

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE	SOMMAIRE	
DES OFFICIERS	Billet du Président (Col Jean-François Bertholet)	3
N° 27 Février 2011	PV AG SJO 2010	5
Editeur :	Edito – Quand les journalistes jouent aux shérifs (Pierre-Gabriel Bieri)	15
Comité de la Société	L'acceptabilité collective de la mort	17
jurassienne des officiers	Rendez-nous nos héros! (Lt-col Christophe Barthélémy)	21
<b>Rédacteur responsable :</b> Cap Gérard Guenat	Nouvelle génération d'engins explosifs improvisés (Chef esc Samuel Duval)	23
1, route d'Alle 2900 Porrentruy	Chars actuels – Systèmes de conduite du tir	27
2 900 Fortenituy	Le duel de la roue et de la chenille (Marc Chassilan)	31
Tirage:	Le défi de la «Bombe sale» (CENAL)	35
1800 exemplaires  Prix du numéro :	Le Rapport sur l'armée permettra-t-il de soigner les graves maladies de la patiente ? (Col Hervé de Weck)	
Fr. 15.–	Le lieutenant Murielle von Büren-Huser, pilote militaire de carrière (Lt col Pia Zürcher-Vercelli)	43
Réalisation :	Gaël Lachat, le vol comme un rêve (Laurent Nicolet)	47
DEMOTEC SA Graphisme-Imprimerie Fbg Saint-Germain 5a  René Prêtre et la Rega, mission d'envergure pour petit miracle (Christian Trottmann)		51
2900 Porrentruy	Reflets	53
A .l	Bruxelles: des plaques de verre racontent	63
Administration, publicité et impression : Imprimerie 2000	<b>L'Etat-major général suisse entre 1874 et 1906</b> (Col Hervé de Weck)	65
2900 Porrentruy	Les discrets espions de la ville de Berne (Etienne Dubuis)	69
Tél. 032 466 55 21 Fax 032 466 72 34 Internet : www.	<b>Dix-sept exécutions capitales (1942-1944)</b> (Maj Dimitry Queloz)	<b>7</b> 1
militarihelvetica.ch/SCJO	Guisan et les Jurassiens (Col Hervé de Weck)	75
Photo	Soixante ans après le décès du général Guisan (Div Frédéric Greub)	81
page couverture : Place d'armes de Bure	Porrentruy : un gosse de la rue de la Préfecture pendant	83
(Photo : BIST, Roger	la Seconde Guerre mondiale (Serge Humair)	
Meier, tous droits réservés)		

**Publications 2008-2010** 

87



édition • graphisme impression numérique et offset risographie • copies couleurs





# \_\_créateur\_\_

### porrentruy

fbg saint-germain 5a (\* 032 466 28 28 info@demotec.ch www.demotec.ch

#### Billet du Président

## Il faut agir et réagir!



L'assemblée générale 2010 de la SJO a été mise sur pied par Fabien Kohler et Pascal Docourt, les deux membres du comité cantonal qui représentent les officiers de la vallée de Delémont. C'est au tour des Ajoulots Edouard Vifian et Johan Perrin d'organiser nos prochaines assises annuelles qui se dérouleront à Porrentruy. Un merci tout particulier aux organisateurs pour leur dévouement!

La SJO conserve un effectif stable de 160 membres mais, en 2010, le taux de participation à certaines activités habituelles, en Ajoie, dans la vallée de Delémont et dans les Franches-Montagnes, est restée très faible. Il s'agira de se pencher sur le problème... Je remercie d'ores et déjà nos membres de faire part au comité de leurs propositions ou de leur souhait en la matière. Je vous informe également que la Société jurassienne des officiers, la Société des officiers du Jura bernois et la Société neuchâteloise des officiers donnent la possibilité aux membres des sociétés-sœurs de participer à certaines de leurs activités. Cela offre une bonne opportunité de se rapprocher.

En partenariat avec le Centre européen de rencontres de Lucelle et l'Association des officiers de réserve de Mulhouse et environs, nous organiserons à nouveau le 22 octobre 2011, un colloque, Des deux côtés de la frontière : le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes (1914-1918), sous la co-présidence d'Hervé de Weck et d'André Dubail de Pfetterhouse. En 2006, le Colloque de Lucelle avait traité le même thème à propos de la Seconde Guerre mondiale.

Les publications de la SJO consacrées à l'histoire militaire sont reconnues dans les

sociétés-sœurs et dans le monde du livre. Preuves en soient les collaborations avec les Editions du Roset à Auvernier et les Editions D+P à Delémont. Dans ces aventures – la dernière en date, La fortification de la position-clé des Rangiers – nous pouvons toujours compter sur le soutien financier des autorités de la République et Canton du Jura. Je tiens à remercier tous ceux qui accomplissent dans ce domaine un travail remarquable.

Notre armée se trouve dans un état de plus en plus critique par défaut de moyens financiers. Elle manque notamment de matériels et d'hommes, la logistique peine à suivre! Tant bien que mal notre armée remplit pourtant ses missions. Ainsi au récent sommet de la francophonie à Montreux pour la protection duquel l'armée a engagé quatre mille cinq cents hommes et femmes. Sans ses moyens, cette conférence n'aurait pas pu se tenir dans notre pays. Chaque fois que les autorités cantonales font appel à un appui militaire, les troupes accomplissent correctement leur mission.

Il est grand temps que l'échelon politique décide des prestations qu'il attend de l'armée et qu'il lui en donne les ressources. Nous ne pouvons plus nous permettre de jouer avec notre sécurité qui contribue notamment à la prospérité et au succès du pays. Le *Rapport sur l'armée* a l'avantage de susciter l'intérêt pour notre sécurité, mais il faut attendre les résultats du débat parlementaire qui, espérons-le, débouchera sur un profil de prestations, sur un budget de l'ordre de 5 milliards et un effectif de 100000 hommes comme le préconise entre autres le chef du Département fédéral de la défense, ainsi que le comité de la Société suisses des officiers. Le président français Jacques

Chirac n'a-t-il pas affirmé que «l'histoire nous enseigne qu'une civilisation, pour garder la maîtrise de son destin, doit se donner les moyens de sa sécurité» ?

Dans ma lettre de vœux, je demandais de rejeter l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes», l'initiative contre les armes. L'initiative exigeait l'interdiction, pour les membres de l'armée, de conserver leur arme de service à domicile en dehors du service militaire, ainsi que l'interdiction de donner la possibilité aux membres de l'armée libérés de leur service obligatoire de garder leur arme.

Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA), les verts et de la gauche attaquaient une nouvelle fois l'armée. L'initiative constitue une étape dans leur volonté de l'abolir. En réalité, l'initiative n'est qu'une *illusion*: elle ne crée pas plus de sécurité. Elle est la marque d'une *confiance rompue*, une attaque contre notre armée de milice. Une *solution improductive*:

l'initiative entraînerait de nouvelles lois et engendrerait des charges et des coûts élevés. Une perte de tradition : l'initiative met en danger le sport de tir populaire et la chasse. Elle circule sous un intitulé trompeur, elle méprise les membres de l'armée, nuit au système de milice et affaiblit l'armée et ses partenaires, les associations de tir. Pour ces raisons, il n'y avait qu'une seule réponse : NON le 13 février 2011! A l'heure où j'écris ces lignes, le résultat n'est pas encore connu.

Je vous souhaite un agréable moment à la lecture des divers articles passionnants qui suivent dans ce bulletin. Mes remerciements vont au colonel Hervé de Weck et au capitaine Gérard Guenat pour la qualité et le contenu remarquables de notre bulletin annuel, tiré à mille huit cents exemplaires.

Colonel Jean-François Bertholet, président de la Société jurassienne des officiers

## Procès-verbal de l'assemblée générale 2010

26° Assemblée générale ordinaire de la Société jurassienne des officiers, Fondation rurale interjurassienne de Courtemelon, samedi 20 mars 2010 à 16 h 30.

#### 1. Ouverture de l'Assemblée

Après que la Fanfare municipale de Delémont, dirigée par Christian Giger, ait interprété *La Rauracienne* et l'*Hymne national*, l'Assemblée rend hommage au camarade disparu depuis l'Assemblée générale 2009, le capitaine Jean Wandfluh.

Le colonel Jean-François Gnaegi, président SJO, ouvre la 26° Assemblée générale en souhaitant une cordiale bienvenue aux membres présents et aux invités qui nous honorent de leur présence :

- La conseillère aux Etats Anne Seydoux;
- Le conseiller aux Etats Claude Hêche;
- Le conseiller national Dominique Baettig;
- M. Michel Juillard, président du Parlement jurassien;
- Le ministre Charles Juillard, chef du Département des finances, de la justice et de la police;
- M. Pierre Kohler, maire de Delémont;
- M. Henri-Joseph **Theubet**, commandant de la Police cantonale;

- Maj Damien Scheder, chef de la Section de la sécurité et de la protection de la population, rattachée à la Police cantonale;
- Div Jean-François Corminbœuf, cdt rég ter 1, conférencier du jour, qui représente le cdt C André Blattmann;
- Lt col EMG Philippe Brulhart, cdt Place d'armes de Bure;
- Div Frédéric Greub, ancien cdt div camp 2, membre d'honneur SJO;
- Div Dominique Juilland, ancien attaché de défense à Paris et président de l'Association de la Revue militaire suisse;
- Br Jacques **Saucy**, ancien cdt br fr 3;
- Col EMG Hans **Schatzmann**, président de la Société suisse des officiers;
- Col EMG Flavien Schaller, président de la Société des officiers du Valais romand;
- Lt col Vincent **Piguet**, président de la Société vaudoise des officiers ;
- Lt col Yvan **Demierre**, vice-président de la Société fribourgeoise des officiers;
- Lt col Jean-Paul Grünenwald, président de l'assurance accident des sociétés de tir;
- Cap Eddy Comastri, représentant de l'Association romande des fourriers;
- Cap Yan Lapaire, président ASSO, section Reconvilier;
- Col Pierre Christe, ancien président de la Société cantonale bernoise des officiers et membre d'honneur SIO;
- Col EMG Pierre Paupe, président d'honneur SIO :

- Maj Béat Leuenberger, président d'honneur SIO;
- Col EMG Michel **Thiébaud**, ancien cdt Place d'armes de Bure et ancien président de la Fédération jurassienne de tir;
- Col Hervé de Weck, ancien rédacteur RMS et membre d'honneur SIO;

#### Se sont excusés :

- M. Jean-Marc Veya, président de la délégation jurassienne à l'AIJ;
- Cdt C André **Blattmann**, chef de l'armée ;
- Cdt C Dominique Andrey, chef des Forces terrestres;
- Div Jean-Pierre Badet, représentant de la Suisse auprès de l'OTAN;
- Br Daniel Berger, cdt br bl 1;
- Br Philippe Rebord, cdt br inf 2;
- Br Melchior Stoller, cdt br log 1;
- Br Lucas Caduff, cdt FOAP inf;
- Br Denis Froidevaux, cdt br inf mont 10;
- Col Romain Seuret, chef EM li ter cant JU,
- M<sup>me</sup> le colonel Doris Walther, présidente de la Société des officiers des deux Bâle;
- Lt col Jean-Pierre Pasquier, président de la Société militaire du Canton de Genève;
- Lt col Thierry de Pourtalès, président de la Société neuchâteloise des officiers;
- Lt-col Serge Bader, président de l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse;
- M. Ruedi Meier, président de la Fédération jurassienne de tir
- 32 membres SJO.

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

#### 2. Nomination des scrutateurs

Le major Dimitry Queloz et le capitaine Jean-Jacques Zuber sont désignés comme scrutateurs.

### 3. Approbation du PV de l'AG SJO 2009

Le PV, publié dans le *Bulletin SCJO N° 26*, est accepté sans remarque ni question. Son auteur, le plt Patrice Wannier, est remercié.

#### 4. Rapport du Président

La SJO, sans faire grand bruit, cultive l'excellence et se met en évidence par ses publications. L'Assemblée interjurassienne vient de décerner son prix 2009 à un membre de la SJO, le major Denis Moine, pour son importante contribution à la connaissance de l'histoire du Jura et du Jura bernois. Il a donné près de 5000 chroniques au Démocrate et au Quotidien Jurassien. Associée aux Editions D+P, la SJO en a publié une partie dans un beau livre, intitulé Au Fil du temps. Chronique militaire du Jura et du Jura bernois (1318-2003), qui a connu un grand succès. Fortification de la position-clé des Rangiers, une plaquette richement illustrée, due à l'historien Hervé de Weck, sera vernie en fin d'assemblée générale. Encore une occasion pour la SJO de démontrer son utilité!

En 2013, la SJO fêtera ses cent ans d'existence. A cette occasion, son comité a décidé de publier un ouvrage très illustré, intitulé *Jura et Jura bernois... Aviation civile et militaire, guerre aérienne (1900-2000)*, ainsi qu'un numéro spécial du *Bulletin*, dont une grande partie sera consacrée au survol des cent ans d'existence des sociétés d'officiers qui ont donné naissance en 1984 à la Société jurassienne des officiers.

Le *Bulletin de la SJO*, tiré à 1500 exemplaires, est sorti de presse pour la 26° fois, sa qualité est reconnue et il ne charge presque pas les comptes de la SJO, grâce au soutien de la République et Canton du Jura et de plusieurs entreprises jurassiennes, toujours fidèles. Le *Bulletin* est une carte de visite et la preuve de la vitalité de notre société.

Après une forte hémorragie de membres ces années passées, la SJO retrouve une certaine stabilité, grâce à l'adhésion de jeunes officiers qui ont eu vent de son existence lors des séances d'information organisées par la Société neuchâteloise des officiers, particulièrement le major Christophe Chollet. Merci pour la collaboration! La SJO enregistre une augmentation de cinq membres par rapport à 2009 et compte 165 membres. Le comité s'est réuni à cinq reprises pour régler les affaires courantes et organiser les différentes activités.

Depuis quelques années, notre armée traverse des zones de fortes turbulences; elle a de la peine à se trouver, preuves en soient les réformes «Armée 95», «Armée XXI», l'Etape de développement 2008/2011. Au niveau fédéral, les partis, le Conseil fédéral et le Parlement n'arrivent pas à s'entendre pour donner des missions claires à l'armée, ainsi que les moyens financiers de les remplir. Dans tous les domaines, y compris le militaire, il faut admettre que la Suisse ne peut pas faire en solitaire et pratiquer l'Alleingang.

Après cinq ans passés à la tête de la société, le président Jean-François Gnaegi remet son mandat. Il mérite de la SIO, car il l'a portée sur les fonds baptismaux dans sa nouvelle structure marquée par la disparition des sections de district et l'existence d'un seul comité cantonal. lean-François Gnaegi a eu de belles satisfactions en allant à la découverte de la Société suisse des officiers, des autres sociétés cantonales et surtout des membres de la SIO. Il remercie chaleureusement ceux qui l'ont accompagné dans cette aventure. Il se dit certain que son successeur apportera des idées et des initiatives qui permettront à la SJO de continuer sur le chemin qu'elle a empruntée jusqu'en 2010. Il accepte, pour faciliter la transition, de rester au comité durant deux ans comme past-président. Il a intégré pour trois ans le comité central de la Société suisse des officiers.

#### Admissions à la SIO

- Lt col EMG Andrea Marchetti
- Maj Denis Moine.

Nous attendons le demande d'adhésion définitive de cinq officiers, le cap Michael Lüthi, les plt Emmanuel Œuvray, Raphaël Saunier, Grégory del Torchio et Tizian Schmidlin.

#### Démission de la SIO

Plt Pascal Baumat.

#### **Mutations**

aucune

#### Sont libérés de leurs obligations militaires

- Col Charles Socchi.
- Cap Eddy Comastri,
- Plt Pierre Cattin

#### 5. Présentation des comptes 2009

Les comptes 2009 sont présentés par le col Jean-François Bertholet.

#### Produits

Cotisations encaissées	CHF	5435.00
Subvention cantonale	CHF	3000.00
Bulletin SJO	CHF	- 671.55
Produits divers	CHF	451.35
Total produits	CHF	8214.80

#### Charges

C		
Assemblée générale	CHF	2205.00
Cotisation RMS	CHF	600.00
Cotisation SSO	CHF	1500.00

Prix SJO Coût des activités Frais administratifs Perte sur débiteurs Total charges Bénéfice de l'exercice	CHF CHF CHF CHF	850.40 0.00 6793.55
Bilan au 31.12.2009		
Disponible		
Caisse	CHF	0.00
CCP 17-50861-0	CHF	1761.71
UBS 226-39399962.0	CHF	17293.35
UBS 226-39399962.1		
(votations)	CHF	3249.30
Total disponible	CHF	22304.36
Réalisable c/m terme		
Débiteurs cotisations	CHF	700.00
Débiteurs Bulletin	CHF	
Impôt anticipé	CHF	
Total réalisable	CHF	
Total realisable	CIII	1423.33
Compte de régulation		
Actifs transitoires	CHF	7953.90
Total actif	CHF	31683.81
Passif		
Créanciers	CHF	125.00
Compte de régulation		
Passifs transitoires	CHF	3000.00
Fonds propres		
Capital	CHF	27137.56
Bénéfice de l'exercice	CHF	1421.25
Total fonds propres	CHF	28558.81
Total passif	CHF	31683.81

Fonds Publications (hors bi	ilan) au 3	1.12.2009
Solde au 01.01.2009	CHF	16788.90
Ventes de l'année	CHF	90.00
Intérêts bancaires	CHF	61.75
Transfert interne	CHF	1143.50
Frais	CHF	-1.80

Total fonds	CHF	18082.35
Impôt anticipé	CHF	144.90

### 6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été vérifiés par le maj Laurence Boillat et par le cap Eddy Comastri. Ce dernier donne lecture du rapport des vérificateurs, qui conclut à l'exactitude de la comptabilité et à l'excellent travail du caissier.

#### 7. Approbation des rapports

Les rapports du Président et du Caissier sont acceptés à l'unanimité.

#### 8. Comité SJO

Jean-François Gnaegi, président sortant, présente le candidat proposé par le comité SJO. Le colonel Jean-François Bertholet, âgé de quarante-quatre ans, a passé sa jeunesse dans le Canton de Vaud. Marié à une Jurassienne, il habite Courfaivre et y est si bien intégré qu'il préside le Football-Club local. Après plusieurs années passées à la Fiduciaire suisse à Bâle, Jean-François Bertholet a rejoint LGT Bank Suisse S.A. en tant que directeur. A l'armée, après une carrière de fourrier et de quartiermaître, il se retrouve à l'état-major de la Région territoriale 1 comme chef ravitaillement. Il a été promu colonel en 2008. Il est également très engagé dans la Patrouille des glaciers en tant que commandant de la région de Verbier. Aucun autre candidat ne se présentant, on passe au vote. Jean-François Bertholet est élu président de la SJO à l'unanimité.

#### **Comité SJO**

Président
Past-président
Vice-président
Secrétaire-caissier
Responsable des publications
Assesseurs Ajoie

Assesseurs Delémont

**Assesseurs Franches-Montagnes** 

col Jean-François Bertholet col Jean-François Gnaegi vacant

plt Patrice Wannier col Hervé de Weck maj Edouard Vifian plt Johann Perrin maj Fabien Kohler plt Pascal Docourt maj Dimitry Queloz

maj Bernard Donzé

#### 9. Cotisation 2010

La cotisation annuelle est maintenue à 50 francs, dont 15 francs vont au *Bulletin SJO* et 10 francs à la Société suisse des officiers.

#### 10. Budget 2010

Le budget 2010 est présenté par le col Jean-François Bertholet.

#### **Produits** Cotisations CHF 5400.00 Subvention cantonale **CHF** 3000.00 **Bulletin SIO CHF** 100.00 Produits divers **CHF** 200.00 **Total produits CHF** 8700.00 Charges Assemblée générale **CHF** 2300.00 Cotisation RMS CHF 600.00 Cotisation SSO 1500.00 CHF **CHF** 1000.00 Prix SIO Coût des activités CHF 1500.00 Frais administratifs **CHF** 1800.00 **CHF** 8700.00 **Total charges**

Le budget, équilibré, est accepté à l'unanimité.

#### 11. Activités SJO 2010

Les activités, dont la liste a été envoyée à chaque membre, sont présentées et commentées par le col Jean-François Gnaegi, qui souhaite une bonne participation et se dit ouvert à toutes les propositions des membres de la Société. Les 16 et 17 avril 2010, la Société vaudoise des officiers organisera un colloque sur la sécurité et, le 28 mai, la soirée des «Officiers du cœur», dont le bénéfice sera versé à des œuvres s'occupant d'enfants ayant des problèmes cardiaques.

#### 12. Site Internet

Depuis 2009, le nouveau site Internet de la SJO est en service, régulièrement mis à jour. Il renseigne sur la vie et les activités de la société, ses publications. Il abrite également une rubrique bibliographique avec des comptes rendus d'ouvrages d'histoire et de sciences militaires. Adresse : www.militariahelvetica.ch/sjo.

## 13. Lancement de la plaquette « Fortification de la position-clé des Rangiers »

La SJO est fière de présenter sa 12<sup>e</sup> publication, une plaquette, scientifique, objective et très

abondamment illustrée, destinée à un large public jurassien et suisse, intéressé par le monde souterrain, secret et fascinant de la fortification. La souscription a été un succès, puisque, le 20 mars 2010, 350 exemplaires ont été commandés sur un tirage s'élevant à 550 exemplaires. Sur quelque 250 souscripteurs, 100 résident dans le Canton du Jura, 120 en Suisse et une dizaine à l'étranger.

Hervé de Weck, l'auteur, vient à la tribune mettre en évidence les thèmes principaux de la plaquette. Dès la fin de la guerre franco-allemande de 1870/71, l'Ajoie constitue un avantterrain pour la défense du Plateau suisse. La situation pourrait v devenir critique si, d'aventure, les adversaires reprenaient les armes. Cette hypothèse n'échappe pas au commandement suisse. Entre 1874 et 1914, il n'y a pas de fortifications permanentes ou d'ouvrages de campagne sur territoire de l'actuel Canton du Jura, mais on prévoit la construction, en cas de menace imminente, d'ouvrages de campagne, certains de grande envergure. Pour la positionclé des Rangiers, il existe même une variante impliquant la construction de 3 ouvrages permanents avec tourelles pivotantes, la défense de la position avec 2 régiments d'infanterie et 2 batteries d'artillerie de campagne.

Le projet reste dans les tiroirs et, durant la Première Guerre mondiale, seule une petite partie des fortifications de campagne planifiée est réalisée, bien que le commandement de l'armée prenne en compte une violation du territoire suisse par les Français ou par les Allemands, d'importance tactique (passage à travers l'Ajoie), opérative (passage dans le fuseau Bâle – Laufon – Delémont – Porrentruy), ou stratégique (passage par le Plateau, voire l'occupation de celui-ci)...

Ce n'est qu'à la fin des années 1930 que le Bureau des fortifications de Berne entreprend la construction d'ouvrages permanents, fortins d'infanterie et forts d'artillerie, dans la partie Nord du Jura bernois. Depuis septembre 1939 jusqu'à l'été 1944, l'Ajoie n'est pas comprise dans le dispositif de défense de l'armée, contrairement à ce qui s'était passé pendant la Première Guerre mondiale. La position des Rangiers, qui comprend le plateau de Plainbois, Bourrignon, Develier, Glovelier, Montmelon, Saint-Ursanne, est renforcée par une trentaine d'ouvrages échelonnés dans la profondeur du dispositif.

#### Commandes

Il reste actuellement une trentaine d'exemplaires de la plaquette Défense et fortification de la position des Rangiers. Position « virtuelle » – position permanente – position adaptée à la guerre nucléaire. 2010. Prix CHF 35.– + frais d'emballage et de port. Adresse pour les commandes : herve. deweck@bluewin.ch

Entre 1945 et 1995, période de la Guerre froide, la position des Rangiers ne perd pas de son importance. Le maintien, la modernisation, voire la construction de nouveaux ouvrages n'indiquent pas une crainte face à la France, mais la prise en compte d'une opération des forces du Pacte de Varsovie, dont les plans prévoient une invasion de l'Europe occidentale. Leurs armées, appuyées par de nombreux feux nucléaires et les armes chimiques, devaient atteindre les côtes de l'Atlantique en guelques semaines. Elles pourraient recevoir, dans un deuxième temps, la mission de régler le cas «Suisse». Et on aurait des forces soviétiques à la frontière Ouest! La découverte de certains éléments de ces plans après l'implosion de l'Union soviétique n'a pas remis en cause les hypothèses des stratèges suisses. A partir de 1995, presque tous les ouvrages des Rangiers sont déclassés.

#### 14. Divers

Le ministre Charles Juillard, chef du Département des finances, de la justice et de la police, chargé des affaires militaires et membre de la SJO, rappelle qu'en regard des grandes lignes de l'évolution de notre armée, encore et toujours en mutation, le constat n'est pas brillant. Cela l'afflige comme d'ailleurs bon nombre d'officiers de notre armée et il s'interroge. Etant dans les murs de la Fondation rurale interjurassienne, il explique le parallèle qu'il voit avec l'agriculture, milieu plutôt conservateur, avec un habituel bon sens qui a su s'adapter. Ne serait-ce pas le moment que les responsables de l'armée et les politiques ne s'inspirent de ce bon sens paysan ?

Pour des raisons de crise, l'année 2009 a profondément perturbé les esprits. Elle a engendré beaucoup d'émotion et également beaucoup d'incertitude parmi les hommes et les femmes qui habitent notre pays. L'armée n'a pas échappée, elle aussi, à cette crise. Il est toutefois important que les dirigeants de notre Pays ne cèdent pas à des effets de mode ou d'annonces qui laminent les fondements de nos institutions. C'est un jeu dangereux et difficilement maîtrisable qui, à la longue, peut mettre en péril l'un des piliers de notre sécurité, qu'est l'armée.

Les occasions sont nombreuses de remettre en cause l'existence même de notre armée. Que ce soit le débat sur l'acquisition de nouveaux avions de combat. La question primordiale est de savoir si nous désirons rester autonomes ou si nous désirons dépendre de nos voisins ? Dans les deux cas il y a un prix à payer.

Pourquoi remettre à plus tard la publication du nouveau rapport de sécurité, document indispensable au positionnement de notre armée face aux nouvelles menaces. Que penser de nos chefs, lorsque la presse, en parlant du Chef du DFDPS, fait ses grands titres en scandant «Fossoyeur de l'armée» ? C'est là toute l'image de notre armée et de nos institutions et de notre société qui l'interpelle. Est-ce encore cela cette Suisse que beaucoup nous envient ? Est-ce cela le génie helvétique ? Charles luillard en doute.

Il nous rappelle notre rôle de motivation. Il ne sert à rien de se lamenter faute de crédits insuffisants pour justifier des errances. Nous devons garder confiance et savoir motiver nos concitoyens au rôle clé que joue notre armée dans le contexte sécuritaire de notre pays et en assurer la relève. La mission est certes ardue en regard d'une maîtrise équivoque des restructurations de notre armée. Il y a pourtant besoin de sécurité pour notre population, et surtout en temps de crise économique.

Il félicite finalement la Société des officiers pour l'excellence de son *Bulletin*, félicite le président sortant pour son quinquennat et remercie le nouveau président pour avoir accepté de reprendre les rennes de la SJO.

La parole est ensuite donnée au col EMG Hans Schatzmann, président de la SSO, lequel remercie pour l'aimable invitation et transmet les meilleurs vœux de la SSO. Il fait un parallèle entre le fait que nous soyons les premiers à tenir nos assises annuelles et le dynamisme qui se dégage de notre société.

Nous sommes tous très attentifs à ce que 2010 et les années suivantes apporteront pour notre armée. Il serait temps, selon lui, que l'armée puisse mettre un terme à son étape de développement. Pour y parvenir, il faut nos seulement des moyens financiers, mais également du temps et de la stabilité. Il n'est plus admissible que notre armée ne soit plus que conduite et organisée sur la base de mesures d'urgence lesquelles dépendent de ressources financières. Notre armée dispose d'un encadrement qualifié et de troupes qui doivent compter sur la plus grande confiance du pays.

L'analyse annuelle menée par le Centre de recherche pour la politique de sécurité de l'Ecole polytechnique de Zurich a tout de même confirmé qu'en 2008, 69 % de nos concitoyens exprimaient la nécessité d'avoir une armée; en 2009, la barre à passée à 75 %. Dans ces circonstances on ne comprend pas très bien pourquoi notre armée est décrite sur la place

publique de façon négative et que son état soit qualifié de dramatique, voire catastrophique.

Cette caractéristique aurait pu s'appliquer aux troupes encerclées dans la poche de Stalingrad, mais pas pour notre armée en 2010. Beaucoup de choses fonctionnent encore comme par le passé, parfois même mieux qu'autrefois. Qu'à part cela il y ait des lacunes et des difficultés, c'est un fait reconnu. Ces problèmes ne doivent toutefois pas être négligés, ni dramatisés, ils doivent simplement recevoir les réponses pertinentes qu'ils méritent.

La SSO attend que la politique et les organes de conduite de l'armée ne se préoccupent pas seulement de l'informatique, de la logistique ou des problèmes de financement, mais d'abord et surtout de la ressource centrale de l'armée, à savoir : l'homme.

Comme par le passé, notre armée dispose de personnes qui ont une capacité au-dessus de la moyenne et qui sont prêts à s'engager pour servir au-delà du minimum. Il s'agit de ne pas décevoir ces citoyens-là. Pour cette raison, les responsables doivent en permanence se demander si tout est fait pour assurer le recrutement des cadres dans un nombre suffisant et de les motiver pour un engagement exigeant. Si cependant nos concitovens devaient se détourner de l'armée, les problèmes ne feront alors que commencer. La SSO prendra donc position face à la politique et aux organes dirigeants de l'armée. Elle se battra pour une amélioration des conditions pour les cadres de l'armée, ainsi que pour la correction des lacunes précédemment évoquées.

Nous savons tous que notre armée est un facteur décisif pour la sécurité de notre pays. Sans sécurité, il n'y a ni bien-être, ni liberté. C'est sur ces mots que le col EMG Schatzmann termine son discours du jour. Il remercie le président sortant, le col Jean-François Gnaegi et se réjouit déjà de le recevoir au sein du Comité de la SSO. Il salue aussi le nouveau président et

l'assure déjà de son plaisir à travailler avec lui dans les années à venir.

#### 15. Honorariat

Le nouveau président, Jean-François Bertholet, propose à l'assemblée de nommer le colonel Jean-François Gnaegi président d'honneur. Approbation chaleureuse et enthousiaste de l'assemblée qui accepte la proposition par acclamations.

Pour conclure, le col Jean-François Gnaegi adresse ses remerciements aux généreux annonceurs qui permettent d'assurer le financement du *Bulletin SJO*, ainsi que les membres du Comité SJO qui ont contribué à la bonne marche de la Société.

A l'issue de cette assemblée, en remplacement du chef de l'Armée, le cdt C André Blattmann, c'est le div Jean-François Corminbœuf qui prend la parole en son nom et nous communique son plaisir à pouvoir partager un moment avec ces partenaires privilégiés que sont le Canton et la Société des officiers. Le dialogue est important à tous les niveaux et il doit surtout être ouvert et honnête des deux côtés, tout en étant objectif et critique.

Il nous rappelle que, pour lui, il est impératif de bien connaître ses dossiers. Il nous rappelle donc quelques notions de base. Aujourd'hui les efforts principaux de l'armée sont au nombre de trois, les prestations, les finances et le service civil.

#### Les prestations :

Il se fait un plaisir non dissimulé de nous dire qu'il sera à la tête de plus de 6500 personnes engagées pour le Sommet de la francophonie qui se tiendra du 20 au 24 octobre à Montreux.
Ce ne seront pas moins de 56 pays représentés, 14 pays observateurs et plus de 3000 personnes qui toutes arriveront en avion par Genève et qui devront de là être acheminées vers Montreux. Comme on peut le voir ici, notre

armée a aussi des prestations très élevées comme gardien de la paix. Rappelons-nous que les missions de l'armée sont dans notre Constitution et que celle-ci n'est pas vieille, étant donné qu'elle a été révisée en avril 1999. Les missions y sont clairement déterminées.

#### Les finances :

– Il nous parle ensuite de l'importance de la sécurité, des menaces actuelles, telles qu'elles sont perçues, et quelle réponse l'armée y donne. Il nous donne ensuite quelques commentaires sur l'état des travaux du rapport de politique de sécurité pour finalement clore avec quelques réflexions sur le prix de cette sécurité, qui est loin d'être gratuite.

#### Le service civil:

 Il nous informe ensuite sur la situation concernant le service civil et les conséquences que cela a pour notre avenir. Actuellement une recrue sur trois part au service civil, ce qui signifie que dix bataillons disparaissent chaque année. Il attend donc une réaction rapide des politiques pour un accès plus restrictif au service civil.

Pour conclure, le div Corminbœuf formule un credo : «Poursuivons nos efforts au service de notre Pays. Je vous rappelle, 160 ans sans conflit armé ; mais si l'on prend en considération notre nouvelle situation, je ne suis pas sûr que dans 10 ans on pourra faire peut-être la même déclaration. Il faut donc poursuivre, mais dans un environnement meilleur. » L'appel aux politiques est lancé.

Le secrétaire SJO Plt Patrice Wannier



## Les Editions Cabédita présentent

## La Suisse peut-elle se défendre seule?

Des guerres de Bourgogne à nos jours

de Hervé de Weck

Un petit pays, qui manque de matières premières et importe une grande partie de ses biens de consommation, et ne supporterait donc pas un blocus étanche, peut-il se défendre seul contre un envahisseur puissant et déterminé? Par ailleurs la neutralité est-elle compatible avec des conversations d'états-majors, officieuses ou

des conversations d'états-majors, officieuses ou officielles, visant à une collaboration militaire avec un état tiers, dans l'hypothèse d'une invasion de la Suisse?

Cette question récurrente depuis les guerres de

Bourgogne sous-tend la crise que l'armée suisse connaît aujourd'hui. Les réponses de l'auteur se veulent celles que pourraient donner un homme d'Etat ou encore un haut responsable militaire, et non celles d'experts ou de juristes préoccupés de couper les cheveux en seize ou par leur carrière.

Dans le contexte de la crise connue aujourd'hui par notre armée et la cacophonie au niveau des avis des partis politiques et des prétendus experts, il est paru intéressant à l'auteur de regarder depuis la fin du Moyen Age si les cantons suisses, puis l'Etat fédératif ont pu mettre sur pied une défense autonome. Si la dissuasion échouait, auraient-ils pu se défendre seuls contre un envahisseur déterminé? Devaient-ils compter sur l'aide de l'adversaire, de l'envahisseur? Dans le domaine des armements, la Suisse a-t-elle été autarcique?

Ce livre est préfacé par Monsieur Jean Abt, commandant de corps.
Bulletin de souscription
Je désire recevoir exemplaire(s) de l'ouvrage <i>La Suisse peut-elle se défendre seule?</i> , 160 pages, au prix de Frs 36 l'exemplaire (+ frais de port). <b>Parution: avril 2011.</b>
NomPrénom
Adresse
NPA/LocalitéE-mail
DateSignature
A retourner aux Editions Cabédita, Rte des Montagnes 13, 1145 Bière, tél. 021/809 91 00.

A retourner aux Editions Cabédita, Rte des Montagnes 13, 1145 Bière, tél. 021/809 91 00, fax 021/809 91 01 ou sur notre boîte mail: <a href="mailto:info@cabedita.ch">info@cabedita.ch</a>.

## Quand les journalistes jouent aux shérifs

Pierre-Gahriel Rieri

Le pouvoir suscite souvent la tentation d'en abuser. Les sociétés démocratiques, particulièrement sensibles à ce risque, accordent beaucoup d'importance à encadrer le pouvoir politique. Dans le même ordre d'idées, on s'inquiète volontiers de la puissance réelle ou supposée de quelques grandes entreprises privées. Mais on semble parfois négliger de poser des limites à un autre pouvoir qui est celui de la presse et des médias¹.

Certains journaux profitent de ce pouvoir pour attaquer et harceler les autorités, exciter la population, prendre fait et cause pour des malfaiteurs et donner un large écho aux déclarations pleines de morgue de ces derniers. On l'a encore vu récemment avec la mort d'un prisonnier dangereux qui avait mis le feu à sa cellule et celle d'un voleur de voiture lancé à grande vitesse sur l'autoroute. La manière tendancieuse dont les faits ont été rapportés, les accusations quotidiennement réitérées contre la police et les responsables politiques, ou encore la diffusion de conversations téléphoniques confidentielles, tout cela a peut-être comblé d'aise certains thuriféraires des luttes sociales, mais a aussi choqué de nombreux citoyens.

Faut-il se résigner à ce que la presse serve d'outil de diffusion aux réquisitoires d'un petit cercle d'éditorialistes-procureurs ? Il faut distin-

guer ici le cas particulier des médias de service public, où il arrive trop souvent que des journalistes prennent position ou manifestent leurs préférences par le choix des mots et des images, par l'agencement des sujets, par la sélection de leurs interlocuteurs. S'agissant d'émissions dont le financement est imposé à l'ensemble des téléspectateurs et auditeurs, toutes tendances politiques confondues, cette situation n'est pas acceptable et doit être dénoncée et combattue.

Le problème est plus délicat et plus complexe en ce qui concerne la presse. On a affaire à des entreprises privées, donc libres d'exprimer des opinions et de prendre position. Certains titres assument d'ailleurs leur qualité de presse d'opinion; mais de telles publications tendent à devenir confidentielles et n'ont guère d'impact sur l'opinion publique. La presse généraliste, par contre, se défend de toute orientation politique et se réclame d'une noble et indispensable mission d'information. Or, les événements relatés plus haut montrent qu'il n'en est rien. Certains journalistes, par intérêt commercial ou par inclination idéologique, pervertissent leur mission d'information au profit d'une agitation malsaine contre les autorités et l'ordre public.

Or, c'est précisément cette presse généraliste qui a le plus d'influence sur la société. Cette

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Patrons 6/2020, organe de l'Association patronale vaudoise.

influence connaît certes quelques faiblesses. On songe à certaines votations populaires où l'opinion médiatique dominante n'a pas été suivie, aux nombreuses manifestations de soutien à la police en réaction aux campagnes de presse de ces derniers mois. Il n'empêche que la grande majorité de la population, qui ne se préoccupe pas de rechercher des sources d'information alternatives, absorbe passivement les messages orientés véhiculés par la grande presse.

Il existe bien un Conseil suisse de la presse, mais les dérives des journalistes y sont jugées – et blanchies – par des confrères qui réfutent généralement avec une véhémence outrée les critiques extérieures à la profession. La justice, civile ou pénale, peut intervenir dans quelques cas précis, mais ce n'est pas à elle d'imposer l'honnêteté intellectuelle. Ce n'est assurément pas non plus à la législation ni à l'Etat. Les organes de presse sont des entreprises privées et le plus raisonnable reste donc de les traiter comme telles, de leur appliquer cette même surveillance que les journalistes aiment exercer sur d'autres entreprises privées, et de prendre la plume chaque fois que cela est nécessaire pour dénoncer ceux qui confondent information et agitation sociale, ou qui abusent de leur position dominante pour jouer aux shérifs.

Voilà qui est fait.

P.-G. B.





#### Manufacture de boîtes de montres

Route de Courgenay 37 CH-2942 ALLE direction@mrp-sa.ch Tél. 032.471.14.14 Fax 032.471.26.91 www.jic.ch/mrp

# Le degré d'acceptabilité collective de la mort distingue les sociétés

Lt-col (R) Christophe Barthélémy

Pendant la Première Guerre mondiale, la France qui comptait 40 millions d'habitants a perdu en moyenne 900 soldats par jour, pendant la Guerre d'Algérie, 7 par jour. La première a duré 4 ans, la seconde 8. Nous avons, à fin 2009, perdu 35 hommes en Afghanistan, en presque 8 ans également : 0,01 par jour, dans un pays de 63 millions d'habitants. Or, aujourd'hui, nombreux sont ceux qui pensent que l'opinion publique pourrait basculer en faveur d'un retrait d'Afghanistan si nous perdions à nouveau une dizaine de soldats dans une action comme celle de Uzbin en Afghanistan, durant laquelle une dizaine de militaires français ont perdu la vie. La question de Joffre se repose, mais cette fois au premier degré: pouvons-nous conduire des opérations sans perdre un seul soldat? A défaut, faut-il renoncer à conduire des opérations de guerre<sup>1</sup>?

Fondamentalement, c'est l'acceptabilité sociale de la mort de soldats français en opérations qui est en question. Non pas l'erreur d'un officier ou d'un sous-officier coupable d'une inversion des valeurs militaire, non pas l'accident survenu à l'entraînement ou dans le maniement malencontreux d'une arme, mais la mort collective de soldats au feu, au cœur de l'action, sous les balles ennemies, dans l'accomplissement même du métier des armes, au service de la France et à l'extrémité d'une chaîne qui part du chef des armées.

Le degré d'acceptabilité collective de la mort distingue profondément les sociétés, de même que les époques dans l'histoire d'une même société. Elle singularise également des groupes spécifiques au sein d'une même collectivité. Le rapport à la *mort de soi* est différent chez les insurgés afghans, dans la société française et parmi les soldats français. Les premiers et les derniers acceptent la mort dans un contexte donné et sous certaines conditions, tandis que la deuxième la rejette.

Sous la pression de l'éclatement continu des structures et des codes sociaux, mais également du *syndrome médiatico-compassionnel*, les proches du mort sont devenus des *victimes* qui ont à la fois le droit de recevoir la compassion de la société tout entière, le temps d'une brève vague émotionnelle, et celui de reporter sur autrui le poids de la contrainte sociale que la société continue de faire peser sur eux, car cette société exalte la vie, la jeunesse, la consommation et rejette la mort qui en consacre la vanité. Ce rejet sur autrui, qui repose sur le passage de la figure de la *victime* au statut de la partie civile, se traduit par la privatisation

¹ Version condensée et adaptée de l'article paru dans le *Bulletin de la Réunion des officiers de réserve du service d'état-major* № 647 − décembre 2009.

du procès pénal: en théorie, stigmatisation publique et dans une large mesure théâtrale des comportements déviants par la société (représentée par les deux figures du procureur qui accuse et du magistrat du siège qui juge en conscience), il tend à devenir l'instrument par lequel les victimes accomplissent leur travail de deuil. Les proches du mort retournent ainsi contre la société la violence du refus du deuil.

Mais, parce qu'ils ne sauraient faire juger la société, parce que, au pénal, il faut caractériser une faute et parce que cette faute permet *in fine* de donner une explication et une cause à l'injustifiable (ça ne serait pas arrivé si...), elles mettent en cause des personnes physiques, quitte à déposer d'abord plainte contre X.

Or l'une des principales singularités, sinon la principale, de la communauté militaire tient à ce que son rapport à la mort est très différent de celui du reste de la société. La communauté militaire a conservé ce lien traditionnel avec la mort et avec le risque de la mort pour chacun de ses membres. Par nécessité, mais également parce que la mort au combat et, en amont, l'acceptation consciente du risque, donc du sacrifice renvoient à une logique psychologique très différente de la mort ordinaire. En France, jusque dans les années 1980, la notion de patrie renvoyait d'ailleurs en priorité aux guerres menées pour elle et en son nom. Agir pour son pays, aimer sa patrie, c'était d'abord accepter de se battre en risquant sa vie.

L'armée a également choisi de conserver de la période romantique l'exaltation de la mort jeune, rapide, sereine, celle qu'Ariès appelle la belle mort et qui accompagne le culte des morts dans la société française. Cette époque commence par la transformation de l'église Sainte-Geneviève en Panthéon pour accueillir la sépulture des grands hommes et connaît son paroxysme dans les années 1920, avec l'inscription du nom de chacun des enfants de

chaque commune de France tombée aux champs d'honneur sur un monument, tombeau vide et symbolique, dernier lieu peut-être devant lequel s'exprime un sentiment d'unanimité dans la société française.

La restitution des corps aux familles est récente et signifiante. Jadis, les officiers étaient généralement enterrés dans une église à proximité du champ de bataille; seules les dépouilles des généraux ou des maréchaux étaient ramenées en France. Jusqu'aux premiers tableaux d'honneur et monuments aux morts de 1870. les soldats étaient ensevelis sur le lieu même des combats. Les derniers ossuaires sont ceux de la Première Guerre mondiale, les derniers grands cimetières militaires ceux de la Seconde. En effet, une première loi, du 31 juillet 1920, a permis aux familles de rapatrier les corps de leurs soldats pour les ensevelir dans les caveaux familiaux : 230 000 de nos morts ont ainsi été réinhumés. Une seconde loi du 16 octobre 1946 a réitéré cette autorisation. qui a conduit à donner une autre sépulture à 125 000 de nos morts de la Seconde Guerre mondiale, mais également à ceux d'Indochine, de Corée, de Madagascar et d'Afrique du Nord. La restitution, notamment le rapatriement des corps, intervient aux frais de l'Etat.

#### L'illusion du «zéro mort»

La situation qui a surgi avec la chute du Mur de Berlin a paradoxalement pour effet de perpétuer cette illusion de la guerre improbable qui remontait à l'équilibre de la terreur nucléaire, tout en dissipant le puissant consensus défensif que générait l'existence d'une menace tangible et immédiate. Dans cette brève période où d'aucuns croyaient à la fin de l'histoire autant qu'au caractère unipolaire d'un monde dominé par une hyperpuissance, destiné à se soumettre au système de valeurs qu'elle promouvait, le déséquilibre des moyens militaires apparut d'abord tel que les Etats-Unis ont pu diffuser l'illusion du «zéro mort», parmi les

forces américaines et alliées, naturellement. La première guerre d'Irak et la guerre du Kosovo, affrontements conventionnels interétatiques entre un pays isolé et une coalition internationale, ont d'ailleurs donné une certaine crédibilité à cette prétention.

Ensuite, les opérations militaires ou partiellement militaires que l'instabilité d'une partie du monde a provoqué dans l'après Guerre froide ont donné lieu à des manœuvres à dominante civile ou civilo-militaires. Si le cas somalien a constitué une exception, il a été compris comme tel, non comme le retour du conflit asymétrique et de l'affrontement armé où l'on se bat parfois des heures pour franchir un carrefour, s'emparer d'une maison, contrôler un axe. Dans un contexte marqué par la recherche des dividendes de la paix et l'illusion de la fin de la guerre, l'application de la force a pu sembler alors limitée, chirurgicale au sens de la chirurgie endoscopique, et réservée à des unités spéciales ou clandestines, dans des opérations destinées le plus souvent à demeurer secrètes.

C'est dans ce contexte que, malgré un volume de forces en opérations extérieures très élevé depuis de nombreuses années, les pertes en Afghanistan, surtout l'action de combat longue, violente et coûteuse en vies humaines d'Uzbin ont surpris la société française. Des proches de l'un des marsouins du 8e Régiment parachutiste de l'infanterie de marine tombé ce jour-là ont pu déclarer qu'ils n'avaient pas compris la portée de son engagement, l'éventualité qu'il fût un jour amené à combattre et à v perdre la vie. En fond de tableau, il est peu contestable que les raisons pour lesquelles les forces de l'OTAN sont engagées en Afghanistan depuis 2001 ne sont plus complètement claires dans l'opinion publique.

La plainte déposée entre les mains d'une autorité judiciaire à la suite des combats d'Uzbin vient intensifier la pression sur la société, à

travers elle, sur l'autorité politique et sur le commandement. Ce faisant, elle met en lumière l'ampleur du décalage entre la société française et son armée, sur le sens de la guerre, partant sur le sens de la mort du soldat.

C'est un parfait contresens, dans une société qui, croyant avoir évacué le sacré, sacralise en réalité la victime : pour expliquer autant que pour supporter la violence que celle-ci a subie, on cherche un bouc émissaire à travers une chaîne de causalités et in fine une responsabilité pénale individuelle... Le soldat, volontaire et professionnel, prend lui-même le risque de subir la violence de ceux sur lesquels il exerce la contrainte au nom de la nation. Tant du moins que sont respectées ces règles que nous appelons les lois de la guerre, il ne saurait en aucun cas être une victime. A la différence des chirurgiens, des élus locaux, des chefs d'entreprise, auxquels la société demande des comptes sur le fondement des mêmes dispositions du Code pénal depuis une vingtaine d'années. Le métier a parfois été bouleversé par cette forme nouvelle de responsabilité civile et pénale, car l'existence de ce risque pèse nécessairement sur leur psychologie, leur comportement, leurs actes, que l'on s'en félicite ou que l'on s'en inquiète.

Il est de l'essence du métier des armes que de confronter deux volontés, de monter aux extrêmes, donc de parfois donner, parfois recevoir la mort. La mission conduite peut consister à faire usage de la violence au risque de la subir en retour ou, au contraire (c'est désormais presque toujours le cas pour les forces françaises), de se mettre en situation d'être d'abord agressé. En même temps, les règles d'engagement (ROE) françaises bornent de plus en plus souvent l'usage des armes à la légitime défense, de sorte qu'il est exceptionnel que nos forces tirent à tuer ou délivrent un coup au but les premières.

#### Soldats français tombés en Afghanistan

### Rendez-nous nos héros!

Samuel Duval<sup>1</sup>

18 août 2008, 14 heures, vallée d'Uzbin, Afghanistan. Le caporal-chef, brancardier-secouriste de la section Carmin 2 prise en embuscade, s'écroule, mortellement touché. Il est allé chercher, par trois fois, sous le feu, le genou fracassé par une balle, des camarades blessés. Un peu plus tôt, l'opérateur-radio de cette section, un tout jeune soldat, est tué lui aussi en protégeant de son corps son chef de section, afin que celui-ci puisse exercer son commandement.

Le récit de ces actes héroïques est presque absent de la scène médiatique française dans les jours qui suivent l'embuscade d'Uzbin<sup>2</sup>. Les titres des journaux qui rendent compte de ces événements sont les mêmes que s'il s'agissait de faits-divers ou d'accidents du travail : « Attaque en Afghanistan : un deuxième soldat décédé» (Le Parisien 11 janvier 2010); «Un militaire français tué en Afghanistan » (Le Figaro 14 mars 2009); «Dix soldats français ont été tués en Afghanistan» (Le Monde 19 août 2008). Le soldat tué au combat est dépeint comme une victime passive qui subit un sort contraire, un peu comme lors d'une catastrophe aérienne. Et le pouvoir politique a renforcé cette idée en 2008, lorsque le ministre de la Défense a accompagné en Afghanistan les familles des soldats tués lors de l'embuscade d'Uzbin, Il n'est donc pas surprenant que certaines de ces mêmes familles portent plainte, quelques mois plus tard, pour mise en danger de la vie d'autrui. Dans le cadre d'un processus de victimisation, il est naturel de chercher les coupables qui ont créé les victimes. Pourtant, il semble beaucoup plus juste et profitable pour la société française de remettre à l'honneur la figure du héros militaire qui a disparu au profit de celle de la victime.

Ces événements récents s'inscrivent dans une évolution qui tend à substituer la figure de la victime à celle du héros. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne le héros militaire, qui n'existe plus depuis la Résistance. (...) Le siècle des Lumières à commencé à remettre en cause cette vision : « Vous savez que, chez moi, les grands hommes vont les premiers, et les héros les derniers ; j'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou l'agréable ; les saccageurs de provinces ne sont que des héros. » Par la suite, la Grande Guerre a continué à mettre à mal le concept de héros. En raison du nombre abominable de tués, le soldat a commencé à devenir une victime. La Shoah constitue en outre l'étape déterminante vers la valorisation de la victime. Ce mouvement aboutira à la naissance de la victimologie en tant que discipline indépendante au début des années 1960. De nos jours, on assiste en France à la création de communautés qui se soudent autour de leurs souffrances passées ou présentes comme les «indigènes de la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Chef d'escadron et officier stagiaire au Collège interarmées de défense (CID). Ce texte a paru dans *Le Monde* du 11 mars 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A la date où ce texte est écrit, quarante soldats sont morts pour la France en Afghanistan.

République ». Cette démarche aboutit au constat que «les victimes incarnent une nouvelle forme d'héroïsme ».

Un exemple frappant de l'héroïsation de la victime est constitué par Ingrid Bétancourt. Le président de la République lui a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet 2008, peu de temps après sa libération par les FARC de Colombie. Pourtant, il est difficile de discerner en quoi M<sup>ne</sup> Bétancourt a fait preuve « de mérites éminents acquis au service de la nation soit à titre civil soit à titre militaire ». On peut donc penser que cette haute distinction lui a été conférée en tant que victime d'une très longue et éprouvante séquestration.

Cependant, la victimisation à outrance, l'exploitation politique et médiatique qui peut en être faite ne servent pas les personnes qui ont subi des préjudices, mais les enferment dans une sorte de statut social. Au niveau de la société, l'irruption de la victime sur le devant de la scène politique est également dangereuse, car celle-ci ne parle qu'un seul langage, celui de l'émotion au détriment de celui de la raison. Pour revenir aux soldats français tués en Afghanistan, ceux-ci n'étaient pas des victimes consentantes mais des hommes qui avaient choisi librement d'aller au bout de leur engagement pour les valeurs de la nation. Bien plus, la plupart d'entre eux n'ont pas subi la mort mais se sont battus avec un héroïsme remarquable. La famille du brancardier-secouriste d'Uzbin fait partie de celles qui ont déposé plainte.

Au-delà de cette démarche, le processus de deuil de cette famille aurait été grandement facilité par la mise en évidence de l'héroïsme de leur proche plutôt que de la victime. Nos alliés anglo-saxons ne partagent d'ailleurs pas cette vision victimisante de la mort au combat. Le village de Wootton Bassett, en Angleterre, est sur le chemin des convois funéraires qui transportent les corps des soldats britanniques tués en Afghanistan. A chaque passage, une foule pouvant atteindre cinq mille personnes escorte les dépouilles des militaires jusqu'à la sortie du village. De même, au Canada, la route où passent les soldats tués en Afghanistan et leurs familles a été rebaptisée «Highway of Heroes » et des centaines de Canadiens se massent sur ses bords en signe d'hommage.

A l'heure où l'Etat français sent le besoin d'interroger ses citoyens sur l'identité nationale, il faudrait élargir le débat en s'interrogeant sur les modes de fonctionnement de notre société, afin de remettre à l'honneur le héros et abandonner un discours trop victimisant. En s'appuyant sur ces authentiques héros militaires, le pouvoir politique offrirait en outre des modèles pour une jeunesse en quête de sens, pas seulement à cause de leur mort ni en tant que guerrier mais grâce au caractère absolu de leur engagement au service des valeurs de la France

S. D.

## Nouvelle génération d'engins explosifs improvisés

En ce début d'année 2010, les insurgés afghans disposent de leur propre capacité de production d'engins explosifs improvisés (IEE ou IED: improvides explosive device). Ils emploient des composants locaux et développent de nouveaux engins plus difficilement détectables, contenant moins de composants métalliques et un circuit électronique réduit.

Selon Chris Hunter, un ex-démineur du contreterrorisme britannique qui a fondé la société de conseil Kratos Enterprises, certains IED ré cemment utilisés par les talibans proviennent du Pakistan et bénéficieraient de l'expertise de combattants étrangers ayant acquis une expérience dans le Caucase. Des informations confirmées par un récent rapport de l'ISAF soulignent que les insurgés remplacent le métal des IED par des composants en graphite et les explosifs des obus ou des munitions non explosés par du nitrate d'ammonium. On peut craindre que la production pakistanaise d'IED à base de nitrate d'ammonium détourné ne s'industrialise dans le sanctuaire des zones tribales. Entre 2007 et 2009, les explosifs artisanaux utilisant du nitrate d'ammonium ont en effet augmenté de 80 à 90 %. Il y a une «disponibilité croissante d'IED et d'explosifs (...). L'insurrection afghane peut se soutenir elle-même indéfiniment.»

Par ailleurs, le document de l'ISAF souligne l'accroissement notable de la taille et de la puissance des *IED* employés par les talibans à la fin de l'année 2009. Selon la Force multinationale, la part des explosifs de moins de 11 kilogrammes est passée de 59 % à 20 % en l'espace de 18 mois. Les engins piégés de plus de 45 kilogrammes représentent désormais plus de 15 % des *IED* employés, contre 10 % auparavant.

Un accroissement lié à une volonté des artificiers talibans de développer leurs propres charges explosives et une adaptation tactique allant dans le sens de l'augmentation des charges, afin d'atteindre, par l'effet de souffle, l'équipage des nouveaux engins blindés de type *MRAP*, mieux protégés contre les fragments. La charge explosive, qui a tué à la fin décembre 2009 la journaliste Michelle Lang et quatre militaires canadiens, a propulsé et retourné le blindé léger de type *LAV* à près de dix mètres du point d'explosion. L'engin aurait été placé dans un tunnel creusé sous la route.

Les IED constituent aujourd'hui la principale menace contre les troupes occidentales en Afghanistan. Outre l'augmentation de la puissance explosive, le nombre d'engins est également en croissance exponentielle. En 2009, il v a eu environ 7230 incidents impliquant des engins piégés, contre 4170 en 2008 et seulement 80 en 2003. Ces chiffres prennent en compte les explosions, les découvertes, les neutralisations et les signalements d'engins explosifs par des civils. Il s'agit d'une croissance inquiétante de l'emploi des engins piégés et de leur efficacité, malgré les 15 milliards de dollars dépensés dans le développement de technologies de lutte contre les IED au cours des cinq dernières années. Certaines sources craignent désormais une spécialisation technique de ces engins, avec le développement de systèmes destinés à des emplois antipersonnel et d'engins à charge creuse de type EFP. Selon une étude du Homeland Security Market Research, le nombre d'engins utilisés a bondi de 400 % depuis 2007, entraînant une hausse de 400 % du nombre de militaires tués, de 700 % de celui des blessés. Sur les 448 militaires de la

coalition morts en opération en 2009, 280 ont été victimes d'*IED* (48 militaires britanniques sur 108, 129 américains).

Outre l'efficacité militaire, plusieurs sources britanniques soulignent l'impact des IED sur les opérations de la coalition, qui entraînent une timidité dans les sorties des unités. Un récent rapport du Pentagone estime urgent le déploiement de moyens de détection et de surveillance aériens supplémentaires, ainsi que le développement de systèmes de brouillages pour les engins utilisant des réseaux sans fil ou des dispositifs optiques. Selon des études américaines, le développement de moyens permettant de contrer cette seconde génération d'IED devrait coûter quelque cinq milliards de dollars par an...

#### La probabilité qu'un chien découvre un explosif est très élevée. Mieux que certaines machines

Les chiens restent l'un des moyens les plus sûrs pour la détection d'engins piégés, mais le dispositif requiert un nombre important d'animaux et beaucoup de temps. Malgré les progrès réalisés dans le matériel de détection d'explosifs, les chiens dressés à cette fonction s'avèrent nettement les plus efficaces. En Afghanistan, ils sont de plus en plus utilisés pour détecter les *IED*. Fin juillet 2010, ce sont des chiens militaires qui aident des policiers du RAID à localiser des armes à la suite des graves incidents qui se sont déroulés à Grenoble.

Lors de missions intérieures ou d'opérations extérieures, ces chiens au flair hors pair sont utilisés par les unités de l'armée de l'air (commandos parachutistes de l'air 20 et 30), de l'armée de terre (132º bataillon cynophile de l'armée de terre), dans des missions de fouille opérationnelle et de recherche d'engins explosifs improvisés. «Nous sommes vingt-sept maîtres chiens à avoir cette spécialité «Explo» au 132º BCAT, explique l'adjudant Jérôme Fraiche, chef de la section détection explosifs.

Nous intervenons, non seulement en France afin d'assurer la sécurité de certains événements comme le sommet de l'OTAN à Strasbourg en 2009, mais aussi en opération extérieure. Trois des nôtres sont en permanence à Kaboul, au camp de Waherouse, où ils contrôlent tous les véhicules qui entrent dans le camp. Ils peuvent aussi apporter leur aide aux équipes opérationnelles de déminage pour intervenir sur ce qui pourrait être des engins explosifs improvisés.» Les chiens militaires sont de plus en plus sollicités pour prévenir ces explosions extrêmement meurtrières

« Leur flair, commente l'adjudant Jérôme Fraiche, a des capacités de détection avec lesquelles les nouvelles technologies ne rivalisent pas encore. Ils réagissent à un vaste panel de molécules pouvant entrer dans la composition d'engins explosifs. Ils sont capables de détecter, non seulement les explosifs conventionnels, mais aussi les engins artisanaux composés de produits très rustiques, qu'utilisent de plus en plus les insurgés. La probabilité qu'un chien les découvre est très élevée : mieux que certaines machines surtout quand ces dernières ne bipent que lorsque les IED comportent des éléments métalliques. Il faut avoir une bonne lecture du chien. Non seulement parce qu'il en va de notre vie et de celle des autres, mais aussi parce que, si le chien marque, il y a une procédure très lourde qui est ensuite déclenchée : périmètre de sécurité, évacuation, déminage...» Le chien reste soumis à certaines conditions comme le vent, qui disperse les molécules dans l'atmosphère, la pluie, ou la fatigue. Il ne faut pas oublier que, comme nous, il a besoin de repos.»

Le flair de ces chiens a déjà permis de trouver des *IED* posés en bordure des routes. «Ce jour-là, nous étions en train d'assister des démineurs à l'ouverture d'un axe routier, se souvient le caporal-chef Gérard Garrido. Avec mon chien nous explorions une zone, lorsqu'il s'est assis. J'ai croisé son regard et j'ai immédiatement compris. Une grosse bulle de fierté m'a envahi. Nous avions trouvé un *IED*.»

Pouvoir détecter tous les types d'explosifs exige un entraînement poussé. «Le chien de détection explosif doit être indifférent à l'environnement et surtout il doit être joueur. C'est primordial, souligne l'adjudant Fraiche. Car il va passer sa carrière à chercher son jouet, dans lequel est caché l'explosif.» C'est par le biais du jeu, que le chien mémorise les odeurs. Il va se fier à l'odeur de l'explosif pour retrouver son jouet. «Le maitre-chien doit constamment encourager et motiver son chien, même si la situation sécuritaire ne s'y prête pas.» Une fois les odeurs mémorisées, il faut peaufiner l'entraînement. A leur arrivée en Afghanistan,

les maîtres-chiens demandent aux sapeurs du génie de leur donner des explosifs utilisés par les insurgés pour que le chien *apprenne* ces nouvelles molécules. Par ailleurs, il faut le dresser à s'intéresser à autre chose qu'à son jouet. Gare aux surprises : «La première fois que nous sommes allés en Afghanistan, le chien a dû se familiariser à la population afghane, il ne fallait pas qu'il puisse être distrait par son nouvel environnement, la circulation...

D'où l'importance de l'exposer au plus grand nombre de situations possibles avant le départ et de l'emmener sur les terrains les plus variés pour qu'il ne soit pas surpris.»

### Fantastique offre culturelle. Vivez-la *avec passion*.



Une Suisseriche en événements fascinants – nous nous y engage on sensoutenant des manifestations sportives et culturelles d'exception dans tout le pays. Vivez ces moments d'émotion avec passion.

UBSSA Ruedel'Avenir5,2800Delémont RueduJura11,2900Porrentruy



## Chars de combat actuels : systèmes de conduite du tir

Marc Chassilan

Les évolutions les plus significatives des conduites de tir sont dues à l'introduction de l'électronique et de l'optronique. L'électronique permet d'introduire des calculs balistiques, donc la mise à disposition du pointeur d'informations sur le but futur, l'optronique d'autoriser le tir de nuit et la télémétrie laser instantanée. L'introduction de la stabilisation des organes de visée, puis celle des tourelles permettent le tir en marche tout temps sur cibles mobiles comme sur l'AMX-40, le Leopard-2 et le Leclerc<sup>1</sup>.

Le mode «Tout automatique» est techniquement accessible, dès lors que le suivi initial de la cible, nécessaire à l'alimentation des algorithmes de calcul (vitesse et distance), se fait automatiquement avec un radar millimétrique ou un système de *tracking* infrarouge. Ce suivi de cible est encore manuel dans la plupart des chars du monde, sa qualité dépend donc de la dextérité du pointeur. Une séquence classique de tir se décompose en observation, détection (il y a quelque chose), reconnaissance (c'est un char), identification (c'est un *T-72*), visée, pointage du canon et stabilisation, télémétrie et suivi de la cible, calcul des corrections de tir, tir, destruction de la cible, nouvel engagement.

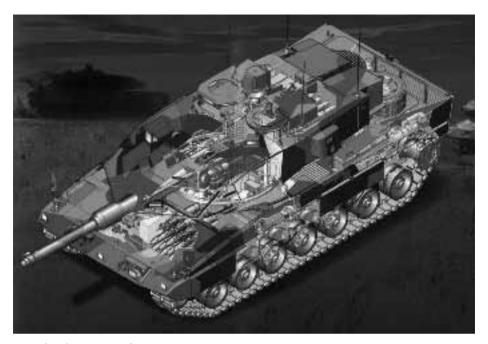
### Organisation d'une conduite de tir moderne

Les conduites de tir modernes sont organisées autour des mêmes composants : des capteurs (organes de visée, météo, dévers, télémètre) qui alimentent le calculateur de conduite de tir en informations sur la position, la cinématique de la cible et l'attitude du char tireur, un calculateur qui gère essentiellement des temps (temps de vol de l'obus, temps de parcours de la cible, temps de parcours du char tireur), deux chaînes de motorisation «Site» et «Gisement» qui reçoivent des ordres du calculateur pour positionner dans l'espace la bouche du canon. Le calculateur élabore un certain nombre de corrections de sorte que, à un instant «T», la cible et l'obus se trouvent au même endroit, en clair, l'obus touche la cible.

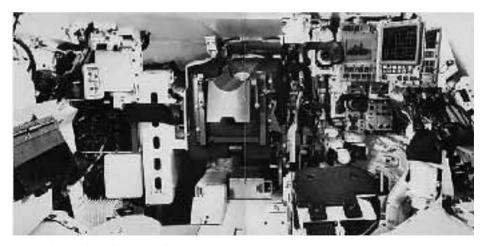
On distingue les corrections géométriques, balistiques et cinématiques, dont la somme forme la correction de tir. Les corrections géométriques compensent

- La parallaxe entre l'axe du canon et l'organe de visée. Ils sont physiquement éloignés sur une tourelle.
- L'arcure du canon. Un tube d'acier ploie sous son propre poids et peut prendre de la courbure latérale sous l'effet du soleil qui chauffe sur un côté, d'où l'utilisation de manchon anti-arcure qui doit homogénéiser la température autour du tube.
- Les résultats des tirs de référence. Chaque tube a sa propre signature, conséquence de sa fabrication. L'un tire naturellement en haut à droite, tandis qu'un autre tire plutôt en bas à gauche, d'où l'introduction d'une correction qui tient compte de ce comportement particulier.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Condensé de «Les chars de combat en action, t. 5», Raids hors-série N° 32, juin 2009, pp. 54-58.



Ecorché d'un Leopard-2.



Poste de combat du Leopard-2.

Les corrections balistiques s'appréhendent assez bien. Chaque munition (flèche, explosive, fumigène) vole à sa propre vitesse qui décroît suivant une loi physique qui lui est particulière et suit un vol balistique spécifique. Les flèches ont une trajectoire plate et tendue à cause de leur très haute vitesse. Les obus plus lents doivent être tirés avec un angle de site plus élevé pour atteindre la même distance. Il en découle des hauteurs de trajectoire (apogée) différentes. Pour espérer toucher une cible, il est préférable de ne pas passer au-dessus...

La trajectoire d'un obus-flèche, tiré à 2000 m, a un apogée d'un peu plus de 2 m; celle d'un obus HEAT d'environ 7 m. D'où la notion très pratique et très opérationnelle de tir à la hausse de combat, qui consiste à viser la base de la cible et faire feu sans télémétrer, car la trajectoire de l'obus passera forcément par la cible. Ce tir à la hausse de combat est très utilisé pour tirer des obus-flèches jusqu'à 1500-1600 m, car on évite de télémétrer, donc de se dévoiler. D'un point de vue balistique, la distance en mètres correspond peu ou prou à la vitesse initiale en mètre par seconde. Il appartient au commandant de char ou au pointeur d'estimer qu'il peut ouvrir le feu sans télémétrer. La trajectoire de l'obus dépend de cinq paramètres principaux : la distance à la cible, la vitesse radiale du vent, la température externe, le coefficient balistique, la vitesse initiale de la munition. La combinaison de ces paramètres permet d'établir les tables de tir bien connues des balisticiens, et qui sont enregistrées dans le calculateur de conduite de tir.

La distance à la cible est, soit mesurée (télémètre optique ou laser, calcul sur point remarquable identifié sur un écran cartographique), soit estimée par l'équipage par rapport à un point remarquable observé sur le terrain ou *au pif*. La vitesse radiale du vent est, soit mesurée par la centrale météo situé sur la tourelle, soit estimée par l'équipage qui peut l'introduire à la main dans le calculateur (« Faible », «Moyen», «Fort»). La limite de ces deux méthodes est qu'elles fournissent la vitesse à l'endroit où se tient le char tireur, non sur la trajectoire, ce qui serait plus intéressant. La température extérieure a une influence importante sur la trajectoire, car la vitesse du projectile est une fonction croissante de la température. Le coefficient balistique en tient compte et combine aussi la pression extérieure. La vitesse initiale d'une munition est influencée par deux paramètres : la température de la poudre (plus celle-ci est élevée, plus la munition partira vite) et le facteur d'usure du tube exprimé en équivalent «Nombre de coups tirés». A ces cinq paramètres principaux, il n'est pas rare d'en ajouter deux autres : la force de Coriolis et le *drift*<sup>2</sup> si l'on tire avec un tube ravé qui imprime à l'obus une vitesse de rotation élevée sur son axe principal.

Les corrections cinématiques ont pour objectif de gérer le déplacement de trois objets : le char tireur, l'obus et la cible. Les principaux paramètres retenus sont la vitesse angulaire de la cible par rapport au char (calculée au moment du suivi de cible par le tireur), la distance à la cible, la vitesse du char tireur et le temps du vol du projectile. C'est aussi la prise en compte du dévers statique, voire dynamique, lequel doit être estimé de manière précise pour ramener le tube dans un plan vertical au moment du tir. Les conduites de tir modernes ont introduit la notion de «Fenêtre de tir», une zone de l'espace située au bout du tube. En clair, tout départ de coup au moment où la volée traverse cette zone se traduit par une grande probabilité de toucher. On agrandit ou on resserre l'étendue de cette fenêtre suivant la probabilité de toucher souhaitée.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Qui s'exprime Kt<sup>2</sup> (temps de vol jusqu'à la cible)/D (distance à la cible).

#### Les motorisations

La qualité du tir d'un char moderne repose en grande partie sur les performances de la motorisation de la tourelle et du canon. Longtemps restées manuelles ou hydrauliques (avec secours manuel), les motorisations sont désormais électriques. Ce basculement a eu lieu il y a une trentaine d'années après les combats du Kippour où nombre d'équipages israéliens brûlèrent vifs dans leurs chars incendiés par le fluide hydraulique utilisé par les moteurs «Site» et «Gisement» des tourelles des *M-60* ou des *Centurions*.

Tous les chars de dernière génération, sauf le *M-1* américain, utilisent des systèmes électriques de motorisation. A partir d'une source

électrique (le plus souvent les batteries) traversant le joint tournant de tourelle, on alimente des moteurs à courant continu. C'est une commande en courant, donc en intensité, qui fait varier le couple, donc l'accélération, transmis à la tourelle ou au canon. On distingue deux technologies qui se différencient par le voltage utilisé. Beaucoup de chars comme le Merkava, l'Ariete, le Leopard-2A6 conservent les 24/28 volts du circuit primaire de leur châssis. Le Leclerc ou le Challenger fonctionnent avec une tension plus élevée, respectivement 270 et 100 volts, pour diminuer la taille des composants électriques : elle est liée à l'intensité du courant. Il est plus intéressant de travailler avec de courants faibles et des tensions élevées que le contraire...

M. C.

Daniel Schindelholz Agent général

Zurich Assurances Rue des Moulins 12 2800 Delémont

Tél.: 032 421 42 14

daniel.schindelholz@zurich.ch



## Blindés : le duel de la roue et de la chenille

« S'il te plaît, dessine-moi un char !» Une tourelle avec un gros canon, un châssis bien solide, une demi-douzaine de roues et des chenilles autour. Des chenilles ? Maintenant. regardez les images du défilé du 14 iuillet. La plupart des blindés roulent sur... des roues. Des roues ou des chenilles ? C'est une guerre sans merci qui fait rage dans les états-majors et les régiments. Une guerre très secrète et très franco-française où l'on s'affronte à coup d'innovations technologiques, de considérations budgétaires, d'expériences de combat ou de souvenirs des grandes manœuvres. Une guerre où, depuis vingt ans, un camp a gagné sur l'autre. La roue triomphe et les chenillés en sont réduits à préparer la revanche<sup>1</sup>.

L'opposition est fondamentalement culturelle et les arguments ne servent qu'à nourrir une querelle identitaire. D'un côté, les partisans du léger - de la roue - estiment qu'à la guerre, il faut être «souple, félin et manœuvrier», comme disent les parachutistes et ne pas s'encombrer de matériels trop exigeants. De l'autre, les défenseurs du lourd, qui savent que, lorsque les choses sérieuses commencent, le soldat n'est jamais trop protégé ou trop armé. Deux traditions militaires qui forment, ensemble, l'armée française : l'une tournée vers le grand large, héritière des campagnes coloniales, l'autre, le regard fixé sur la ligne bleue des Vosges, qui se souvient d'Austerlitz et de Verdun. Deux écoles irréconciliables: Lyautey contre de Gaulle. Le char, qui n'en peut mais, est le point d'application de cette querelle. Le char, ou plutôt son train de roulement.

L'avantage de la chenille est qu'elle répartit mieux la pression au sol que ne le fera jamais une roue. Le poids de l'engin repose sur une plus grande surface. La chenille s'enfonce moins et adhère mieux. C'est la raison pour laquelle on l'utilise pour faire avancer les dameuses des stations de ski ou les motosneige. L'historien des blindés, Stéphane Ferrard, assure que le premier char français, le *FT-17*, pouvait rouler sur le pied d'un fantassin très bien chaussé sans l'écraser... Le *FT-17* pesait 6,7 tonnes...

L'inventeur du véhicule blindé à chenilles est l'écrivain britannique H.G. Wells, l'un des pères de la science-fiction à l'égal de Jules Verne. S'inspirant des tracteurs agricoles chenillés qui venaient d'être inventés aux Etats-Unis, il publie en 1903 un récit d'anticipation militaire, intitulé The Land Ironclads (Les cuirassés terrestres), iamais traduit en français. Avant la Première Guerre mondiale, l'armée française a déjà des engins blindés à roues, appelés automitrailleuses et autocanons, en fonction de l'arme qu'elles transportent. Dès les premiers mois du conflit, ces véhicules ne peuvent plus circuler sur les terrains défoncés, souvent boueux et recouverts d'obstacles comme des barbelés, raconte Stéphane Ferrard, «Il fallait remplacer les roues par des chenilles ».

Ingénieurs français et britanniques, les derniers ayant peut-être lu H. G. Wells, inventent en même temps le même engin. «L'idée était d'abord de pouvoir écraser les fils de fer barbelés qui bloquaient la progression de l'infanterie».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> D'après un article paru dans Libération.



Le dernier-né des véhicules de combat d'infanterie (VBCI) de l'armée française.

Pas la peine d'aller vite : les engins filent un bon 7 km/h... Cette lenteur est leur grand point faible. On le voit dès 1918, lorsque les armées alliées se lancent à la poursuite des Allemands en retraite. Il faut aller vite et l'on ressort les engins sur roues qui progressent alors à 60 km/h.

Le Français qui a inventé le char chenillé, le colonel Estienne, est également celui qui fournit les plus solides arguments techniques à ses adversaires. Passionné par l'idée d'une route transsaharienne, il étudie, avec Renault, un prototype de camion 8x8, capable de rouler en tout-terrain, en particulier sur les dunes de sables. De ces travaux naissent dans les années 1930 des projets français de chars à roues. La défaite de 1940 empêche l'entrée en service de ces *Panhard AM 201*, une spécialité bien française, qui débouchera en 1951 sur l'*Engin blindé de reconnaissance (EBR*). Les partisans

de la roue tiennent là leur engin, ils ne le lâcheront plus. Pendant les années 1930-1940, défenseurs de la roue et avocats de la chenille trouvent un terrain d'entente provisoire avec les semi-chenillés. Ce sont, par exemple, les autochenilles Citroën de la Croisière laune et de la Croisière, des véhicules avec deux roues à l'avant et des chenilles à l'arrière. Le semichenillé est inventé par un Franc-comtois au service du tsar Nicolas II. Adolphe Kégresse est le responsable du garage de l'Empereur à Saint-Pétersbourg. Il met au point ce système hybride pour permettre aux véhicules automobiles de rouler sur la neige. Il en existe une version militaire, le célèbre half-track américain. Les détracteurs du système disent qu'il cumule les inconvénients de la roue et ceux de la chenille, d'où son abandon sans regret à partir des années 1960. On en revient au duel roues contre chenilles.

Les partisans de la chenille ne manquent pas d'imagination. Ils inventent des motos chenillées, l'étonnante *Kettenkraftrad* de la *Wehrmacht* et pensent même un temps équiper les avions de trains d'atterrissage à chenilles : des essais ont lieu dans les années 1950 et aboutissent à des résultats mitigés qui provoquent leur abandon...

A la suite de la Seconde Guerre mondiale, la plupart des pays, en particulier les Etats-Unis, l'Union soviétique et les puissances européennes, privilégient l'usage de la chenille. Pour une raison simple : les chars de combat deviennent de plus en plus lourds, passant en trois décennies de 30 à 60 tonnes. Or, jusqu'aux années 1980, il est quasiment impossible de construire un engin à roues de plus de 15 tonnes. «Les chenillés sont lourds, non pas parce qu'ils sont chenillés mais parce qu'on leur fait transporter des choses qu'un véhicule à roues ne pourrait pas transporter, explique un spécialiste militaire. La chenille est le moyen le plus léger et le plus compact qui soit : le train de roulement du char *Leclerc* pèse douze tonnes. S'il était à roues, il en pèserait 17 et serait surtout 2,5 fois plus volumineux.»

Le problème, c'est que les chenilles sont plus chères que des pneus : «Le coût au kilomètre du train de roulement d'un char Leclerc est trois fois supérieur à celui du nouveau VBCI», le véhicule blindé de combat d'infanterie à huit roues. Or, les pneus spéciaux qui équipent le VBCI ne sont déjà pas donnés, entre 3000 et 4000 euros pièce. Sachant que l'armée de terre espère acquérir 700 VBCI, cela fait 5600 pneus (sans les rechanges), soit une facture d'environ 20 millions d'euros. «Et ils s'usent vite, ces pneus, note un expert. Avec plus de trois tonnes à la roue, il faut les changer après quelques milliers de kilomètres. » Le problème, c'est que les chenilles vivent encore moins longtemps, surtout si on les utilise sur des terrains caillouteux, comme au Sud du Liban. On n'en sort pas!

Le camp de la roue prend pourtant le dessus depuis les années 80. Il s'agit alors de se porter le plus vite possible au-devant des divisions soviétiques stationnées juste derrière le Rideau de fer. On compte alors sur deux engins : l'hélicoptère de combat *Gazelle* et le char léger (15 tonnes) à roues AMX 10 RC. On fait de iolies manœuvres avec les Allemands, dont l'une baptisée «KECKER SPATZ». Un moineau, même hardi, contre l'ours soviétique, tout est dit. «On était parvenu à faire un bond de huit cents kilomètres en une journée, pour se porter sur un créneau le long du Rideau de fer, se souvient un participant. Tout le monde était très content et c'est ce qui a inspiré le modèle d'armée d'aujourd'hui. Ce que l'histoire ne dit pas, c'est combien de minutes, on aurait alors tenu avec nos engins face aux divisions blindées mécanisées de l'armée russe...»

A l'exception du char Leclerc, qui ne manque pas d'ennemis au sein de l'armée de terre, tous les nouveaux véhicules français sont, depuis lors, équipés de roues, y compris l'énorme SPRAT, un système permettant de jeter un pont sur une rivière. Pesant 55 tonnes, autant qu'un char Leclerc, il repose sur dix roues... Les obusiers de 155 sont maintenant installés sur des camions (Caesar) et les véhicules de combat d'infanterie troquent la chenille des AMX 10P contre les roues du VBCI. A terme, toute l'armée de terre sera sur roues, à l'exception de quatre régiments de chars Leclerc et de quelques matériels annexes et vieillissants. La victoire de la roue est quasi totale et le *léger* a gagné la partie.

Sauf que les Français sont les seuls à penser comme cela! Ni les Américains, ni les Russes, ni les Britanniques, ni les Allemands, ni les pacifiques Nordiques, ni les moins pacifiques Israéliens, ni les armées arabes, chinoises, indiennes, coréennes ou japonaises, ne font de même. Toutes continuent à croire aux vertus de la chenille, sans exclure la roue pour des véhicules plus légers. Surtout qu'apparaissent

de nouvelles chenilles souples, une spécialité du groupe canadien Soucy, qui permettent d'équiper des véhicules légers, comme les chenillettes articulées *VHM*. Une petite merveille de technologie qui permet de passer partout : dans la neige, dans les marécages ou dans le sable. En haute montagne, comme sur les plages. Même l'armée française en possède, c'est dire...

La plupart des militaires étrangers regardent leurs homologues français avec un certain étonnement. Si le char *Leclerc* vaut largement ses concurrents, personne ne comprend pourquoi les Français s'obstinent à mettre sur des roues ce qu'ils dotent, eux, de chenilles.

L'infanterie française a le VBCI, les Allemands ont le Puma, les Suédois le CV 90, les Américains le Bradley, les Britanniques le Warrior, les Israéliens l'Achzarit. Plus lourds, donc plus protégés, donc à chenilles. Lorsque la France s'engage au Sud-Liban à l'été 2006, elle envoie pourtant des engins chenillés de type Guerre froide. Il faut dire qu'en face, il y a des gens sérieux, Tsahal et le Hezbollah. Alors que la protection du combattant devient une priorité de toutes les armées engagées dans des opérations de guerre réelle, il se peut que les Français, avec leur goût de la roue symbole de la légèreté, aient raison contre le monde entier. Mais il se peut aussi que ce ne soit pas le cas.

### Le défi de la «bombe sale»

L'explosion d'une bombe sale, autrement dit une bombe conventionnelle à laquelle on a ajouté du matériau radioactif, pose des problèmes complexe aux organisations d'urgence. En 2010, la Centrale nationale d'alarme (CENAL) s'est consacrée principalement au scénario «bombe sale» afin d'améliorer, en collaboration avec ses partenaires, le niveau des connaissances et la préparation dans la perspective d'un tel cas.

Par l'explosion de la bombe, le matériau radioactif est éparpillé dans l'environnement. L'effet principal résulte, non pas de la radioactivité, mais surtout de la puissance explosive et de la réaction psychologique suscitée par l'annonce d'une contamination radioactive.

Sous bien des aspects, le scénario « Bombe sale » se situe à l'intersection des compétences de différents organes. Les événements impliquant une augmentation de la radioactivité relèvent de la responsabilité de la Confédération et de celle de la Centrale nationale d'alarme dans la première phase mais, comme le scénario commence par une explosion, ce sont les forces d'intervention locales qui sont les premières à l'œuvre. Et si une contamination est constatée ultérieurement, la responsabilité de la direction des opérations ne peut plus, pour des raisons pratiques, être transmise à un autre organe.

En outre, les effets de la contamination radioactive étant très locaux, les mesures de protection devraient, elles aussi, être prises en fonction des données locales. Dans ce contexte, le rôle de la CENAL est de mettre ses compétences au service de la direction de l'intervention, de faire des recommandations en matière de radioprotection et de gestion de la radioactivité, d'engager son organisation, de manière à ce qu'on puisse se faire le plus vite possible une idée précise de la menace radiologique. Au niveau de l'information de la population également, la CENAL collabore étroitement avec la direction d'intervention locale. Il s'agit de répondre au besoin d'information des personnes habitant la zone touchée ou y passant au moment de l'explosion. Elles ont parfois besoin d'être rassurées.

La CENAL doit aussi collaborer avec la Sécurité intérieure, afin de déterminer s'il existe une menace ou pour rechercher des informations sur les auteurs de l'attentat, avec le Comité directeur radioactivité (CODRA), qui entre en action dans un deuxième temps, afin de coordonner les mesures prises par les services fédéraux concernés, enfin avec ses partenaires internationaux. En effet, si une ville frontière est touchée, ceux-ci sont intéressés à obtenir dans les meilleurs délais le plus d'informations possible sur l'événement.

Deux exercices ont déjà eu lieu en Suisse sur la base du scénario «Bombe sale», dans les cantons de Zoug (2007) et de Zurich (2005). En outre, la Commission pour la protection ABC (ComABC) dispose depuis 2007 d'un plan d'intervention. La CENAL a organisé en 2010 plusieurs ateliers, cours et exercices, à l'interne, mais aussi avec le Canton de Genève et le CODRA, afin de consolider, d'améliorer ses procédures internes et la collaboration avec ses partenaires. Les exercices et les autres modes de formation nécessitant une bonne préparation, le coup d'envoi a été donné par une série de séances internes destinées à définir les procédures et les prestations, à identifier les défis et à fixer les lignes directrices des exercices.

# Le Rapport sur l'armée permettra-t-il de soigner les graves maladies de la patiente ?

Col Hervé de Weck

Le Rapport du Conseil fédéral sur l'armée, daté du 1er octobre 2010 et rédigé – c'est normal – d'une manière politiquement neutre, donne des indications très inquiétantes. La priorité va aux engagements probables, «la sauvegarde et le développement de la compétence de défense sont intégrés dans l'instruction dans la mesure où la situation le permet. Les lacunes qui se multiplient au niveau du matériel et le manque de possibilités de s'entraîner contribuent à démotiver les cadres et la troupe (...). L'image ternie qu'a l'armée (...) fait naître des incertitudes dans l'esprit des candidats potentiels».

#### Un diagnostic très inquiétant

Il y a aujourd'hui un déficit de 20 % chez les officiers de milice, de 30 % chez les officiers EMG, seule la moitié des fonctions dans les états-majors de bataillon ont été repourvues en 2009. Le personnel de carrière ou contractuel, disponible pour l'instruction de base, se trouve en sous-effectif. En revanche, les besoins en sous-officiers sont couverts. Les structures actuelles de l'armée se révèlent surdimensionnées et, compte tenu du potentiel de recrutement, condamnées à la sous-dotation.

Que dire de l'équipement et de l'armement ? Ces dix dernières années, l'armée n'a plus été équipée intégralement «Des systèmes nécessaires (...) n'ont pas été acquis, ce qui entraîne des lacunes au niveau des capacités. (...) pour l'infanterie [l'Arme principale], il n'y a pas suffisamment de véhicules blindés de transport de troupe, de chars de grenadiers à roues, de chars de commandement et de movens de transmission. Les formations de réserve ne sont pas équipées et les formations actives (...) n'auraient que l'équivalent d'environ deux brigades sur six à être complètement équipées. (...) Les lacunes au niveau du matériel apparaissent avant tout dans le domaine de la défense contre une attaque militaire<sup>1</sup>. (...) Il existe (...) d'importantes lacunes de capacités aux Forces aériennes en matière de défense»: remplacement non assuré du F-5 Tiger, reconnaissance aérienne opérative, DCA incapable de combattre des aéronefs à des distances et des altitudes élevés, appui au sol des troupes combattantes<sup>2</sup>. Une montée en puissance devrait combler ces lacunes, à moins que l'on admette un risque calculé.

L'état du matériel est défectueux, les moyens du service sanitaire ne couvrent pas les besoins quantitatifs et qualitatifs de l'armée. En 2010, des entreprises extérieures à l'armée effectuent les trois quarts des opérations de maintenance! Par un recours de plus en plus fréquent à des prestations de ce genre, l'armée accroît ses dépendances. «Les nouveaux systèmes plus complexes imposent souvent des exigences plus élevées au personnel et/ou requièrent du personnel supplémentaire qu'on ne peut pas

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Feu opératif, logistique du champ de bataille.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cette lacune, consécutive à la mise hors service du *Hunter*, existe depuis près de vingt ans.

recruter avec les ressources disponibles (...).» Impossible également de financer l'adaptation, la modernisation et la remise en état du parc immobilier de l'armée<sup>3</sup>.

« Un équilibre durable entre les prestations et les ressources ne peut pas être garanti dans les conditions-cadres actuelles. (...) Le seul moyen d'atteindre à l'équilibre (...) est d'augmenter [à 5 milliards] les moyens financiers consacrés à l'armée et d'adapter son organisation (...) ou de réduire massivement les prestations exigées.»

## Quelle armée au-delà de l'Etape de développement 2008-11?

Comment le Rapport sur l'armée du 1<sup>er</sup> octobre 2010, qui semble avoir connu seize moutures, envisage-t-il l'armée suisse de demain, avant que n'intervienne la moulinette des Chambres fédérales et des partis divisés face à la chose militaire, avec Etapes de réalisation, nouvelles mesures d'économie et coupes de crédits<sup>4</sup>?

C'est l'armée de milice d'un Etat neutre, qui repose sur l'obligation générale de servir. Sa compétence essentielle demeure le maintien et le développement de la défense. Bien que la multifonctionnalité s'avère un paramètre essentiel de la liberté de manœuvre, elle pèse lourdement sur les coûts, d'où la nécessité de spécialisations. Le Conseil fédéral refuse une armée de métier, une armée dans laquelle les obligations militaires seraient remplies en un bloc, une armée dont les cadres se composeraient exclusivement de professionnels et de contractuels. Ce sont des systèmes qui «ne s'adaptent pas aux réalités politiques, sociales et militaires du pays.»

Il faut instruire au combat interarmes jusqu'au niveau de la brigade des formations d'engagement, mais seulement 15 000 militaires, soit 2 brigades entièrement équipées pour l'action au sol, et 7000 militaires pour les opérations aériennes. Au-dessous de ce minimum, le maintien et le développement de la compétence-clé «Défense» ne serait plus garantie. Ces formations terrestres alignent chars de combat, chars de grenadiers, moyens antichars, armes d'appui (lance-mines, obusiers blindés), chars poseurs de ponts, chars du génie, chars de déminage. Au niveau armée, on maîtrise la conduite à l'engagement de brigades complètes. «L'instruction aux tâches complexes de conduite des opérations requiert deux brigades et des éléments d'échelons de conduite supérieurs pour assurer l'efficacité au sol de l'ensemble du système de défense. » Le remplacement partiel des F-5 Tiger par au moins 22 appareils, «le nombre le plus petit qui puisse être envisagé d'un point de vue militaire», est indispensable, ce qui coûterait entre 3,5 et 5 milliards de francs, le coût d'exploitation de cette flotte s'élevant annuellement à 100-200 millions. Y renoncer signifierait que les Forces aériennes «fourniraient des prestations d'un niveau inférieur à ce que le Conseil fédéral considère comme nécessaire pour pourvoir à la sécurité du pays.»

Cette conception de la défense exige que l'on comble les lacunes actuelles de capacité. Une adaptation de la doctrine de défense s'impose également, fonction du niveau technologique à atteindre et des capacités de l'armée, car la doctrine « Défense » de l'Armée XXI prend en compte toutes les brigades, qu'elles soient d'infanterie, d'infanterie de montagne ou blindées.

Il n'apparaît pas nécessaire d'instruire et d'équiper pour la défense les formations

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Des lacunes financières de 500 millions subsistent pour les années 2012-2016.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les grandes lignes des concepts, de même que les mesures d'économie qui auront été préconisées par le Conseil fédéral serviront de base à un message à l'Assemblée fédérale concernant des adaptations de la loi sur l'armée et l'administration militaires, ainsi que de l'ordonnance sur l'organisation de l'armée. Le Parlement pourrait traiter le sujet en 2013. Les adaptations seraient mises en œuvre entre 2015 et 2020.

d'engagement chargées de l'appui aux autorités civiles. Les bataillons d'infanterie perdront leur compagnie de lance-mines, les brigades d'infanterie leur groupe d'artillerie ainsi que leur compagnie de détachement de commandement figurant au bataillon d'aide au commandement, qui seront dissoutes. En revanche, ces bataillons et ces brigades disposeront de la totalité de l'équipement nécessaire pour leurs missions, entre autres véhicules blindés de transport, vestes de protection, drones, movens d'exploration, appareils de vision nocturne, systèmes de surveillance. «Pour assurer la disponibilité requise, les formations d'engagement doivent être équipées au complet, réserve de rotation logistique supplémentaire comprise.»

Protéger simultanément certaines parties des transversales alpines, deux aéroports, les installations essentielles des organisations internationales à Genève, les infrastructures indispensables à la capacité de diriger le pays, à l'approvisionnement et à la distribution d'énergie, celles vitales pour l'économie nécessite 35000 militaires, y compris les relèves, dont près de la moitié pour la conduite, la logistique et les Forces aériennes. On pourrait alors surveiller 6-8 ouvrages d'envergure<sup>5</sup>, les trois transversales et une zone frontalière.

Une instruction différenciée, taillée sur mesure, une réduction des cours de répétition en fonction de l'Arme et du type de formation réduiront le nombre annuel de jours de service, partant les dépenses d'exploitation.

La protection civile, le service civil, voire des entreprises privées assureront l'appui aux manifestations d'importance nationale. Le Rapport envisage tout de même l'engagement de militaires volontaires, arrivés au terme de leurs obligations militaires, formant un bataillon dans chaque région territoriale.

Pour l'instruction, les prestations de base et le domaine «Support» (entre autres le système «Radio d'ambassade», Polycom, Skygarde, exploitation de l'infrastructure de conduite du Conseil fédéral, défense nucléaire-bactériologique et chimique, service de santé), le Rapport prévoit 22 000 militaires.

Selon le Conseil fédéral, la collaboration internationale comprend l'instruction, l'acquisition d'armements et d'équipements, dont la plus grande partie n'est pas produite en Suisse, l'aide humanitaire et la promotion de la paix pour laquelle 1000 militaires et un budget annuel de 100 millions de francs sont prévus. Le Rapport ne fait qu'effleurer le niveau d'autonomie de la défense qu'il propose et la coopération nécessaire avec l'étranger. Ce silence, sans doute motivé par le respect de la neutralité et par la crainte de créer des échauffements politiques, n'en apparaît pas moins comme une lacune. L'armée «garantit de la façon la plus autonome possible le maintien et le développement de la compétence essentielle de la défense. Elle fournit les autres prestations en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux.» Vu les coûts, «la question se pose de savoir si la Suisse peut continuer à assurer seule la sauvegarde de sa souveraineté dans l'espace aérien ou s'il faut chercher une solution commune avec des Etats voisins». Cette voie semble peu prometteuse car, neutralité oblige, elle ne concernerait que la police aérienne et des dangers non militaires. Intéresserait-elle un Etat voisin? Serait-elle d'un coût prohibitif? On ne trouve quasiment rien concernant des scénarios de montée en puissance adaptées à différentes détériorations de la situation en Europe...

Et la question vitale des crédits ? Un plafond de 4,4 milliards de francs en moyenne par année (sans le renchérissement) pour la période 2010-2015, comprenant les dépenses d'armasuisse. Il ne découle pas d'une analyse de la menace, mais d'une volonté d'économie!

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> La surveillance d'un ouvrage de grande taille, par exemple une centrale nucléaire, requiert un millier de militaires, soit un bataillon.

Le Rapport prévoit de réduire à 60 % les dépenses d'exploitation - ce qui postule des économies de 40 % par rapport à la situation actuelle<sup>6</sup> – et de porter à 40 % les investissements. Avec ce budget, l'armée de 80000 militaires actifs pourrait remplir les tâches et les missions « qui lui sont confiées, sans accuser un retard de plus en plus grand en matière d'investissements ou de tâches d'entretien. (...) Le plafond annuel des dépenses (...) ne suffira pas à réaliser les projets d'acquisition importants (par exemple le remplacement partiel des Tiger) sans consentir des coupes claires dans d'autres secteurs de développement de l'armée. Aussi ne faut-il pas exclure une hausse temporaire du plafond (...) ou d'autres possibilités de financement (...).» Pour ne pas dépasser le cadre financier, on pourrait acquérir des équipements ou des armements fiables répondant à des besoins réduits, ce qui pourrait avoir des conséquences sur l'interopérabilité et l'accès à des technologies de pointe pour l'industrie suisse. Il faudra également couper dans les besoins d'entretien du parc immobilier.

#### La volonté d'économie l'emporte sur le souci de défense et de sécurité

Dès la sortie du Rapport sur l'armée, la Société suisse des officiers réagit : «(...) le Conseil fédéral soutient des réductions à tous les niveaux, le plafond des coûts dicte les objectifs (...). Une fois de plus ce ne sont pas les besoins de la politique de sécurité et le profil des prestations de l'armée qui en découlent qui ont mises en avant. Le déséquilibre entre les missions et les moyens risque de miner la crédibilité de la défense du pays et de l'armée de milice. Le sous-financement permanent de l'armée a déjà ouvert des lacunes inquiétantes. La SSO attend que le Parlement y apporte des corrections.» Plus inhabituel, le chef des Forces terrestres, le commandant de corps Dominique Andrey,

prend pour la première fois position dans une interview parue dans *L'Hebdo* du 6 octobre 2010

« Le peuple suisse a accepté en 2003 un modèle très complet d'organisation et de fonctionnement de l'armée, l'Armée XXI. Toutefois, cette réforme n'a jamais pu être appliquée dans son intégralité. On ne lui a pas donné les ressources nécessaires, notamment financières. Qui est-ce «on» ? L'ensemble de l'appareil politique, tant gouvernemental que parlementaire, tant la gauche que la droite. Au fil des années, nous avons accumulé des déficits structurels, financiers et en matériel. Aujourd'hui, nous nous trouvons à un moment où ce cumul devient un trou béant. (...) tout compris, nos retards d'investissements dans les matériels et l'immobilier se montent à plusieurs milliards de francs, plus de dix milliards avec la guestion du renouvellement de l'avion de combat.

(...) Je demande que des décisions politiques soient prises afin de clarifier ce qu'on attend de l'armée et qu'on rétablisse un équilibre entre tâches et ressources. Est-ce que les politiques se moquent des militaires ? (...) L'armée est devenue un simple pion sur l'échiquier des départements fédéraux et des partis politiques. Avec une armée de professionnels, on pourrait dire: «Vous êtes payés, taisez-vous». Or, nous avons une armée de milice, qui implique une part certaine de volontariat et d'engagement individuels. Tôt au tard, les citoyens-contribuables-soldats en auront assez de ces divergences et ils s'annonceront partants. (...) Aujourd'hui, il nous manque les moyens nécessaires pour assurer les tâches qui nous sont confiées. La solution est simple : soit on nous demande d'en faire moins avec les effectifs actuels, soit on donne plus de moyens. Ou alors on redéfinit le rôle de l'armée et on la redimensionne (...).»

H. W.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Ce qui pourrait entraîner entre autres 1000 suppressions d'emplois sur 10 ans.

# Le lieutenant Murielle von Büren-Huser, pilote militaire de carrière

Lt-col Pia Zürcher-Vercelli

Le rêve du lieutenant Murielle von Büren-Huser s'est réalisé. Le 30 juillet 2009, elle a obtenu son brevet de pilote militaire de carrière en compagnie de six autres camarades, après cinq ans et demi d'instruction. Elle s'est inscrite à la première instruction de base aéronautique déjà à l'âge de seize ans, et elle a commencé l'instruction aéronautique préparatoire IAP (aujourd'hui SPHAIR) après avoir réussi les tests d'aptitude<sup>1</sup>.

Ensuite, Murielle von Büren s'est consacrée à ses études, a suivi le séminaire pédagogique à Köniz et a enseigné dans une école primaire pendant deux ans. Elle a aussi travaillé comme responsable du département «Linguistique» dans une école de langues. La passion du vol ne l'a pourtant jamais quittée. Elle a donc pris des cours de vol en parallèle de l'école et du travail : elle a décroché la licence de pilote privé.

Quand on lui demande ce qu'elle aurait fait si elle n'avait pas passé toutes les sélections, Murielle von Büren répond simplement : «Je serais restée maîtresse d'école, car j'aimais beaucoup enseigner. Mais j'aimais encore plus voler, c'est pourquoi j'en ai fait mon métier.» Mais pourquoi pilote dans l'armée ? Réponse de Murielle von Büren : «L'éventail très vaste des tâches d'un pilote militaire m'attirait et offrait une diversité qui fait défaut aux pilotes civils.»



Contrôles usuels avant le décollage de l'hélicoptère Alouette III.

Pour comprendre la fascination de Murielle von Büren-Huser pour les airs et choisir entre une instruction de pilote civil ou militaire, nous vous invitons à visiter le site Internet de SPHAIR qui renseigne sur les exigences régissant les cours SPHAIR. Ces cours sont ouverts aux citoyennes et citoyens suisses âgés de dixsept à vingt ans et servent d'évaluation d'aptitude professionnelle en vue d'une instruction de pilote de carrière et d'autres professions aéronautiques.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce texte a paru dans *Info Femmes dans l'armée*, décembre 2009, version Internet.

### L'instruction militaire pour commencer...

Puisque le service militaire est volontaire pour les femmes, les jeunes Suissesses intéressées par une carrière de pilote militaire doivent s'inscrire au recrutement après avoir réussi les cours SPHAIR. Lors du recrutement, la conscrite jugée apte au service s'assigne au service obligatoire par sa signature. Elle est ensuite mise au même niveau que les militaires masculins de l'armée (mêmes droits, mêmes devoirs). Après le recrutement, d'autres sélections attendent les futurs pilotes militaires avant l'école de recrues déjà. Si une recrue féminine ne les réussit pas, elle demeure astreinte au service. Autrement dit, elle n'effectuera pas son service militaire en qualité de pilote militaire après l'école de recrues mais dans la fonction qui lui aura été attribuée au recrutement.

Murielle von Büren-Huser est entrée en service à l'école de recrues d'aviation de Paverne en qualité de soldat d'aviation. Elle se rappelle sa première expérience militaire – cela demande un temps d'adaptation, «Nous n'étions que quatre femmes sur trois cents recrues». La motivation était cependant au rendez-vous, puisqu'elle voulait devenir pilote militaire de carrière: pour cette raison, elle devait aussi réussir l'instruction d'officier au grade de lieutenant en plus des sélections aéronautiques et avant de pouvoir commencer la formation de pilote auprès des Forces aériennes. Elle a donc passé quatorze mois à Payerne où elle a appris la technique de combat et le maniement des armes dans l'instruction de base générale. Elle a aussi suivi l'instruction technique comme aide-mécanicien sur Super Puma. Murielle von Büren se souvient : «L'esprit de camaraderie était très développé à l'école d'officiers. Nous étions tous très sollicités et notre volonté de réussir a été mise à rude épreuve. Nous n'étions que deux femmes sur vingt aspirants officiers.»



Les instruments du cockpit du PC-7.

### ... puis la formation de pilote

Fraîchement brevetée lieutenant, Murielle von Büren a rempli toutes les conditions pour accomplir les six semaines de sélection pour pilotes à Locarno. Ils étaient dix-sept en tout. La théorie a occupé une grande place, et l'instruction pratique s'est déroulée sur le Pilatus PC-7. Les manœuvres aériennes de base ont été instruites et exercées en premier lieu. Après ces six semaines éprouvantes, la décision sur les sept candidats pilotes autorisés à suivre la formation professionnelle sur cinq ans et demi est tombée. Cette sélection comprenait quatre candidats pour jets et trois pour hélicoptères, dont le lieutenant Murielle von Büren. Elle a alors suivi la formation pour pilotes de transport du SAT (Swiss Aviation Training) à Zurich.

Après cette formation civile commence l'école de pilotes avec l'instruction aéronautique de l'armée. Pendant les deux années qui vont suivre, Murielle von Büren change plusieurs fois de domicile : huit mois de formation *PC-7* et une première partie de l'instruction sur hélicoptère au Tessin, une année de formation sur

l'aérodrome d'Alpnach, trois mois à Dübendorf et trois à Payerne et pour finir encore trois mois à Alpnach. Cela n'a pas toujours été facile : à l'école de pilotes, on peut commettre des erreurs, mais jamais deux fois la même. Les candidats pilotes apprennent donc à vivre avec une pression constante en matière de performances. Chaque occasion de se réunir et l'esprit de camaraderie jouent donc un grand rôle.

#### Le travail au quotidien

Maintenant que sa formation est achevée, le lieutenant Murielle von Büren est stationnée sur l'aérodrome militaire de Paverne. Elle vole avec l'Alouette III et le PC-7. Élle raconte son travail quotidien avec passion, car la routine n'v a pas sa place : «Chaque jour est différent. Nos missions de vol sont très diversifiées et comprennent des vols avec charges, transports de personnes, vols pour la police et vols de recherche. Les pilotes assument une très grande responsabilité personnelle ; ils préparent et organisent eux-mêmes leurs engagements. Bien sûr, ce qui me plaît, c'est que l'on passe beaucoup de temps dans les airs. Nous travaillons aussi avec de nombreuses personnes : les mécaniciens qui assurent la maintenance des appareils et avec qui nous discutons de l'équipement requis pour chaque mission. Nous collaborons aussi avec le donneur d'ordre concernant l'exécution de la mission de vol. Si aucun vol n'est prévu, nous utilisons le temps à disposition pour l'administratif et l'entraînement personnel au vol.»

Avec le recul, le lieutenant Murielle von Büren nous livre ses impressions : «Je trouvais parfois pénible d'être si longtemps en formation. Ce n'était pas facile de toujours changer de domicile ou de faire les trajets. J'avais de la peine à garder le contact avec mon réseau de connaissances.» Aujourd'hui, elle a de nouveau plus



Christoph Widmer, Murielle von Büren et Stefano Siegrist (de g. à d.) après le premier vol en solitaire avec l'Alouette III

de temps à disposition pour vivre et pratiquer ses loisirs préférés avec son mari : faire du vélo, skier, aller au fitness, jouer aux cartes et, bien sûr, voler.

Elle considère la formation de recrue à lieutenant comme une grande expérience: la marche de cent kilomètres à l'école d'officiers représente un moment unique dans la vie de Murielle von Büren. Toutefois, rien ne saurait égaler le bonheur qu'elle a éprouvé lorsqu'elle a volé seule pour la première fois dans un PC-7 et un hélicoptère à l'école de pilotes. Enormes aussi la joie et la satisfaction d'avoir atteint son but lors de la remise des brevets de pilotes militaires de carrière. Murielle von Büren nous dévoile la devise qui l'a menée jusqu'au bout de son rêve : « Ne pas baisser les bras, ne pas perdre l'objectif de vue, avancer pas à pas et être toujours prête à donner le 100 % ou même plus !». C'est aussi un bon conseil aux jeunes femmes en cours de formation pour dévenir pilote militaire de carrière.

P. Z-V.

### Gaël Lachat, le vol comme un rêve

Laurent Nicolet

Pilote de F/A-18, le Jurassien Gaël Lachat fait partie de la Patrouille suisse depuis le début 2008, il est le seul Romand de cette formation prestigieuse. Les mercredis après-midi, le petit Gaël regardait passer des Mirages. «Je pleurais, tellement ça me plaisait. J'ai toujours voulu faire pilote<sup>1</sup>.»

Aujourd'hui, après une formation commencée à l'âge de seize ans, avec le cours dit d'instruction aéronautique préparatoire sur *Cessna*, de nombreuses sélections et divers types d'avions – *PC-7*, *Hawks*, *F-5 Tiger* – il vole sur *F/A-18* depuis la base de Payerne. «Une machine pareille, c'est le rêve, l'aboutissement du pilote militaire.»

Depuis le début 2008, il a intégré la prestigieuse Patrouille suisse où l'on entre un peu par cooptation. «Ce sont les membres de la Patrouille qui décident que telle personne rejoindra l'équipe. Et il faut qu'il y ait unanimité.» Ca tombe bien. Gaël Lachat adore le vol en formation: «On a notre position à deux ou trois mètres de l'autre avion, on vole en visuel, on n'utilise aucun système de radar. » Un sport qui nécessite plus d'engagement que le simple travail de pilote militaire : «On transpire beaucoup, il faut toujours se battre pour tenir sa position, surtout quand il y a du vent.» Gaël Lachat minimise les risques de cette discipline spectaculaire: «La Patrouille s'entraîne beaucoup, tous les lundis.» Seul Romand de la formation, craint-il des problèmes de communication en vol? «J'ai appris l'allemand et, dans les avions, on parle anglais, même si ce n'est pas toujours du Shakespeare.»

Mais le guotidien de Gaël Lachat, ce sont les F/A-18 de Paverne. Avec des exercices en général planifiés, où l'imprévisible se résume à la météo et l'issue des exercices de combat. Il v a aussi les missions de police aérienne qui consistent à accompagner des avions connaissant des problèmes, ou à intercepter ceux qui n'ont pas les autorisations nécessaires. Enfin les missions de surveillance aérienne, dans le cadre, par exemple, du récent World Economic Forum de Davos. Là, il s'agit de repousser tout avion pénétrant, par ignorance ou malveillance, dans une zone interdite préétablie. Généralement, de petits avions dont les pilotes ne connaissent pas la zone interdite, bien qu'elle soit affichée dans tous les aérodromes : «On commence par les identifier. S'ils ne répondent pas par radio, on communique avec les pilotes par gestes dans un langage international, en leur intimant l'ordre de changer de cap. On les accompagne, on peut même les contraindre à se poser.» Si l'avion continue malgré tout sa route et ne coopère pas, les choses se gâtent : «On fait les sommations d'usage avant, en dernier recours, d'ouvrir le feu.»

Selon Gaël Lachat, le *F/A-18* est parfait pour ce genre de mission : «Il est capable de voler très lentement pour s'approcher des petits avions à intercepter. » Une qualité qui sert aussi

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Migros-Magazine, 4 février 2010.

### MOVE. TOGETHER.

# Le Nouveau Futura





- Une nouvelle marque, un nouvel autocar: un nom bi
- Confortable: intérieur de qualité supérieure, environs
- Léger: capacité optimale
- Rentable: sobre et fiable
- VDL Bus & Coach: 100% autocars/autobus

### VDL Bus & Coach (Suisse) GmbH

Erlenstrasse 29, Case postale, Cl I-2535 Brügg

Teléphone +41 (0)32 366 65 65, Fax +41 (0)32 366 65 66, info@vdlbuscoach.ch





en connu nement chauffeur moderne





Gaël Lachat.

en combat aérien : «On peut laisser passer l'adversaire afin d'avoir un avantage sur lui.

La peur ? «Jamais. Il y a peut-être des moments où l'on transpire, où le cœur bat plus vite. Ça peut arriver dans la vie d'un pilote. Mais si j'avais peur, je ne volerais plus.» Gaël Lachat n'a pas connu de gros pépins jusqu'ici, «hormis une fois, sur un *Tiger*, un moteur qui s'est arrêté, ça fait la boule au ventre, c'est un moment de solitude. Cela dit, un *Tiger* peut voler avec un seul moteur.»

Les mauvais souvenirs, il les place plutôt dans l'hostilité à l'égard des avions militaires,

«les limitations, les problèmes de bruit». L'acceptation de l'initiative de Franz Weber, qui réclamait l'interdiction pour les jets de combat de survoler les zones touristiques nous aurait empêché «de remplir nos devoirs de souveraineté aérienne. Les gens deviennent de plus en plus égoïstes. Ils veulent un toit pour la Suisse, ils veulent qu'on soit là, mais ils ne veulent pas de bruit.»

Gaël Lachat revendique pourtant une sensibilité écologique. «Je trie tout et mon milieu familial est très branché environnement.» Son père, biologiste, s'occupe de revitalisation des cours d'eau. «Mais mes parents m'ont toujours soutenu et aujourd'hui, ils sont fiers.» Egalement ornithologue, son père l'a familiarisé avec cette discipline. «Bon, il m'est arrivé quand même de foncer dans un oiseau à 900 km/h, mais c'était un petit, ça a juste taché la verrière.»

Gaël Lachat, enfin, souligne les liens serrés unissant les pilotes d'une escadrille, devenus la plupart des amis qui se voient en dehors du travail : «C'est nécessaire, ça permet d'avoir une grande confiance dans un vol en formation, on met sa vie dans les mains de l'autre.»

L. N.

# René Prêtre et la Rega, mission d'envergure pour petit miracle

Christian Trottmann

Lorsque Swisstransplant fait appel à la Rega, le temps presse. Il s'agit d'héliporter de suite des organes vitaux jusqu'à l'hôpital où aura lieu la transplantation. Lors de ces missions au service de patients gravement atteints, chaque minute compte¹.

Quand la Rega reçoit pour mandat de rapatrier, dans les meilleurs délais, un médecin depuis son lieu de vacances à Avoriaz (France) jusqu'à l'hôpital pédiatrique de Zurich, il ne peut s'agir que d'un cas spécial! La vie d'un enfant est ici en jeu: il a besoin d'un nouveau cœur: une opération qui requiert la présence du professeur René Prêtre, chirurgien cardiaque pour enfants, élu Suisse de l'année 2009.

Petit retour en arrière de quelques heures : la centrale d'intervention de la Rega à Zurich-Kloten reçoit un premier appel; Swisstransplant signale qu'un échantillon de sang est en route pour l'hôpital universitaire de Zurich à des fins d'analyse. Une telle annonce laisse, en règle générale, augurer un transport d'organe. Dans le cas présent, le sang est acheminé par ambulance sous la houlette de Swisstransplant, la Fondation nationale suisse pour le don et le transport d'organes. Il s'agit de celui d'un donneur d'organe qui se trouve aux soins intensifs. Déclaré cliniquement mort, sa circulation sanguine est de plus en plus instable : elle ne pourra être maintenue par voie médicamenteuse que quelques heures encore.

Au laboratoire de l'hôpital universitaire de Zurich, le sang est examiné pour identifier, d'une part, d'éventuelles maladies infectieuses et, d'autre part, des caractéristiques tissulaires et le groupe sanguin du donneur. Ces informations sont ensuite transmises – avec le dossier médical détaillé – à la base de données de Swisstransplant, dans le but de rechercher un patient compatible. Selon le degré d'urgence, le receveur est transporté à l'hôpital par un hélicoptère de la Rega, une ambulance ou un service de transport.

Cette fois-ci, tous les paramètres concordent : il est prévu de réaliser la greffe du cœur à Zurich. Le temps presse. Le receveur, un enfant, est héliporté par un équipage de la base Rega de Berne, depuis son domicile jusqu'à l'hôpital pédiatrique de Zurich. Au même moment, dans un autre hôpital, une équipe chirurgicale prélève le cœur du patient en mort cérébrale.

La base de Dübendorf est alors mobilisée pour transporter le greffon jusqu'à l'hôpital pédiatrique de Zurich : il est placé dans un conteneur spécial en plastique ressemblant à une glacière. Là-bas, le professeur René Prêtre opère déjà l'enfant à cœur ouvert. Une fois arrivé, le greffon peut être implanté sans délai sur le jeune receveur.

L'opération se déroule sans aucun problème : le cœur greffé bat à nouveau normalement.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Article paru dans 1414, Magazine des donateurs de la Garde aérienne de sauvetage, juin 2010.

Le partenariat entre la Garde aérienne suisse de sauvetage et Swisstransplant a permis, en 2009, d'offrir une nouvelle vie à nombreuses personnes. Si tous les mandats de Swisstransplant ne sont pas aussi spectaculaires, chacun d'entre eux est vital pour une personne gravement malade.

C. T.

# Récit de l'intervention par le chirurgien cardiaque René Prêtre

« J'étais en vacances, en train de skier avec mes enfants. Soudain, mon téléphone portable a sonné. C'était pour m'informer d'une greffe de cœur destinée à un enfant gravement malade. Lorsque mes collègues de l'hôpital pédiatrique et moi-même avons appris que la Rega était prête à venir me chercher directement sur les pistes, une course contre la montre s'est engagée. Il fallait bien préparer cette opération délicate, malgré la forte pression au niveau du temps. Et celui-ci jouait contre nous.



Nous devions organiser sans délai le transport du jeune patient jusqu'à l'hôpital pédiatrique et l'envoi d'une équipe pour la prise en charge du greffon à l'hôpital donneur. Tout devait être bien coordonné. Comme j'avais le trajet le plus long, je fus le premier à être récupéré en hélicoptère par l'équipe de la Rega-HUG de Genève. La vue sur les Alpes enneigées était splendide! Après quelques minutes de vol, j'ai entendu via radio que l'hélicoptère de la base de Dübendorf, avec à son bord mes collègues de Zurich, venait de décoller pour chercher le cœur du donneur. Peu après, on nous annonçait qu'un troisième hélicoptère de la Rega transportait notre jeune patient à l'hôpital pédiatrique de Zurich et qu'il atterrirait environ quinze minutes avant nous.

Ce ballet de trois hélicoptères m'a fait penser au film *Apocalypse Now* de Francis Ford Coppola, à la grande différence près que notre mission avait un dessein positif. celui d'accomplir un miracle.»

#### Pour un don à la Fondation Petit cœur

Zürcher Kantonal Bank

CCP 80-151-4

IBAN CH3 0070 0111 5002

### **Reflets**

### 1. Etranger

#### Disparition du général Pierre-Marie Gallois

Un des pères de la dissuasion nucléaire française, le général Pierre-Marie Gallois s'est éteint, à son domicile parisien, le 23 août 2010, à



l'âge de 99 ans. Sous-lieutenant de réserve passionné d'aviation dans la toute jeune armée de l'Air en 1936, il se destine à une carrière civile.

La perspective de la guerre le conduit à demander à être versé dans l'active. En 1939, il est affecté à l'état-major de la 5e région aérienne d'Alger. Pierre-Marie Gallois rejoint l'Angleterre en 1942 et prend part aux combats de la Seconde Guerre mondiale au sein du Bomber Command de la Royal Air Force, dans lequel deux escadrons français sont intégrés. Il effectue une trentaine de missions de guerre en qualité de navigateur à bord d'un bombardier lourd quadrimoteur Handley Page Halifax. A l'issue de la guerre, il est affecté au cabinet du chef d'état-major de l'armée de l'Air et prend une part active à l'élaboration du premier Plan quinquennal de constructions aéronautiques, accepté en août 1950 par les parlementaires, qui permet la renaissance de l'industrie aéronautique française. La fin du second conflit mondial marque aussi l'entrée dans un nouvel âge : celui de l'atome et de l'arme nucléaire. Affecté de 1953 à 1957 au Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE), Pierre-Marie Gallois est l'adjoint du général américain Lauris Norstad, en charge des études stratégiques. Ayant acquis la conviction que la France doit se doter l'arme atomique avant de rejoindre l'état-major de l'OTAN, il convainc le gouvernement de Guy Mollet de se lancer dans cette voie. En 1956, le général de Gaulle, alors retiré de la vie politique, mais qui va revenir sur le devant de la scène en 1958 à la faveur des événements en Algérie, écoute la conception de l'arme nucléaire de Pierre-Marie Gallois et la nécessité pour la France de l'acquérir à des fins dissuasives

En 1957, celui-ci met fin à sa carrière militaire, après avoir obtenu ses deux étoiles de général de brigade et travaille pour le constructeur aéronautique Dassault. Trois ans plus tard, il publie Stratégie de l'âge nucléaire, où il expose ses théories sur la dissuasion nucléaire : pouvoir égalisateur de l'arme atomique. sanctuarisation des intérêts vitaux de la France. crédibilité de la force de frappe, volonté politique d'y recourir le cas échéant, etc. «Pour que la politique de dissuasion soit efficace, il faut que les forces de représailles sur lesquelles elles sont fondées échappent à l'attaque initiale de l'agresseur et il faut que celui-ci le sache. Mais il faut également que ces forces de représailles franchissent les défenses adverses et que l'assaillant ait conscience de cette perméabilité de sa défense aux assauts qu'il aurait déclenchés.» Dès lors, le général Pierre-Marie Gallois, reconnu comme l'un des plus grands penseurs militaires français, ne cesse pas de réfléchir aux problèmes de sécurité internationale, d'écrire d'innombrables articles, entre autres dans la Revue militaire suisse. Proche des milieux souverainistes francais, son l'objectif est de défendre «l'indépendance et la souveraineté de la France», en rassemblant au-delà des clivages politiques. Malgré ses sympathies royalistes, Pierre-Marie Gallois soutient à plusieurs reprises les thèses de lean-Pierre Chevènement.

# France: les attaques visant la police ont atteint un nouveau seuil

31 mars 2010. Sur l'ensemble du territoire, au cours deux premiers mois de 2010, 1100 policiers ont été blessés en action, dans le cadre d'un maintien ou d'un service d'ordre et dans un contexte de violences urbaine. Ce bilan émane d'une note interne de la Direction centrale de la sécurité publique, il montre que le rythme des attaques visant l'uniforme a atteint un nouveau seuil. 5.358 policiers ont été blessés en 2009, soit une augmentation de 4,42 % par rapport à l'année précédente...

Le 13 mars, une patrouille à Sin-le-Noble (Nord) se fait caillasser. Un policier, touché à l'oreille droite, pourrait souffrir de troubles importants et irréversibles de l'audition. Le 22 mars à Creil (Oise), des policiers du commissariat local sont encerclés par une guarantaine d'individus qui les frappent, tentant de saisir leurs armes. Le même jour à Strasbourg (Bas-Rhin), des tirs de mortiers d'artifice visent une voiture de la sécurité publique et un bureau de police, tandis qu'à Trappes (Yvelines) un équipage de police secours est la cible d'une multitude de jets de projectiles (pierres, bouteilles en verre) de la part d'un attroupement d'une guarantaine d'individus. Le lendemain, à Liévin (Pas-de-Calais), un bloc de béton est jeté au passage d'un véhicule de police. Les auteurs du guet-apens ont obstrué la chaussée avec divers détritus. Au total, une quinzaine d'attaques et d'embuscades depuis le début mars. Les policiers, lorsqu'ils interviennent pour interpeller des délinquants de proximité, des incendiaires, pour mettre fin à des attroupements entre bandes ou dans le cadre de leur activité de routine, sont régulièrement confrontés à des individus insultants et violents qui n'hésitent pas à se regrouper pour prendre à partie les policiers. (Christophe Cornevin, Le Figaro, 31 mars 2010)

### Powerpoint, cause de défaite militaire ?

Dans le New York Times, Elisabeth Bumiller identifie le «pire ennemi intérieur» des forces armées américaines : cet adversaire n'est autre que... le logiciel de présentation PowerPoint! Non qu'on ait quoi que ce soit à reprocher au produit lui-même et surtout pas qu'il soit criblé de bogues ou infecté par une backdoor permettant à tout ce que notre planète compte d'insurgés d'y dérober des secrets. C'est à la fois plus simple et plus dangereux! Les officiers américains sont à ce point toqués de slides que des effets pervers se font sentir. Tout a commencé l'été 2009 à Kaboul, lorsque le général McChrystal assiste à une présentation au cours de laquelle est projeté un graphique tellement alambiqué qu'il en est incompréhensible et évoque plutôt un plat de spaghettis au'un document de synthèse. D'où cette sortie du gourou américain de la guerre contreinsurrectionnelle: «Quand nous aurons compris cette diapositive, nous aurons gagné la guerre.»

Et cette diapositive de rebondir de blog en blog comme l'exemple emblématique d'une obsession mâtinée d'addiction gangrenant les unités américaines. Quels sont ces effets pervers? C'est tout d'abord une histoire d'emploi du temps: trop occupés à préparer des présentations PowerPoint, toujours plus nombreux sont les officiers ayant une fâcheuse tendance à négliger le reste. Cette tâche leur donne par ailleurs l'illusion de contrôler la situation, même lorsque cela est loin d'être le cas. La démarche intellectuelle amène souvent, soit à simplifier outrageusement par volonté de composer une diapositive lisible, soit à compliquer plus que nécessaire en induisant une propension excessive à l'analyse. Il y a parfois confusion entre préparation d'une présentation et processus de décision. Le phénomène a atteint un tel stade qu'on parle par exemple de «PowerPoint Rangers» pour désigner ces

jeunes officiers qui, par penchant ou par obligation, passent le plus clair de leur temps à manier PowerPoint. «Death by PowerPoint» veut dire que, si vous ressentez un certain engourdissement sur votre siège, c'est parce que vous êtes devenue la victime collatérale d'un briefing assommant au format classique de trente diapositives. «Hypnotizing chickens», littéralement, «hypnotiser les poulets», désigne un officier de relations publiques qui n'a pas grand-chose à dire mais s'efforce de le faire à grand renfort de diapositives séduisantes mais vides de sens...

La résistance s'organise. Des généraux refusent d'utiliser le logiciel et vont parfois jusqu'à interdire à leurs subordonnés de l'utiliser! Si PowerPoint est si dangereux, pourquoi ne pas le fournir gratuitement aux Talibans? (Jean-Jacques Cécile, 24 mai 2010)

### France : le Musée de l'infanterie déménagera à Neuf-Brisach

13 janvier 2010. Hervé Morin, le ministre de la défense, a enfin donné sa bénédiction à Neuf-Brisach. La place-forte de Vauban était candidate pour l'accueil du Musée de l'infanterie, installé jusqu'à présent à Montpellier, et que l'armée envisageait de déménager sur un autre site. Dans un courrier en date du 7 janvier, le ministre annonce aux élus locaux qu'il a officiellement retenu Neuf-Brisach pour l'accueil du Musée «en raison de la proximité de plusieurs régiments d'infanterie et de son implantation dans une citadelle de Vauban», écrit-il, en précisant qu'un comité scientifique sera mis en place et que l'armée apportera son expérience, son savoir-faire et son personnel en soutien.

L'armée prendra également en charge les budgets de fonctionnement du Musée, estimés à



A Neuf-Brisach, le nouveau bâtiment du Musée de l'infanterie.

500 000 euros par an, ce qui, selon le député Eric Straumann, fait taire la rumeur portée par Gilbert Meyer, le maire de Colmar, sur l'équilibre financier d'une opération comparée au Bioscope. En revanche, si les collectivités locales n'auront à éponger aucun déficit de fonctionnement, elles devront assumer les investissements, avec la remise en état de la caserne Suzonni. Un budget qui devrait être estimé à plusieurs millions d'euros pour lequel les élus locaux tenteront d'établir un plan de financement en sollicitant un maximum de structures. Bref, si elles mettent en œuvre les bonnes conditions d'implantation, ce musée pourrait voir le jour à Neuf-Brisach vers 2014 et compléter très avantageusement l'offre touristique du secteur. Le Musée de l'infanterie accueille annuellement 15 000 visiteurs et possède une collection de 15000 objets illustrant l'histoire des fantassins de 1480 à nos jours. Son transfert à Neuf-Brisach lui permettra d'acquérir une dimension nationale en devenant un établissement secondaire du Musée de l'Armée, aux Invalides. (Jean-François Ott et Nicolas Roquejeoffre, Dernières Nouvelles d'Alsace)

### Des touristes pilotent des chars de combat en ex-RDA!

Dans un nuage de poussière et de gaz d'échappement, des chars de combat soviétiques T-55 de 34 tonnes vrombissent dans la campagne allemande. L'assaut n'a rien de militaire : ce sont des touristes qui se trouvent aux commandes. A l'école de conduite des Panzer de Beerfelun, à mi-chemin entre Berlin et la frontière polonaise, tout le monde peut venir s'essayer au pilotage d'un char de combat des forces de l'ancien Pacte de Varsovie. L'aventure, pour quelque 10000 amateurs de sensations fortes, a lieu sur un terrain de 8 hectares. Il faut débourser 136 euros pour une demi-heure. Moyennant un supplément, on peut obtenir une carcasse de voiture qui sera écrabouillée. «Cela n'a rien à voir avec la nostalgie de l'époque communiste, assure Axel Heyde, un ancien pilote de chars de l'armée est-allemande, qui a fondé en 2003, avec son frère, cette base de loisirs peu courante. « Nos clients viennent de toute l'Allemagne, mais aussi des Etats-Unis et de... Nouvelle-Zélande.» Pour sa part, le célèbre patron d'une entreprise horlogère fameuse du Jura bernois, souvent en tournée en Russie, a volé, moyennant dollars, sur Sukkoi, piloté des chars de combat les plus modernes, fait de la plongée avec un sousmarin de la classe du Koursk...

#### 2. Suisse

#### Le miracle de la main de Waldenburg

Il y a septante ans, la Suisse a été préservée d'une attaque grâce, entre autres, au *miracle de la main de Waldenburg*. Une cérémonie commémorative a eu lieu au Melchtal (OW) le 13 mai, jour de l'Ascension en présence de l'évêque Amédée Grab et de nombreux VIP, présidents de partis, conseillers nationaux, conseillers aux Etats et conseillers d'État. Avec des témoins de l'époque, ils ont rappelé l'action du saint patron de la Suisse, Nicolas de Flue.

Alors que beaucoup en Suisse croyaient que, de Constance à Bâle, la Wehrmacht se préparait à envahir la Suisse dans la nuit du 13 au 14 mai 1940, que la radio japonaise annoncait à 2 heures du matin que les troupes allemandes avaient pénétré en Suisse, des millions de Suisses ont prié Nicolas de Flue d'intercéder en faveur du pays. Des centaines de personnes, dont des protestants, ont déclaré sous serment avoir observé à Waldenburg (BL) la main, les doigts légèrement écartés de saint Nicolas de Flue élevée en un geste défensif. Cette observation a été rapportée par le Basler Volksblatt du 17 mai 1940 : «Selon des témoins, le lundi de Pentecôte 13 mai, vers 21 h 30, une grande main osseuse, argentée, dirigée du côté du Fricktal en direction de la frontière allemande est apparue nettement. L'apparition s'est effacée après environ dix minutes.» Ce phénomène a été observé non seulement à Waldenburg, mais aussi à Hildisrieden (LU), Augst (BL) et même dans le sud de l'Allemagne. (Résumé d'un article paru dans le périodique Zukunft CH 4/2010, aimablement communiqué par le colonel Jean-Jacques Furrer)

### 1940, des images militaires à coller sur les albums d'une fabrique de biscuits

En 1940, la fabrique de biscuits et de bonbons Disch & Fils à Othmarsingen édite des vignettes autocollantes mettant en scène des militaires, une manière de stimuler la fibre patriotique et la vente des produits. Ces images sont dédiées à la jeunesse suisse. L'album *Notre armée*, à Fr. 1.75, doit aussi rafraîchir les connaissances en histoire suisse; il présente des tireurs mais pas de coups francs, et la défense se veut plutôt antiaérienne. Fusiliers, cyclistes, aviateurs, artilleurs, soldats du train ou du génie, l'album les passe en revue en deux cent vingt autocollants. On trouve des vignettes dans tous les sachets de bonbons à soixante centimes de l'époque, dans les célèbres *Sport Mint*, les

«ramoneurs de gorge» et dans les paquets de biscuits. La démarche se rapproche de la défense spirituelle, dont le but est de pousser les citoyens suisses à la résistance face aux totalitarismes nazis et fascistes. Quoi qu'il en soit, la Suisse a déjà ses vignettes *Panini* septante ans avant la Coupe du monde en Afrique du Sud! Connu des collectionneurs, l'album est un produit prisé qui se négocie aujourd'hui une centaine de francs sur les différents sites de ventes en ligne.

Les vignettes sur l'armée suisse ont-elles aussi bien marché que les *Panini* avant chaque grand rendez-vous de football ? Les ventes de Disch s'en ressentent-elles ? L'entreprise vend-elle dans la foulée ses produits à l'armée ? Faute d'archives, impossible de répondre à cette question. (**Serge Gumy, 10 juillet 2010**)

#### Pas à Savatan! Le projet de centre de formation unique pour les policiers romands est gelé

La situation actuelle avec quatre sites (GE, VD, FR et NE) est jugée satisfaisante par la Conférence latine des chefs des départements de justice et police. «Cet éclatement ne nuit pas à la qualité de formation et ne pose aucun problème au niveau du coût », a expliqué le président du CLDPJ, le conseiller d'Etat neuchâtelois Jean Studer, à l'issue d'une réunion à Porrentruy.

La CLDJP estime qu'il n'y a donc pas urgence à approfondir la question d'une centralisation sur un ou deux sites. «Il ne s'agit pas d'un enterrement d'un centre unique de formation», a souligné M. Studer. Le projet pourrait en effet rebondir si l'armée devait libérer une place d'armes qui séduirait ensuite les cantons. Les places d'armes de Chamblon (VD) et Moudon (VD) sont évoquées. Ce sont des critères rationnels de coûts et de qualité ainsi que l'absence d'un lieu de formation unique qui s'imposait

qui ont fait pencher la balance en faveur du statu quo. Mais Jean Studer a également relevé que des considérations politiques ont été évoquées même si elles n'ont pas joué un rôle déterminant.

Actuellement, Genève et Fribourg ont chacun un centre pour la formation de leurs policiers. Les aspirants vaudois et valaisans sont, eux, formés à Savatan, alors que Jurassiens, Neuchâtelois et francophones bernois suivent les cours à Colombier. En Suisse alémanique, la formation est déjà concentrée sur quelques sites. (24 Heures, 12 mars 2010)

### La Poste est-elle encore un service public?

Une erreur d'une unité dans le numéro postal, une adresse libellée «Rue principale 22» à la place de «23» d'un bourg de quelques dizaines d'habitants, le fait d'oublier le numéro de la rue dans un hameau signifie retour à l'expéditeur! Quand il s'agit d'un paquet, le port du retour est facturé.

L'Express du 13 mars 2010, reprenant un article de La Liberté, rapporte le cas d'une lettre envoyée depuis les Etats-Unis, dont l'auteur a utilisé l'ancien numéro postal «1783» de La Corbaz (FR) devenu entre-temps «1782». La missive est renvoyée aux Etats-Únis avec un post-it signé par un employé : «Le destinataire est introuvable à l'adresse indiquée», une explication est jointe (quelle amabilité!) «Ce NPA n'est plus valable, Nouveau NPA, 1782 ». N'aurait-il pas été normal d'acheminer le pli à La Corbaz au lieu de le renvoyer à Saint-Louis (Missouri)? Une entreprise du district de la Sarine envoie une lettre en courrier «B» à une famille résidant dans un hameau de trois familles. L'adresse est exacte mais il mangue le numéro de la rue. La Poste retourne le pli à l'expéditeur... onze jours plus tard. Un autre usager, dont la sœur habite Bussigny, reçoit en

retour son enveloppe (dans un délai qui n'est pas précisé) avec le *post-it* «Le destinataire est introuvable à l'adresse indiquée». Il a confondu la «rue des Collèges» et «rue des Ecoles».

Quelques expériences personnelles. L'adresse du destinataire d'un colis contenant un livre d'un peu moins de deux kilos est exacte à «F-13090 Aix-en-Provence», et l'affranchissement a coûté 26 francs! Quelque vingt jours plus tard, le paquet revient en retour avec la mention «Adresse inexacte faite au bureau de poste «Etranger» de Genève. Les tours montent... d'autant plus qu'au guichet, on veut bien envoyer une seconde fois le colis mais en exigeant une nouvelle fois 26 francs de port! Le buraliste en chef, appelé en consultation par la préposée, ne s'excuse pas mais dit simplement à sa subordonnée: «Prenez ce paquet, puisqu'il ne veut pas payer!».

Cette politique du Géant jaune coûte des sommes considérables aux associations qui font des envois groupés, surtout quand il s'agit de livres. Il y a trois ou quatre ans, environ trois cents retours, facturé 6 francs, pour une fondation à but non lucratif qui avait expédié 2000 colis : 1800 francs vont améliorer les bénéfices de la Poste. Et ne parlons pas d'un paquet qui met quinze jours pour parcourir la distance d'Auvernier à Porrentruy ou la lettre «Courrier A» postée à Porrentruy qui met dix jours pour arriver à Ferrette. A l'époque des messagers à cheval, le processus était plus rapide sur vingtcinq kilomètres.

Les dirigeants de la Poste suisse pourraient chercher de l'inspiration chez leurs collègues des Indes. Une carte postale adressée à Porrentruy, sans numéro postal et sans mention «Switzerland» est arrivée à destination, cinq semaines plus tard. (Col Hervé de Weck)

#### Le poids de l'« affaire des fiches »

Pour Jean-Luc Vez, chef de l'Office fédéral de la police, la recherche d'informations est lacu-

naire, mais le spectre de l'affaire des fiches, à la fin des années 1980, plane toujours sur ce débat. Traumatisme! Elle a rendu les Suisses viscéralement méfiants vis-à-vis de l'Etat fouineur. Pour le coup, toute surveillance est prohibée.

« Nous sommes un peu comme les singes de la sagesse : le premier se couvre les yeux, le deuxième les oreilles et le troisième la bouche. Sauf que ce n'est plus vraiment de la sagesse mais de la non-voyance, tranche Jean-Luc Vez. Nous nous privons d'un thermomètre efficace pour évaluer les menaces qui pèsent sur notre pays. Ces dernières années, elles ont augmenté »

La sécurité préventive serait donc le parent pauvre de la politique suisse. La loi actuelle ne permet l'observation que sur le domaine public. Pour combattre les extrémismes violents. l'espionnage ou le terrorisme, par exemple islamiste, on ne peut pas faire grand-chose. Aucune mesure de contrainte, comme par exemple l'observation dans le domaine privé, n'est autorisée. Ecoutes téléphoniques, pose de micros ou encore intrusion dans les systèmes informatiques ne peuvent être mises en œuvre que dans le cadre de procédure en cours, avec l'autorisation d'un tribunal. «Nos collègues espagnols, par exemple, ne comprennent pas pourquoi il est impossible de mettre un activiste de l'ETA de passage sur écoute, raconte Jean-Luc Vez. Si un prédicateur islamiste jugé dangereux par nos collègues allemands arrive ici, nous n'avons aucun moyen de le surveiller dans un lieu privé. Nous restons devant la porte! Les appels à la violence qu'il pourrait y faire sont alors difficiles à dévoiler. »

Malgré ces lacunes, le Parlement a estimé qu'il était urgent d'attendre. En avril 2009, le projet de loi prévoyant des moyens spéciaux pour la recherche préventive d'informations a été renvoyé au Conseil fédéral. Un débat aux forts relents d'affaire des fiches. Pour mémoire, à la fin des années 1980, on découvrait environ 900 000 fiches, censées recenser les personnes

potentiellement dangereuses pour la Suisse. Ce choc a rendu citovens et élus viscéralement méfiants. Depuis lors, l'Etat fouineur fait peur. Dernier exemple en date: l'acceptation, pour quelques milliers de voix, du passeport biométrique. Ce document stocke des données personnelles sur une puce électronique. L'UDC Oskar Freysinger (VS), pourtant adepte de la ligne sécuritaire de son parti, incarne cette méfiance : «La loi proposée l'an dernier allait trop loin. Un pays où l'on peut aussi facilement surveiller le trafic des e-mails et le téléphone est-il vraiment libre? On devient vite suspect quand on a des opinions tranchées comme moi.» Un scepticisme largement partagé sous la Coupole.

Comment lui, le pourfendeur de l'islam radical, justifie-t-il de priver la police de ces précieux instruments ? «Il faut surveiller les fondamentalistes de manière ciblée, dans les centres islamiques ou les lieux de culte. Des contrôles limités et non liberticides. Je n'ai pas envie de vivre dans une société avec un *Big Brother* à la George Orwell dans le roman 1984.» (Romain Clivaz, *Tribune de Genève*, 24 avril 2010)

### 3. Jura et Jura bernois

### Un nouveau commandant chez les gardes-frontière à Porrentruy

Le lieutenant-colonel Cédric Doleyres a repris, le 1er janvier 2010, le commandement de la Région Neuchâtel-Jura des gardes-frontière. Il remplace le lieutenant-colonel Viktor Hedinger, parti à la retraite. Agé de quarante ans et juriste de formation, Cédric Doleyres a été officier responsable de la formation de la police neuchâteloise. Il a dirigé l'école d'aspirants de police, a été commandant de la compagnie neuchâteloise de maintien de l'ordre et responsable des escortes de l'équipe du Portugal pendant l'Euro 2008. En 2008, il a rejoint l'administration fédérale des douanes en tant que

commandant de la Formation d'application du Corps des gardes-frontière.

### Journée « Porte ouverte » à la place d'armes de Bure

Les responsables estiment à environ 2000 le nombre de visiteurs qui se sont rendus à la journée de porte ouverte sur la place d'armes de Bure le 24 avril 2010. Le public a notamment pu visiter le nouveau centre d'instruction au combat, dont la technologie permet une retransmission sur écran et en direct, de toutes les données des exercices dans le terrain. Et dans le terrain justement, dans le village fictif de Nalé, les soldats du bataillon de grenadiers de chars 18 ont déployé leur savoir-faire dans la mise en scène d'un «conflit moderne» et d'un extrait de «guerre conventionnelle». Les soldats qui n'utilisent désormais plus de poudre ni de munitions lors de leurs entraînements. La totalité de l'armement, des véhicules et équipements militaires sont appareillés en électronique, reliés entre eux et fonctionnent au moven de simulateurs.



*Un char* de grenadiers CV-90 *embusqué* dans le village d'exercice de Nalé.

### Police jurassienne : le Groupe d'intervention fête ses trente ans

Le Groupe d'intervention de la police cantonale jurassienne est créé en avril 1980 par Edgar Theurillat qui rentre d'un cours de formation sur la place d'armes de Drognens. Il fête donc en 2010 ses trente ans d'existence, une belle occasion de mettre en évidence l'engagement d'hommes, volontaires et motivés, qui s'engagent au sein du Groupe sans aucune décharge horaire. Depuis deux ans, le Groupe ne compte plus de tireurs d'élite, le Canton ayant signé un accord de coopération avec l'unité de tireurs d'élite genevois, qui intervient dans l'ensemble de la Suisse romande et du Tessin. Le sergent Philippe Fleury est actuellement le commandant de ces quatorze hommes, tandis que le sergent Pascal Montavon coiffe les trois hommes de la brigade cynologique, qui s'occupe de suivre des pistes lors de disparitions ou de neutraliser des individus. Elle n'aligne plus de chiens dressés à rechercher des stupéfiants. En cas de besoin, on fait appel à une brigade d'un autre Canton.



L'équipement du Groupe d'intervention.

Le Groupe d'intervention de la police cantonale jurassienne entre en action dans les situations délicates, entre autres lorsqu'il y a usage d'armes à feu, en cas d'interpellation difficile ou lorsqu'il s'agit s'assurer la sécurité d'hôtes importants. Il s'entraîne deux jours par mois aux tactiques d'intervention, au tir à différentes



Intervention depuis un hélicoptère.

armes et aux arts martiaux. En trente ans, le Groupe n'a jamais dû faire usage de ses armes... «Nous sélectionnons des volontaires une fois par année, déclare Philippe Fleury. Ils suivent un cours romand de formation avec test final qui décide de leur incorporation.»

Les démonstrations des 18 et 19 juin aux Prés Roses à Delémont donnent l'occasion aux députés et magistrats le premier jour, au public (plus de trois cents personnes) le lendemain de découvrir ce que peut faire le Groupe d'intervention de la police cantonale jurassienne, ses moyens, ses possibilités, également ses limites. Il a présenté l'interception d'un véhicule avec, à bord, des individus armés, l'interpellation d'un malfaiteur avec un chien, la protection rapprochée d'une personnalité, l'intervention dans un bâtiment où se trouvent des otages Le travail de la police fait souvent l'objet d'attentes irréalistes des élus et de la population. (D'après Le Quotidien Jurassien des 16 et 21 juin 2010)

### Qui donne l'ordre de feu ?

Au début mars, la police neuchâteloise organisait un grand exercice impliquant plus de quatre-vingts policiers, le groupe de tireurs d'élite romands basé à Genève. Deux terroristes sont surpris en train de poser une bombe à Colombier, ils s'enfuient dans le Val-de-Travers avec,

en otage, une femme et un bébé de deux ans. Les tireurs d'élite ont là pour mettre hors d'état de nuire, si nécessaire abattre les deux ravisseurs. Les bases légales sont strictes! Dans ce contexte, il appartient au conseiller d'Etat, chef de la police, Jean Studer en l'occurrence, de donner son autorisation. Il a tenu à venir sur place avant de prendre sa décision. Notons en passant que c'est le chef du Département de la défense qui donner l'autorisation de tir aux pilotes de *F/A-18* qui couvrent une rencontre comme le World Economic Forum de Davos ou la Conférence de la francophonie à Montreux.

### Déminage humanitaire, la Fondation Digger en 2010

Au printemps 2010, la Direction du développement et de la coopération à Berne (DDC) attribue un million de francs à la Fondation Digger pour une vaste opération de déminage au nord-est du Tchad, une zone où vivent 300000 personnes, polluée par les mines pendant le conflit entre la Lybie et le Tchad à la fin des années 1980. Cette somme, qui représente le budget d'une première étape de dix mois, englobe la location d'une machine de déminage D-3, l'établissement d'un camp avec plusieurs ieeps, les salaires d'une dizaine de collaborateurs (démineurs, infirmiers ou médecins, cuisiniers), les frais de transport. La D-3 est louée 26400 francs par mois, ce qui représente une somme de 264000 francs. La Fondation Digger doit donc trouver 240000 francs pour construire la machine, avant de la louer!

Au Bénin, anciennement le Dahomey, se trouve le Centre de perfectionnement aux actions post-conflictuelles de déminage et de dépollution. Une *machine de déminage D-2* est arrivée dans ce Centre. La Fondation Digger y donne un cours annuel de formation au déminage mécanisé à l'intention des démineurs africains, prioritairement en provenance

de pays francophones. Il y manquait de quoi se faire la main sur le terrain. Aujourd'hui, cette lacune est comblée ; Patrick Raeber, responsable des opérations, transmet ses connaissances aux futurs instructeurs qui, à leur tour, formeront des opérateurs sur le terrain. Belle image que cette machine conçue et fabriquée dans le Jura bernois, utilisée par des Africains pour redonner vie à des régions durement éprouvées par les mines antipersonnel.



Le Digger D-2.

La machine, offerte à la Bosnie-Herzégovine grâce à l'engagement de milliers d'enfants autrichiens, a déminé des dizaines de milliers de kilomètres carrés. En Croatie, l'entreprise de déminage DIZ-ECO travaille avec une *D-3* en location et assure la promotion des engins Digger; là aussi, des dizaines de milliers de kilomètres carrés ont été déminées. Un jour, une très forte explosion se produit à l'avant de la *D-3*. C'est une mine contenant 5,6 kg de TNT, capable de détruire un char de combat! La machine Digger n'a presque pas subi de dégâts, même à l'endroit où l'outil de creusage avait activé la mine.

#### Vos dons peuvent être versés à

Fondation Digger 2710 Tavannes CCP 10-732824-2

# Des plaques de verre racontent

La photothèque du Musée royal de l'Armée et d'histoire militaire recèle plusieurs centaines de milliers de tirages sur papier, dont certains remontent au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. A côté de tirages d'époque, elle conserve également quelque trente-cinq mille plaques de verre, se rapportant principalement à la Première Guerre mondiale<sup>1</sup>.

La Grande Guerre est le premier conflit majeur à bénéficier d'une mémoire photographique. Réputées fondatrices de ce genre, les guerres de Crimée et de Sécession ne livrent, pour des raisons techniques évidentes, pas d'instantané des combats. Il faut attendre la guerre des Balkans qui inaugure le reportage photographique de guerre que la Première Guerre mondiale généralisera.

A l'approche des commémorations liées au centenaire de ce conflit, le Musée a entrepris de valoriser son patrimoine photographique 1914-1918, en particulier son inestimable collection de plaques de verre. Entrée progressivement dans le patrimoine de l'institution à partir de juin 1926, celle-ci se compose aujourd'hui d'environ trente-cinq mille plaques (positifs et négatifs sur verre) de formats variables, y compris des vues stéréoscopiques. La majorité d'entre elles sort des laboratoires du Service photographique de l'Armée belge.

Fondé le 5 novembre 1915 dans la foulée de son alter ego français, ce Service rattaché au Grand Quartier général doit, conformément aux vœux du ministre, constituer des archives photographiques devant «servir à la documentation historique relative à la guerre et à l'éducation nationale de la jeunesse future, ainsi qu'à l'illustration d'articles de propagande publiés à l'étranger.» Pour s'acquitter de ses missions, le Service se dote de trois départements, respectivement en charge de l'archivage, du reportage et de la propagande. Munis d'accréditations, des opérateurs sillonnent le front en quête d'images. Pour compléter sa propre production, le Service photographique de l'Armée belge s'emploie à rassembler les très nombreux clichés pris par des particuliers au cours des dix-huit premiers mois de la guerre. En effet, en dépit de l'interdiction, de nombreux militaires ont emporté dans leur paquetage un appareil photographique et immortalisent les scènes qui constituent leur quotidien. Cette source, complétée par les photographies prises par des agences de presse ou de publicité, constituera, faute de service officiel, la mémoire photographique du début du conflit. Au lendemain de l'armistice, les collections du Service photographique de l'Armée comptent pas moins de vingt-six mille vues qui illustrent près de neuf dixièmes des ouvrages publiés à l'époque, offrent aux officiers du Groupement des conférenciers un support iconographique et répondent aux multiples initiatives (expositions, éditions) destinées à collecter des fonds au profit des victimes de la guerre. En 1926, le Service est dissous, ses compétences étant partiellement prises en charge par le Service cinématographique de l'Armée belge.

¹ Ce texte a paru dans Cibles, le trimestriel du Musée royal de l'Armée et d'histoire militaire, N° 43, septembre 2009.

Si la Première Guerre mondiale est marquée par la reconnaissance croissante du rôle de la photographie comme vecteur d'information, instrument de propagande, souvenir ou œuvre d'art, les grands oubliés demeurent les photographes, relégués au rang d'artisans fournissant une prestation. Si la majorité d'entre eux restent anonymes, certains réussissent, après guerre, à se faire un nom dans la discipline. Ainsi Léon Leponce, un ancien du Service photographique de l'Armée, perce comme photographe de presse dans la région lyonnaise

Devant l'ampleur de la collection, le Musée a commencé sa campagne de valorisation par l'œuvre de l'un des pionniers du Service photographique de l'Armée, Henri Ramet. Instituteur de son état, il est mobilisé en 1914 et intègre en qualité de brancardier le 17<sup>e</sup> régiment de ligne. Photographe amateur, il parcourt le front à partir de 1916, muni de son

accréditation, et prend des centaines de clichés. Cet ensemble, quelque six cent cinquante plaques entrées dans les collections du Musée royal de l'Armée en mars 2006, permet d'identifier l'œuvre d'un photographe au cœur de la production du Service qui l'occupe et de valoriser son travail comme celui d'un véritable artiste.

Pour cette entreprise de grande envergure dont l'opération «Ramet» ne constitue que la première étape, le Musée a consenti des efforts importants. Le personnel de l'établissement a reçu une formation axée sur la manipulation, le nettoyage et le conditionnement de plaques de verre. Un atelier a été installé où chaque plaque fait l'objet d'un constat d'état et d'un traitement documentaire, préalable à sa numérisation. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui débouchera à terme sur la mise en ligne d'un patrimoine photographique de grande valeur tant historique qu'artistique.

### L'Etat-major général suisse entre 1874 et 1906

Col Hervé de Weck

Le 11 juin 2010, Dimitry Queloz présentait au château de Penthes «La Suisse entre quatre grandes puissances» (1874-1906), le quatrième tome de l'histoire de L'Etat-major général suisse/Der Schweizerische Generalstab. C'est le résultat d'une aventure de plus de vingtcinq ans¹! L'insertion du problème «Suisse» dans le contexte diplomatique international et sa mise en rapport avec les planifications militaires des grandes puissances voisines apparaissent comme des apports essentiels du travail de Dimitry Queloz.

Jusqu'alors, neuf volumes, scientifiquement irréprochables (les tomes 1 à 3, les tomes 5 à 10), évoquaient chronologiquement la genèse et le développement de cette institution essentielle de la défense en Suisse. Il manquait dans la série le second volume prévu en langue francaise, initialement confié au colonel EMG Georges Rapp, directeur du Gymnase de la Cité à Lausanne<sup>2</sup>. Il est décédé bien avant d'avoir achevé ce travail. Le brigadier lean Langenberger, sans moyens financiers, tenta vainement de faire rédiger ce tome 4 par un collectif d'historiens alémaniques et romands. Il fallut alors faire appel au Fonds national pour la recherche scientifique et à un jeune chercheur, le Jurassien Dimitry Queloz, pour que l'entreprise aboutisse.

### L'Etat-major général, son importance et son réalisme

La période 1874-1906 apparaît cruciale dans l'histoire de l'Etat-major général : il prend naissance et consistance. Préhistoire de 1817 à 1848 : un embryon d'autorité militaire de surveillance apparaît en temps de paix, se transformant en Conseil de guerre fédéral en cas de conflit. La Constitution de 1848 crée un Département militaire fédéral et un Etat-major permanent, mais il faut attendre 1865 la mise sur pied d'un Bureau d'état-major. Dans les années 1880-1890, conséquence de l'Organisation militaire centralisatrice de 1874, il devient un véritable Etat-major général doté de larges compétences, une étape décisive dans la longue évolution vers une armée fédérale. Initialement, il partage certaines compétences, particulièrement importantes avec d'autres services du Département, entre autres le chef d'arme de l'infanterie, ce qui nuit à l'efficacité, surtout quand il y a conflit de personnes.

La première partie du volume 4 montre comment l'Etat-major général, créé par les politiques, développe ses activités, parvenant laborieusement à se faire reconnaître dans la hiérarchie de l'armée. Spécifique à la Suisse apparaît la méfiance de nombreux officiers de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Queloz, Dimitry: Der Schweizerische Generabstab/L'Etat-major général suisse, t. IV, «La Suisse entre quatre grandes puissances». Baden, Hier + Jetzt, 2010. 422 pp.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> C'est l'auteur du premier volume, rédigé en français et paru en 1983.

#### Chefs du Département militaire fédéral et de l'Etat-major général

Période	Chef du Département militaire fédéral	Chef du Bureau d'Etat-major/de l'Etat-major général
1866-1879	Emil Welti 1873-1875	Hermann Siegfried
	Johann Jacob Scherer 1876-1878	
	Wilhelm Friedrich Hertenstein 1879-1888	
1879-1881	Wilhelm Friedrich Hertenstein 1879-1888	Rudolf von Sinner
1881-1882	Wilhelm Friedrich Hertenstein 1879-1888	Victor Burnier
1882-1890	Wilhelm Friedrich Hertenstein 1879-1888	Alphons Pfyffer von Altishofen
	Walter Hauser 1889-1890	
1890-1905	Walter Hauser 1889-1890	Arnold Keller
	Emil Frey 1891-1897	
	Eduard Müller 1897-1898	
	Eugène Ruffy 1899	
	Eduard Müller 1900-1906	
1906-1919	Eduard Müller 1900-1906	Theophil Sprecher von Bernegg

troupe envers les officiers d'état-major général qui constituent, prétendent-ils, une caste fermée sur elle-même, imbue de ses connaissances, qui souffre d'un complexe de supériorité, qui manifeste des attitudes peu compatibles avec le système de milice et l'esprit démocratique des Suisses. Dimitry Queloz analyse la formation des officiers EMG et leur activité, leur carrière ainsi que le lancinant problème de leur retour périodique à la troupe. Les visions de l'Etat-major général, celles des officiers de milice et des commandants de Grandes Unités divergent...

Progressivement, les planifications de l'Etatmajor général deviennent plus concrètes et basées sur de meilleures informations. Il faut pourtant attendre les années 1890 pour qu'il dispose des moyens humains, intellectuels et matériels lui permettant de mettre au point de véritables plans de concentration, avec itinéraires, horaires des mouvements et des transports, ordres de bataille des formations, secteurs d'engagement.

L'Organisation militaire de 1907 reconnaît l'efficacité des structures de l'Etat-major général et la professionnalisation partielle des officiers chargés de remplir ses missions. Désormais, il se situe officiellement au-dessus des autres services du Département militaire fédéral. Ces trente ans, on peut les caractériser par la plasticité d'un organe de peu d'expérience et sans tradition, par les tâtonnements dans son organisation sans cesse retouchée au gré des convictions personnelles, de l'influence de modèles étrangers, surtout prussien, qu'il faut adapter aux conditions suisses. Cette genèse de l'Etat-major général correspond au contexte, la naissance de la Suisse moderne entre 1848 et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

La seconde partie du livre analyse la délicate position militaire et diplomatique de la Suisse au centre d'une Europe où sévissent les nationalismes, les rivalités entre puissances qui amèneront à la Première Guerre mondiale. L'Etat-major général planifie des concentrations et des dispositifs en fonction des menaces

qu'il perçoit, mais qui ne correspondent pas toujours à la réalité. Il est en effet induit en erreur par un Service de renseignement dont le sous-développement rappelle celui de la diplomatie fédérale. La pratique de la neutralité traditionnelle s'accompagne d'un singulier manque de clairvoyance dans la perception des intentions des grands Etats voisins ou la détermination des dangers les plus graves. Si Alphons Pfyffer von Altishofen travaille en bonne entente et en collaboration avec le conseiller fédéral Numa Droz, chargé de la politique extérieure de la Suisse, il n'en va pas de même pour ses successeurs.

En raison du contexte international et de la géographie, Dimitry Queloz distingue les fronts Ouest, Nord, Est et Sud. Les deux premiers correspondent aux hypothèses d'une guerre francoallemande, également d'une opération directe contre la Suisse de la France ou de l'Allemagne. La France est perçue comme une menace particulièrement aiguë. Le quatrième pourrait être le théâtre d'un conflit italo-suisse, être aussi impliqué en cas de guerre entre l'Italie et la France, les lignes d'opérations les plus importantes entre les deux pays passant par la Suisse. Sur le front Sud se trouve encore la Savoie assimilée à la Suisse en ce qui concerne la neutralité, avec les problèmes que cela pose. Des quatre voisins, l'Autriche passe pour le moins menaçant, si bien que l'Etat-major général travaille peu l'hypothèse d'un conflit avec cet Etat. Il envisage quatre cas de figure, une guerre contre la Suisse par chacun des Etats voisins, à l'exception de l'Italie, et une guerre de coalition. L'idée d'un réduit alpin remonte à la possibilité d'avoir à se battre contre un adversaire nettement plus puissant. Pour Arnold Keller, chef de l'Etat-major général entre 1890 et 1905, se battre contre une coalition opérant de façon coordonnée postule un repli dans les Alpes.

# Le manque de culture « Renseignement » en Suisse

Elément indispensable de la planification stratégique (la politique de sécurité), le Service de renseignement reste, entre 1874 et 1906, le parent pauvre de l'Etat-major général. Les politiciens suisses, méfiants face à l'espionnage, répugnent à le renforcer. La Suisse ne possède aucune culture politique en matière de renseignement. Le SR se préoccupe uniquement du domaine militaire, pas trace d'un intérêt pour les questions économiques, démographiques et politiques. Son attention porte sur les armées et la géographie militaire. Il collecte des renseignements de tous genres, avec un accent sur l'organisation et les structures. Il tient à jour les ordres de bataille, les organigrammes, le découpage des conscriptions administratives des corps d'armée.

La méthode de travail consiste à analyser les possibilités de l'adversaire éventuel. On accorde une grande importance à la géographie militaire, avec effort principal sur les voies de communication. Aucune de ces sources ne permet de saisir les intentions des dirigeants politiques et militaires. Faute d'agents et d'honorables correspondants, le SR ne peut pas travailler sur les intentions des adversaires potentiels La prise en compte de déclarations ou d'écrits de personnalités de seconde zone contribue encore à fausser les analyses. Il n'y a pas non plus, à la fin du XIXe siècle, de réseau diplomatique et d'attachés militaires qui pourraient fournir des informations. On songe à utiliser les services des employés de la poste et des douanes. L'utilisation de la méthode historique ne s'avère pas plus judicieuse. Ainsi le souvenir de l'expansionnisme français des périodes impériales plombe la réflexion du Service de renseignement, partant de l'Etatmajor général. Contrairement à certaines allégations, le Grand Etat-major allemand sous

le général Schlieffen n'a jamais envisagé une violation de la neutralité suisse. Jusqu'en 1891, l'Etat-major général ne dispose pas d'un service de contre-espionnage, mais il songe à combler cette lacune...

#### La fortification, un problème national

La question de la fortification de l'ensemble de la Suisse se pose au début des années 1860; on s'est préoccupé jusqu'alors de la fortification et du combat dans la zone frontière. Fautil réaliser, sur le Plateau ou dans les Alpes, une place d'armes, un réduit central ? Un espace solidement fortifié disposant de l'espace nécessaire pour accueillir l'ensemble de l'armée, susceptible de servir de base d'opération, de pivot de manœuvre, de position principale de combat, de position de repli après un revers.

Trois obstacles empêchent la réalisation de ce vaste programme. Tout d'abord les coûts: il faudrait investir au moins 250 millions de l'époque, alors que le budget de la Confédération s'élève à 40 millions. Vu l'évolution des technologies, ces fortifications risquent de devenir rapidement obsolètes. Comme une conception générale de la défense du pays n'est pas définie avant 1880, il s'avère difficile de concevoir un programme cohérent de fortification.

Seuls les ouvrages les plus importants sont construits dans les Alpes. Pour les autres, ailleurs en Suisse, on se contente d'établir des plans et de tenir prêt, dit-on, ce qu'il faut pour les construire en cas de nécessité. Le secteur « Gothard » comprend le Tessin, le fuseau proprement dit du Gothard jusqu'à Andermatt. En 1885, les Chambres accordent 500000 francs sur un devis de 2,6 millions pour la fortification

du Gothard contre une offensive venue du Sud et du Sud-Ouest. Les travaux commencent l'année suivante ; ils visent à réaliser une position centrale dans l'espace alpin suisse, une position d'arrêt à Bellinzona, une position intermédiaire à Airolo qui assure, entre autres, le portail Sud du tunnel ferroviaire. Sur le versant Nord du Gothard, les ouvrages dans le secteur d'Andermatt barrent le défilé des Schöllenen, les cols de la Furka et de l'Oberalp. Il n'y a pas d'ouvrage à la frontière, parce qu'ils nécessiteraient des garnisons permanentes. Les premiers gros ouvrages permanents du Gothard sont terminés en 1894, ensuite ceux de Saint-Maurice.

#### L'« affaire de l'hydre »

Le début des années 1890 marque une rupture importante : un nouveau chef à la tête de l'Etatmajor général, Arnold Keller, qui restera en fonction durant quinze ans, de nouveaux acteurs, les commandants de corps d'armée. Le pouvoir consultatif se concentre à la Commission de défense nationale. Ces changements renforcent l'influence et l'autonomie de l'Etatmajor général. En revanche, la guerelle entre partisans de la «voie nationale» et ceux de la «nouvelle voie», qui éclate après le rejet du projet de loi de 1895, débouche sur le départ de plusieurs chefs de service du Département militaire et la démission d'Arnold Keller. Ce n'est pas une guerre contre l'Etat-major général; les partisans de la «nouvelle voie» veulent relancer la carrière d'Ulrich Wille (il n'est pas officier EMG) et redonner aux commandants d'unités d'armée la capacité de lutter contre l'emprise administrative du Département. Un problème qui va perdurer encore longtemps sous une forme moins criante...

H. W.

### Les discrets espions de la ville de Berne

Ftienne Dubuis

Si, récemment encore, la CIA a été soupçonnée d'œuvrer discrètement en Suisse, l'espionnage américain avait déjà établi son siège européen dans la capitale de la Confédération durant la Seconde Guerre mondiale<sup>1</sup>.

Une belle demeure patricienne en surplomb de l'Aar, à deux pas de la cathédrale et du Palais fédéral. Le numéro 23 de la Herrengasse fait toujours excellente figure au cœur de la vieille ville de Berne. Mais il n'y reste plus trace de l'un de ses occupants historiques les plus prestigieux, l'Office of Strategic Services (OSS), le service de renseignement américain, qui y avait établi son quartier général pour l'Europe durant la Seconde Guerre mondiale.

L'OSS était d'une nouveauté radicale, à l'époque, pour les Etats-Unis. Il représentait la première ébauche d'un service secret centralisé dans un pays où la récolte du renseignement avait jusqu'alors été pratiquée de manière diffuse par l'armée de terre, la marine, les affaires étrangères (le Département d'Etat) et la police fédérale (le FBI). Vu d'un mauvais œil par beaucoup, par ses rivaux comme par nombre de «bonnes âmes», il avait été finalement imposé par le président Roosevelt le 13 juin 1942 au nom de la nécessité. Aux grands maux les grands remèdes, aux grandes guerres les grands services secrets!

### Un Allemand agent double

Bâtie sur le modèle de son équivalent britannique le SOE (Special Operations Executive), l'OSS n'a pas démérité, malgré son jeune âge, contre l'Allemagne nazie. Et son antenne bernoise a joué un rôle éminent dans la bataille. «Elle n'était pas qu'un centre administratif, confie le Suisse Jacques Baud, auteur de plusieurs livres sur le renseignement. Elle a organisé toutes sortes d'opérations en territoire ennemi et glané de nombreuses informations d'importance. Les renseignements acquis sur les V2 qui bombardaient Londres venaient, par exemple, de ses agents. »

L'espion le plus prolifique du bureau bernois était un fonctionnaire du Ministère allemand des affaires étrangères, Fritz Kolbe, alias George Wood. Pendant ses années d'activité, l'homme a transmis à l'OSS quelque 1200 documents, dont aucun ne datait de plus de deux semaines. Parmi ses révélations, un rapport établissant que le valet de l'ambassadeur britannique à Ankara était un espion allemand. Une affaire fameuse à l'origine d'un film, l'Affaire Ciréron

### Les exploits d'Allen Dulles

L'une des raisons du succès de l'antenne bernoise résidait dans la personnalité de son chef, Allen Dulles, un diplomate de formation tombé tout jeune, au cours de la Première Guerre mondiale déjà, dans le renseignement. Très vite remarqué pour son excellence dans cet art très particulier, le «maître espion» a été logiquement récupéré par l'OSS au plus fort du conflit mondial suivant pour être envoyé au 23 de la Herrengasse. Et, sous le nom d'«Agent

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Temps, 14 juillet 2009.

110» ou de «Mr Bull», il a brillamment tenu son rôle au cœur du Vieux Continent. Performance qui lui a valu de devenir quelques années plus tard l'un des directeurs les plus marquants de la CIA. Et l'un des plus contestés: il a notamment organisé le renversement du premier ministre iranien Mossadegh et le débarquement raté de la baie des Cochons à Cuba.

« Les activités de l'OSS sur sol helvétique restent peu connues, regrette Jacques Baud.

La Suisse est restée très discrète, et même secrète, sur son importance pour le renseignement allié durant la Seconde Guerre mondiale. Dommage. A ceux qui l'accusent d'avoir été trop conciliante avec l'Allemagne nazie, elle est en droit d'opposer ce rôle-là. D'autant qu'elle n'a pas été seulement un théâtre d'opérations. Ses services secrets ont aussi œuvré durant toute la période aux côtés de leurs homologues américain, britannique, gaulliste et même soviétique. »

F D

# Dix-sept exécutions capitales en Suisse, 1942-1944

Maj Dimitry Queloz

Dans son mémoire de licence soutenu en février 2008 à l'Université de Neuchâtel, Florian Froidevaux s'est penché sur les dixsept cas d'exécutions capitales pour trahison en Suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale<sup>1</sup>.

Le sujet a été abordé pour la première fois de manière approfondie par Niklaus Meienberg au début des années 1970. Les résultats de ces recherches, un livre - Die Erschiessung des Landesverräter Ernst S. – et un film inspiré de l'ouvrage, soulevèrent une importante controverse médiatique. L'auteur n'avait eu qu'un accès restreint aux sources et son travail relevait davantage de l'enquête journalistique que de l'étude historique. Elle était par ailleurs entachée d'une certaine partialité du fait de la volonté de démontrer l'existence d'une justice de classe. Quelques années plus tard, le professeur Peter Noll put accéder aux dossiers des condamnés. Le travail de ce juriste - Landesverräter, 17 Lebensläufe und Todesurteile<sup>2</sup> Frauenfeld/Stuttgart, 1980 - aborda la question essentiellement sous l'angle juridique. En 1997, le brigadier et professeur Louis-Edouard Roulet publia un article en deux livraisons dans la Revue militaire suisse des mois de septembre et d'octobre. Cet article, trop court pour prétendre épuiser le sujet, donnait «un portrait général et convaincant des dix-sept condamnés à mort», même s'il contenait de curieuses approximations, notamment quant au nombre des condamnés.

L'auteur de ce récent mémoire étudie la question sous ses angles les plus divers. Il se penche sur les aspects juridiques, en présentant les différents textes relatifs au sujet: Code pénal militaire de 1927, Ordonnance fédérale du 28 mai 1940 qui en complète les articles 86 et 87, Organisation judiciaire et procédure pénale pour l'armée fédérale de 1889, Ordonnance du 9 juillet 1940 sur l'exécution de la peine de mort, etc. Il s'intéresse également au contexte dans lequel les différentes affaires se sont déroulées. Dans une vision macroscopique, il les replace dans le cadre général de la Seconde Guerre mondiale, des menaces militaires potentielles, de l'attrait gu'exercait le nazisme sur certains individus, de la problématique de la neutralité intégrale, de la nécessité de préserver la sécurité de l'Etat. Il aborde aussi chacun des cas en analysant son contexte particulier. Ce faisant, il s'intéresse aux différents condamnés en tant qu'individus, avec leur parcours de vie, leurs motivations.

L'étude est divisée en deux parties, la première consacrée aux 17 individus condamnés à mort. Ce sont tous des hommes, âgés entre 22 et 37 ans, dont la moitié est née dans les années 1910, ce qui montre un effet de génération. Autre point commun entre les traîtres: une forte minorité a vécu dans des régions proches de la frontière allemande, notamment à Bâle. Toutefois, d'autres éléments sont plus significatifs. Les condamnés sont issus de familles ayant connu des problèmes sociaux graves:

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Froidevaux, Florian, *Dix-sept exécutions capitales en Suisse, 1942-1944. Espoirs puis désillusions au zénith et crépuscule d'un nouvel Ordre européen,* Mémoire de licence de l'Université de Neuchâtel sous la direction de M. le professeur Laurent Tissot, février 2008.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Frauenfeld/Stuttgart, 1980.

Nom	Date d'exécution
Fhr Schrämli Ernst, 1919	10.11.1942
Four Zürcher Werner, 1916	11.11.1942
Four Feer Jakob	11.11.1942
Oblt Reimann Otto Charles, 1913	20.01.1943
Lt Kully Peter Otto, 1917	20.01.1943
Philipp Erwin20.01.1943	20.01.1943
HD Beeler Fridolin, 1921	20.04.1943
Kpl Gröbli Hans, 1910	25.05.1943
Tromp Reutlinger Heinrich, 1906	17.06.1943
Quaderer Alfred Hermann, 1920	07.06.1944
Kan Roos Kurt Johann, 1922	07.06.1944
Major Pfister Ernst Hans, 1896	30.03.1944
Gfr Vinzens Hermann	27.09.1944
Mitr Heller Fritz	28.09.1944
Grimm Hermann	07.12.1944
Laubscher Walter	07.12.1944
Plüss Samuel	13.12.1944³

alcoolisme, divorces, problèmes de santé mentale. Leurs vies personnelles sont aussi souvent chaotiques et nombre d'entre eux ont connu des déceptions professionnelles. Ces conditions ont constitué un terreau favorable à l'acceptation des idées nouvelles véhiculées par le nazisme, qui permettaient aux désenchantés de la société d'espérer une position sociale plus favorable.

Si l'attirance idéologique a constitué un facteur dominant, d'autres raisons expliquent également que ces individus ont trahi leur pays. Il y eut l'opportunisme, l'appât du gain, le besoin de paraître, la soif d'aventure, qui permettaient à des individus au caractère faible de se sentir exister. Toutefois, l'aspect financier ne doit pas être exagéré. Les sommes perçues étaient faibles, surtout si on les met en relation avec la

gravité des actes et l'importance des risques encourus.

Les condamnations constituèrent une désillusion de plus dans la vie des condamnés. Tous ont fait recours, puis ont demandé la grâce, mais aucune de ces procédure n'aboutit à un résultat positif pour les requérants. Les motifs de recours étaient divers, le plus défendable étant l'état de santé mentale déficient. L'argument fut toutefois rejeté avec la plus extrême des rigueurs: «Tout délinquant a des parents dignes de pitié ou souffre de quelque anomalie mentale. Reconnaître qu'il y a là un motif de grâce, ce serait créer un précédent qui paralyserait la répression de la trahison militaire et qui compromettrait radicalement l'effet préventif des condamnations à mort prononcées jusqu'à présent.»

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Archives fédérales Berne E 5330 1982/1.

#### Code pénal militaire, Loi fédérale du 13 juin 1927

#### Article 86

- 1. Celui qui, pour les faire connaître ou les rendre accessibles à un Etat étranger, à un de ses agents ou au public, aura espionné des faits, des dispositions, des procédés ou des objets tenus secrets dans l'intérêt de la défense nationale, celui qui, intentionnellement, aura fait connaître ou rendu accessible à un Etat étranger, à un de ses agents ou au public des faits, des dispositions, des procédés ou des objets tenus secrets dans l'intérêt de la défense nationale, sera puni de réclusion.
- 2. La peine sera la réclusion pour trois ans au moins si ces actes ont été commis alors que des troupes sont mises sur pied pour un service actif. Le juge pourra prononcer la réclusion à vie, ou en temps de guerre la peine de mort, si ces actes ont entravé ou compromis les opérations de l'armée suisse.
- 3. La peine sera l'emprisonnement si le délinquant a agi par négligence.

### Ordonnance modifiant et complétant le Code pénal militaire du 28 mai 1940

#### Article 6

Pour les infractions énumérées ci-après, les peines prévues par le code pénal militaire sont aggravées comme il suit :

- 1. Le juge pourra prononcer la réclusion à vie ou la peine de mort :
- a. En cas de violation de secrets intéressant la défense nationale (art. 86)
- b. En cas de trahison militaire (art. 87)
- 2. Le juge pourra prononcer la réclusion à vie :
- a. En cas de propagation de fausses informations (art. 89);
- b. En cas d'actes d'hostilité contre un belligérant ou contre des troupes étrangères (art. 92);
- c. En cas de provocation et d'incitation à la violation des devoirs militaires (art. 98, ch. 2).

#### Article 7

Le tribunal militaire peut ordonner l'exécution immédiate du jugement, nonobstant recours en cassation, en révision ou en grâce si, de l'avis unanime des juges, le salut de la patrie l'exige.

La deuxième partie de l'étude se penche sur les institutions. L'auteur montre que les fondements juridiques manquaient de clarté. Ainsi, l'article 6 du Code pénal militaire de 1927 traite de l'application de la peine de mort en période de service actif, tandis que l'article 27 stipule qu'elle «ne peut être prononcée qu'en cas de guerre». En raison du contexte, la volonté de préserver la sécurité et l'existence

même de l'Etat a primé sur toutes les autres considérations. Les juges ont apprécié la gravité des faits «sous l'angle d'un double moment», celui où l'acte a été commis et celui où il a été jugé. Ce faisant, ils ont souligné la gravité des conséquences qui auraient pu découler des actes de trahison. Ils ont également cherché à obtenir un effet dissuasif.

D.Q.



Le Général au Chauffour en juin 1940...

## Henri Guisan et les Jurassiens

Col Hervé de Weck

Laissons de côté la dimension du général Guisan stratège et commandant en chef, privilégions le communicateur et l'officier qui devient un mythe dans le Jura comme dans le reste de la Suisse.

En août 1914, le Vaudois Henri Guisan commande le bataillon de fusiliers 24 formé d'Ajoulots, qu'on appelle «le bataillon de la goutte». Chef, sévère mais réaliste, il lutte contre l'alcoolisme, annonçant aux unités qu'il a puni de huit jours d'arrêts trois soldats rentrés en état d'ébriété, qui «ont fait honte au drapeau du 24». Il fait défiler tous ses hommes devant lui, qui versent dans une fosse le contenu de leurs *flacons*!

En 1915, le sergent-major Louis Christe, en service au 24, critique le pas cadencé. Henri Guisan en a vent et parle illico avec l'intéressé : «Ce fut un entretien charmant. Le major m'a démontré l'utilité de ce pas cadencé. Je lui ai dit : Mon major, je suis persuadé qu'on ferait devant la troupe la démonstration dont je viens d'être le témoin, tous les soldats accepteraient de faire ce pas de meilleur cœur qu'ils ne le font.»

### Bataillon de la goutte

Les soldats du bataillon de fusiliers 24 froncent le sourcil, en entrant en service, en été 1914. Pas seulement à cause des rumeurs de guerre. Mais quoi ! Il n'y a plus d'officiers jurassiens pour commander chez nous ? C'est qui, ce major vaudois qui n'est pas des nôtres ? On va lui montrer ce que c'est le bataillon de la goutte... Les troupiers ne se doutent pas que leur nouveau commandant sera un jour général de l'armée suisse. Le major Henri Guisan non plus.

Pour l'instant, il n'a qu'un objectif : aguerrir ses soldats. Bataillon de la goutte? Vous allez voir ca... La discipline d'abord, et la tenue. Sous l'accablante chaleur, le chef fait boucler les vareuses et serrer les ceinturons. interdit les mouchoirs autour du cou ruisselant de sueur. Punis, les soldats qui dorment en godillots, qui se lavent les pieds dans les fontaines, ceux qui boivent l'eau dans les gouilles, ceux qui rentrent en état d'ivresse. Une main de fer, qui fait du bataillon 24 une troupe de valeur tout au long de la garde aux frontières. Après la guerre 1914/1918, le lieutenant-colonel Henri Guisan commande le régiment d'infanterie 9, celui du Jura. Lorsqu'il quitte les troupes jurassiennes, le 14 juin 1920, il leur adresse une proclamation : «C'est le cœur lourd que je vous quitte, j'ai apprécié les qualités militaires du soldat jurassien, son patriotisme et son esprit de solidarité». Le 30 août 1939, quand l'Assemblée fédérale l'élit au grade de général et chef de l'armée, les anciens du bataillon de la goutte et du régiment jurassien disent : «Guisan ? On a fait du service ensemble»...

Denis Moine, Au fil du temps.

L'officier vaudois reprend, le 1er janvier 1919, le régiment d'infanterie 9 dont les hommes proviennent des six districts du Jura bernois. Ils font un service d'ordre à Zurich, du 13 mai au 13 juin, car on craint une grève révolutionnaire, dans la foulée des événements de novembre 1918. Les effectifs à l'entrée en service sont de 2836 hommes (2236 à la mobilisation d'août 1914). Chaque bataillon prend à tour de rôle le service de garde à Zurich pendant douze jours.

« La discipline a été très bonne et le moral excellent, écrit Henri Guisan. Les registres de punition sont presque vierges», cela pour trois raisons: les militants, les sympathisants socialistes ne sont pas nombreux, les soldats logent chez l'habitant, dorment dans des lits et non sur la paille, ils recoivent une solde de 8,50 francs au lieu des 2 francs habituels, ce qui leur permet d'envoyer plus de 200000 francs à la maison. «La manifestation ouvrière du 26 mai et celle des communistes du 7 juin, précise Guisan, ont heureusement confirmé la troupe dans l'idée que sa présence était nécessaire à Zurich. » Le jour où le régiment 9 entre en service d'ordre, il a créé un fond de secours pour les soldats du régiment.

En juillet 1919, Henri Guisan organise *La Gloire qui chante*, un spectacle qui retrace par le texte et le chant l'histoire militaire de la Suisse. Les acteurs font partie du régiment. La première a lieu le 14 février 1920 à Porrentruy où, le lendemain, le commandant de régiment préside une cérémonie en souvenir des soldats décédés entre 1914 et 1919.

Il devient en 1921 commandant de la brigade d'infanterie 5 dont fait partie son ancien régiment. Il n'oublie pas la région, puisque, commandant de la 2e division qui comprend des Jurassiens, il vient le 24 août 1927 faire le discours patriotique aux Rangiers lors de l'Assemblée de la Société bernoise des officiers. Pour la Noël 1928, il offre même à son fils une reproduction miniature du *Fritz*!

#### 22 février 1940

L'Hôtel de ville de Delémont est tout pavoisé, ce 22 février 1940, pour recevoir un hôte de marque, le général Henri Guisan. Le commandant en chef de l'armée arrive dans la cité au milieu d'une foule considérable, qui l'acclame en brandissant de petits drapeaux rouges à croix blanche. Une jeune fille lui récite un compliment et lui offre une gerbe de fleurs. Le Conseil communal accueille son invité d'un jour, qui adresse quelques mots à la foule. Les magistrats, les officiers qui accompagnent le chef militaire, les membres du Gouvernement bernois venus le saluer, se retrouvent dans la grande salle de l'Hôtel de ville, où les agapes se prolongent en discours. Le maire Gustave Riat ouvre les feux «pour dire la foi inébranlable en la force morale du pays ; si l'armée devait aller jusqu'au grand sacrifice, notre population constituerait un rempart puissant qui ne céderait point, elle vous aiderait dans la défense de notre pays, de nos foyers, de nos libertés.» Le Président du Gouvernement bernois exalte la volonté de défense du pays, «l'enthousiasme de la foule pour le Général, qui personnifie l'armée montant la garde aux frontières, montre bien les liens qui unissent nos populations à nos vaillants soldats». Le Commandant en chef de l'armée redit son attachement à la terre jurassienne, qui lui rappelle ses années de commandement au bataillon 24 et au régiment d'infanterie 9, « je suis un peu un enfant du Jura, qui vous remercie pour lui témoigner de si belle manière votre attachement et votre dévouement.» On se congratule, les verres s'entrechoquent, on fraternise. Le maire ajoute un dernier mot, pour souhaiter au général Henri Guisan «le courage et la force de conduire nos destinées et celle du pays, jusqu'au moment de la paix retrouvée.»

Denis Moine, Au fil du temps.

## Le Général «vient souvent au front » dans le Jura

Henri Guisan est devenu général... La brigade frontière 3 défile devant lui le 18 novembre 1939 à Porrentruy, la première ville autre que la capitale d'un Canton à recevoir le Commandant en chef, qui vient à Pleigne fêter Noël avec les hommes de la compagnie de

mitrailleurs IV/21. Le 19 mai 1940, il se trouve au PC de la brigade frontière 3 à Delémont, pour informer le colonel Claude DuPasquier de son intention de déployer sa formation renforcée au sud de Bâle, pour créer les conditions de la collaboration franco-suisse en cas d'invasion allemande. Il revient le 10 juin au moment où la brigade devient division ad hoc «Gempen». Il passe dans le Clos-du-Doubs et aux Franches-Montagnes lors de l'internement du 45° corps d'armée français.

En automne 1944, alors que la 1<sup>re</sup> Armée française pousse le long de la frontière Ouest de la Suisse et que le saillant de Porrentruy risque d'être violé par les deux belligérants, le train du Général stationne à plusieurs reprises à Delémont. Celui-ci se rend aux Rangiers, en Ajoie, à Roche-d'Or d'où il observe les combats autour de Montbéliard. Le 14 novembre, il se trouve à Fahy lorsqu'un obus «étranger» tombe à quelques mètres de lui sans exploser...

### 12 août 1945 – Bourgeois d'honneur

Le général Henri Guisan connaît bien les Franches-Montagnes. Plus d'une fois on l'a vu dans le terrain où il s'assurait de la solidité du dispositif défensif. La guerre finie, il v revient, le 12 août 1945, hôte d'honneur du Marché-Concours national de chevaux. Saignelégier a choisi cette journée pour proclamer Henri Guisan bourgeois d'honneur, comme en a décidé l'assemblée communale, le 19 juillet 1945, à l'unanimité et par acclamations. A l'Hôtel de ville, le maire Albert Miserez exprime «les sentiments de reconnaissance d'une population qui vous considère comme le premier soldat du pays, le citoyen qui pendant six ans eut la difficile tâche de parfaire l'instruction de notre milice, d'assumer toute la responsabilité du commandement, de veiller au moral de la troupe, d'accepter en silence les critiques de tous ceux dont les intérêts avaient à souffrir de fréquents appels sous les drapeaux. J'ai l'honneur et la joie de vous remettre le parchemin portant le titre de bourgeois d'honneur, pour les éminents services que vous avez rendus au pays. Les gens de la montagne vous disent leur estime et leur gratitude.» Le Général s'adresse alors à ceux qu'il appelle spontanément mes chers combourgeois. «le suis fier de devenir le bourgeois de votre commune, car je sais tout ce que Saignelégier et ses habitants ont fait pour la sauvegarde du pays. le vous remercie de votre générosité. La guerre est finie, je rentre dans le rang mais je reste à disposition du pays, des pages nouvelles nous attendent. » Une fillette récite un compliment, une autre offre des fleurs. Ovations, vin d'honneur, le nouveau bourgeois est longuement acclamé. Le maire Albert Miserez est tout ému : le général lui a discrètement remis une enveloppe contenant mille francs pour venir en aide aux familles de soldats de sa commune, qui après le long service se trouvent dans la gêne...

Denis Moine, Au fil du temps.

# Pourquoi Henri Guisan devient-il une personnalité mythique ?

Il est communicateur, il s'intéresse aux humbles et sait leur parler (mieux que les conseillers fédéraux), il a de la mémoire... Le capitaine Bernheim de Saint-Imier raconte : «Le jour de son élection au grade de Général, il vint au Mont-Soleil voir son fils qui commandait un escadron de dragons. Il me parla, car j'avais mon PC à l'hôtel Sport à Mont-Soleil. Tout de suite, il fut grave et *grand chef*. Il devait bien me connaître car, plus tard, lui en militaire et moi en civil à la gare de Lausanne, il me dit : Salut, capitaine Bernheim! J'en garde encore de l'émotion.»



... à Saignelégier...



... avec les attachés militaires de l'Axe au Noirmont en mai 1942.

Jeanne Michel travaillait déjà au Faucon à Porrentruy pendant la Première Guerre mondiale. Elle a connu Ulrich Wille et Henri Guisan, sans doute mieux le second qui fréquentait son restaurant. «Le Général Guisan était très bien vu. Un jour, il vient au Faucon et il me dit : Mademoiselle Jeanne, vous êtes fidèle au poste ; vous me donnerez la recette parce qu'il me semble que, depuis que je vous ai vue, vous ne changez pas! Il était d'une grande simplicité. Wille, lui, me faisait peur, parce qu'il était gros, rouge de figure et qu'il ne parlait pas le français. Il n'était pas du tout agréable et pas très courtois. C'est son adjudant que je connaissais qui l'a amené au Faucon. Il lui parlait à la troisième personne! Pendant la Première Guerre mondiale, c'étaient les gros qui venaient au Faucon; les autres gens n'aimaient pas aller où se tenaient les officiers. Avec le général Guisan, ce n'était pas du tout le cas. Quand il venait au Faucon, il ne tolérait pas gu'on lui serve autre chose gu'aux autres clients.»



Le général Guisan fait l'unanimité dans l'opinion, dans les troupes et dans les médias. Les histoires et les caricatures qui l'écorchent sont inexistantes, on ne peut en dire autant du conseiller fédéral Rudolf Minger qui, par ailleurs, est respecté! Comment s'explique un tel prestige dans une Suisse qui craint le culte de la personnalité. Henri Guisan prend une dimension mythique parce que l'opinion, qui saisit plus ou moins l'originalité de sa méthode de conduite, le met sur un piédestal et ne le confond pas avec le « haut commandement de l'armée »

Ce que confirme Le Pays, le journal de Porrentruy, «Tous nos agriculteurs sont reconnaissants au Général d'avoir mis nos soldats à leur disposition pour les travaux des fenaisons.» Des exercices, à partir du 8 juillet 1944, empêcheront cette aide de se poursuivre. « Nous comptons que le commandement de l'armée rappellera aux commandants subalternes que le souci des canons et des fusils ne doit pas leur faire oublier les nécessités de la terre nourricière.» Les chefs militaires n'appliquent pas les ordres du Général. Et le journal célèbre l'armée suisse «bien dans la main d'un chef inspirant une confiance invincible, le concepteur du Réduit national, le chrétien qui sait attribuer le premier rôle à la Providence.»

Rares sont les soldats qui ne reconnaissent pas le Général lorsqu'il apparaît à la troupe. Pourtant, en février 1943 à Gopenstein, un dragon «braque son mousqueton sur moi en s'écriant: *N'approchez pas ou je tire!* J'eus toutes les peines du monde à faire comprendre à ce brave Ajoulot que j'étais le Général.»

H. W.

Promotion de quarante-quatre officiers supérieurs et généraux aux Rangiers le 28 décembre 1944.

La carrière d'Henri Guisan		
21.10.1874	Naissance à Mézières (VD). Maturité latin-grec à Lausanne, écoles d'agriculture à Ecully (Lyon) et Hohenheim (Wurtenberg). Officier de milice, fait du service volontaire comme «instructeur extraordinaire».	
01.01.1913 – 31.12.1915	Le major Henri Guisan, officier de milice, commande le bataillon de fusiliers 24.	
01.01.1917 – 31.12.1918	Chef d'état-major de la 2 <sup>e</sup> division.	
01.01.1919 – 31.12.1920	Lieutenant colonel, commandant du régiment d'infanterie 9.	
16.05.1919 – 13.06.1919	Le régiment d'infanterie 9 effectue un service d'ordre à Zurich.	
01.01.1921 – 31.12.1926	Colonel, officier de milice, commandant de la brigade d'infanterie 5 comprenant les régiments d'infanterie 9 et 10.	
01.01.1927 – 31.12.1931	Colonel divisionnaire (officier de carrière), commandant de la $2^{\rm e}$ , puis de la $1^{\rm re}$ division.	
01.07.1932 – 20.11.1933	Commandant du 2° corps d'armée.	
20.11.1933 - 30.08.1939	Commandant du 1er corps d'armée.	
30.08.1939	Election comme Général par les Chambres fédérales.	
01.09.1939 – 15.05.1940	Le Général fait établir secrètement un projet d'alliance et de coopération militaire avec l'armée française pour le cas d'une invasion de la Suisse par la Wehrmacht.	
18.11.1939	La brigade frontière 3 défile devant le Général à Porrentruy, première ville autre que la capitale d'un Canton à recevoir le Commandant en chef.	
25.07.1940	Rapport du Rütli et annonce de la création du Réduit national alpin.	
Août 1940	Henri Guisan assiste au Marché-concours à Saignelégier.	
28.12.1944	Le Général procède devant la Sentinelle des Rangiers à la promotion de 44 officiers supérieurs et généraux.	
11.08.1945	Henri Guisan reçoit la bourgeoisie d'honneur de Saignelégier.	
20.08.1945	Le Général est <i>mis à disposition</i> selon l'article 51 de l'Organisation militaire.	
14.08.1946	Le Général, en uniforme, assiste aux courses de chevaux organisées à Courtedoux ; il n'y en a pas eu depuis 1935!	
07.04.1960	Décès du général Henri Guisan. 300000 personnes de toute la Suisse se trouvent sur le parcours de son convoi funèbre	

# Le témoignage d'un membre de la Société jurassienne des officiers

Divisionnaire Frédéric Greub

Quel héritage reste-t-il du général Guisan et est-il encore un exemple pour notre pays? Répondre à de telles questions semble aujour-d'hui un exercice fort périlleux. Tout n'a-t-il pas été dit et écrit sur le Général? Je relève entre autres les excellents textes du colonel Hervé de Weck, dans Guisan et les Jurassiens, ou encore la remarquable plaquette du professeur Jean-Jacques Langendorf. Nombre d'autres études ou livres relèvent avec honnêteté et perspicacité l'action du Général¹.

Aujourd'hui, la Suisse n'est plus menacée militairement sur trois cent soixante degrés. Aujourd'hui la Suisse est humiliée, tancée, menacée économiquement par ses voisins et bien au-delà. La menace est multiple, diffuse, sournoise. Ce qui n'exclut pas à moyen ou long terme la résurgence d'un conflit armé en Europe. En conséquence, si la menace militaire diminue les risques, les dangers d'une atteinte à notre cohésion nationale et à notre économie augmentent. Ces dangers sont d'ordres politiques, démographiques, environnementaux, religieux et même cybernétiques.

De plus, il est difficile d'imaginer nos gouvernants et nos hauts responsables militaires désireux de s'inspirer de la pensée et de l'action du Général pour guider leur démarche. Nous avons le sentiment qu'aujourd'hui, personne ne tient vraiment la barre pour faire face aux fantaisies d'Eole. Certes, tout le monde est sur le pont à coups de petites phrases, de sourires entendus, de démentis fumeux mais personne ne commande la manœuvre. Certains se laissant même à oublier que le rôle des pleureuses est interprété avec infiniment plus de talent du côté de Romont.

Tout au contraire de l'exercice du commandement du Général. Celui-ci est caractérisé par des décisions simples, limpides, réalisables et réalisées. Un seul exemple: Le rapport du Rütli du 25 juillet 1940 et la décision de replier le gros de l'armée dans le secteur alpin. En a-t-il pris la décision seul ou a-t-il été inspiré par des officiers de son état-major? Peu importe. Toujours est-il qu'il en a pris la responsabilité. Le rapport montre trois traits caractéristiques du mode d'action du Général. Premièrement le courage de prendre des risques calculés. En réunissant l'ensemble des chefs militaires jusqu'à l'échelon commandant de bataillon en un endroit mythique, les risques étaient réels. Quelles auraient été les conséquences d'une attaque aérienne réussie par les forces de l'Axe sur cette concentration de hauts militaires?

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Texte paru dans NAM, mars 2010.

Second trait qui restera une constance dans son action. Le souci d'insuffler directement sa détermination et sa volonté de défendre la Suisse, même si celle-ci était attaquée sur trois cent soixante degrés en même temps.

Troisième constance, le sens des symboles: le choix du Rütli souligne l'importance de nos racines profondes et les valeurs qu'elles représentent. Il faut également voir dans le repli du gros de l'armée dans le secteur alpin, l'idée de décréter «espace sanctuarisé» le berceau de la Confédération tout en évitant que l'armée soit coupée et morcelée sur le Plateau sans possibilité de la regrouper pour une seconde manche, le jour où la situation stratégique aurait changé.

L'histoire a donné raison au Général. N'en déplaise à certains historiens modernes convaincus de détenir le savoir stratégique les auto risant à critiquer ses décisions, alors qu'ils ne savent même pas qu'ils ne savent rien. Les planifications d'attaques allemandes en vue d'une conquête de la Suisse le démontrent clairement. Si le plan du général von Leeb, commandant du groupe C, prévoyant une attaque concentrique avec environ 18 divisions dont 5 blindées, nous aurait peut-être permis de nous replier en bon ordre vers le secteur alpin, la planification du général Halder, chef de l'Etatmajor de l'armée de terre, fait froid dans le dos et ne nous aurait laissé que peu de chance. Nous reconnaissons ici le trait de l'artiste. L'idée était «d'attirer dans un premier temps, le gros de l'armée suisse entre le saillant de Schaffhouse et le saillant de Porrentruy avec 5 divisions d'infanterie telles la muleta du toréador. Dans un deuxième temps avec 3 divisions mécanisées partant de la frontière Ouest, foncer sur Berne et Lucerne et, avec 3 autres divisions mécanisées de la région de Constance, pousser également sur Lucerne, telles deux épées s'enfonçant des deux côtés dans le cœur du taureau. Repliée dans le secteur alpin, le gros de l'armée suisse échappait au piège.» Cette option était donc la meilleure à défaut d'être la plus glorieuse.

Aujourd'hui il ne s'agit plus de se replier dans le Réduit. Il ne s'agit pas non plus d'encenser le Général de toutes les vertus. Il n'avait peutêtre ni la placidité d'un Joffre ni la lucidité et la fougue d'un Foch. Mais il était plus que cela. Par son attitude, il pratiquait avant l'heure une conduite à visage humain. Il avait la faculté, toutes les photographies de ses visites à la troupe en témoignent, de grandir ceux qu'il rencontrait. Du simple soldat au plus haut gradé, tous dans leur attitude corporelle et dans leur regard semblent dire: «Je suis là moi aussi, et je ferai mon devoir jusqu'au bout. Bien entendu, je ne détiens pas la vérité absolue sur l'action de celui qui fut pour moi un exemple et comme un fil rouge tout au long de ma carrière.»

Que ce soit comme petit enfant jouant avec la figurine en terre cuite du Général au milieu de ses soldats, au Marché-concours de Saigne-légier où j'ai eu le privilège de le rencontrer fin des années 1940, ou encore jeune lieutenant de l'accompagner dans son dernier voyage, j'ai toujours senti une sorte de complicité avec ce grand chef et ce grand patriote que je considérais un peu comme *mon Général*. Le premier janvier 1992, à la prise de mon commandement à la tête de la division de campagne 2, mes premières pensées furent pour celui qui, soixante-cinq années plus tôt, en avait été le onzième commandant.

Ce qui importe dans l'héritage du Général, c'est que, dans des circonstances exceptionnelles, la Suisse ait trouvé un homme exceptionnel. Et qui sait? Peut-être que demain déjà un homme ou une femme de la même trempe que le Général prendra la barre avec la volonté de guider le navire dans la tempête. Il n'est pas interdit de rêver.

F.G.

### Porrentruy: un gosse de la rue de la Préfecture pendant la Seconde Guerre mondiale

Serge Humair

C'est la petite histoire d'un gosse de la rue de la Préfecture N° 19 à Porrentruy, durant la Seconde Guerre mondiale. Né le 2 avril 1936 et fils unique... Mon père était tailleur à domicile; quant à ma mère, elle s'occupait de moi, et sa grande préoccupation, c'était d'aller dénicher de la nourriture pour le ménage avec le peu de coupons de rationnement dont elle disposait. Un grand travail!

Mon premier souvenir de cette guerre date de l'époque où nous étions domiciliés au deuxième étage de l'immeuble de la rue Pierre-Péquignat au Nº 15 (la maison Theubet). Au rez-de-chaussée se trouvait un foyer du soldat. l'ai vu passer les colonnes de réfugiés français venant du faubourg de France, qui étaient dirigées vers les écoles du haut de la ville. Ces pauvres gens tiraient des charrettes et des landaus chargés de réchauds à gaz, de vélos et d'autres objets personnels. Nous les gosses, nous étions souvent avec les soldats stationnés en ville, surtout au rez-de-chaussée de la tour du Séminaire où une cuisine militaire était installée. Un des cuisiniers nous donnait parfois un bol de soupe accompagné d'un petit morceau de pain. Que c'était bon!

Mon père, mobilisé comme service complémentaire (SC) à la compagnie l/232, était chargé avec d'autres camarades du transport des chevaux réquisitionnés par l'armée dans toutes les fermes d'Ajoie. Par la suite, il fut affecté comme tailleur au régiment. En compagnie de ma mère, je me suis rendu plusieurs fois, pour

le retrouver, là où il stationnait, dans des baraques en bois à quelques mètres de la Sentinelle des Rangiers, à Bourrignon, à Delémont et autres lieux en Ajoie.

En 1940, mes parents déménagèrent au Nº 19 de la rue de la Préfecture (aujourd'hui rue des Annonciades). Ce furent alors, dès l'âge de quatre ans, mes deux années d'expérience à l'école enfantine puis à l'école froebelienne chez les sœurs Ursulines à la rue de l'Eglise. Les journées étaient souvent entrecoupées par des alarmes «Avions» et nous nous réfugions dans les caves, en compagnie des Ursulines. Tous les panneaux de direction aux intersections des rues et des routes ainsi que les noms des localités avaient été supprimés en Ajoie, afin de rendre difficile les mouvements des troupes allemandes en cas d'invasion. Mais il ne m'était pas difficile de me rendre seul, à l'âge de six ans, dans ma parenté à Courgenay, Bressaucourt ou Fontenais, après avoir recu des consignes bien précises de mon père.

Mes premières années d'école primaire furent plusieurs fois *chahutées*. Lorsque nous nous rendions à l'école pour huit heures, il n'était pas rare, surtout au début et à la fin de la guerre, de constater que nos classes et la halle de gymnastique étaient occupées par des réfugiés français qui étaient arrivés durant la nuit. Hommes, femmes et enfants dormaient sur la paille, enroulés dans les fameuses couvertures à croix blanche, tandis que nos bancs d'écolier avaient été transportés dans les corridors par

les hommes de la Défense aérienne passive (DAP). Il faut dire que le saillant que forme l'Ajoie en territoire français permettait à de nombreux réfugiés venant de Franche-Comté et du Territoire de Belfort de se réfugier en Suisse, lorsque de violents combats se déroulaient dans leur région.

Les classes de l'école primaire étaient mobilisées pour l'élimination des doryphores dans les champs de pommes de terre entourant la ville. Nous nous attachions une boîte de conserve autour de la taille au moyen d'une ficelle et nous accomplissions ce petit travail qui nous accordait une certaine responsabilité. A la moindre alerte aérienne, notre instituteur, Paul Fluckiger, nous ordonnait de nous coucher entre les lignes de pommes de terre et de ne pas bouger jusqu'au signal de fin d'alerte.

Comme loisirs, nous avions, à l'emplacement de l'actuelle piscine de plein air, ce qu'on appelait à l'époque *les bains*, entourés d'une haute palissade en bois. A l'abri des regards indiscrets, M. Brice Jolidon, instituteur, nous y inculquait les rudiments de la brasse. Et nous avions la Fête de la jeunesse ainsi qu'un 1<sup>er</sup> août très patriotique, en présence d'un nombreux public.

Ces années furent ponctuées par plusieurs événements personnels qui resteront à jamais gravés dans ma mémoire. Après l'école en fin d'après-midi, je me rendais à la laiterie tenue par M. Jean-Richard, située au bas de la Grand-Rue. Il fallait le voir, muni de son grand couteau, découper avec une précision toute helvétique une plaque de beurre de cent grammes en quatre parties, coupons de rationnement obligent. Je me rendais au Banné en bordure de forêt, pas très loin du champ de course, ramasser des glands qui étaient rôtis dans une poêle trouée pour devenir des *grains de café*.

Après les moissons, on allait glaner, dans les environs de l'étang Corbat, les épis laissés par

les paysans, pour les amener au moulin Parietti, ce qui donnait quelques grammes de farine belle blanche. Avec ma mère, nous allions ramasser les fruits tombés des arbres, le long des routes menant à Bressaucourt et à Courtedoux.

D'autres petits travaux m'occupaient, entre autres tremper les vieux journaux dans l'eau pour en faire des boules qui étaient mises à sécher au galetas. Elles serviraient par la suite d'allume-feu, voire de combustible. Les combustibles étaient rare et très coûteux, raison pour laquelle nous nous tenions dans l'atelier, seule pièce chauffée de l'appartement, ou trônait en bonne place les portraits du général Guisan, du général de Gaule et de Winston Churchill.

Nos repas de famille étaient des plus simples: pommes de terre-vapeur accompagnées d'une salade verte ou de carottes, choucroute avec du cervelas comme seule viande, tranches de pain rassis trempées dans du lait sur lesquelles on avait cassé un œuf, le tout rôti à la poêle. Le pain noir contenait de la farine de pomme de terre, ce qui le rendait filandreux; il accompagnait nos repas ainsi que l'eau du robinet (le Coca-Cola n'existait pas!).

Dans son grand atelier, mon père, qui était un personnage de nature très agréable et qui aimait son pays, avait fixé à une paroi une carte tirée d'un atlas. En fonction des événements militaires, il marquait au moyen de petits drapeaux des différents pays les défaites et les victoires des Allemands ou des Alliés. Il était constamment à l'écoute, à des heures bien déterminées, de postes-émetteurs clandestins qu'il avait découverts sur les ondes courtes, en particulier des messages diffusés par les maquisards du Lomont. Il avait fabriqué une grande antenne de forme rectangulaire sur un cadre en bois munie de fils de cuivre récupérés sur le bobinage d'un vieux moteur électrique. Elle était installée au galetas, bien dirigée pour

avoir une réception maximale et reliée à son poste de radio qui se trouvait à l'atelier. Nos soirées, elles étaient occupées par l'écoute des stations de radios suisses et étrangères. J'ai retenu les trois points et le trait émis comme indicatif par la BBC, mais ce n'est qu'en 1952, alors que je suivais les cours de morse prémilitaires donnés par Willy Simon, que je découvris la signification, le «V» de la victoire. J'ai fait mon école de recrues à Bülach en 1956 comme radiotélégraphiste...

Je ne saurais oublier les alertes et les combats aériens, dont celui de deux avions, l'un allemand et l'autre suisse en été 1940 et ce 10 septembre 1944, lorsque la toiture de notre immeuble fut transpercée par plusieurs projectiles, dont je conserve une douille. Le 16 juillet 1943, en début de nuit (nous étions couchés), toute la rue de la Préfecture fut alertée par Jeanne Michel, tenancière du restaurant du Faucon, criant de sa voix de stentor que les usines Peugeot à Sochaux étaient bombardées par les Alliés. C'est depuis une lucarne sur le toit, munis de jumelles, que nous observions *le spectacle*. Le ciel était sans nuages et il faisait encore très chaud.

Vers la fin de la guerre, le ciel d'Ajoie fut traversé à plusieurs reprises par des avions, avec trois grandes bandes blanches sur les flans de la carlingue. Ils lançaient de petites feuilles d'aluminium que je ramassais. Elles avaient environ 20 cm de longueur et de 5 mm de largueur. J'ai appris par la suite que c'était un moyen de brouiller les radars.

A Porrentruy, il y avait deux individus pronazis, fort connus, dont on disait qu'ils faisaient de l'espionnage. Ces deux, on aurait dû les supprimer! L'un, commerçant, découvrit un matin sa vitrine pleine de croix gammées. En 1944, les visites d'inspections du général Henri Guisan, accompagné d'officiers supérieurs, étaient très fréquentes, vu les événements à la frontière. Il faisait de brefs arrêts au Faucon.



Le général Guisan au restaurant du Faucon à Porrentruy. Les gamins observent, fascinés...

Comme j'habitais au N° 19 et que le restaurant se trouvait au N° 13, j'étais vite sur les lieux. Dix minutes après la visite du Général, mon père était à l'écoute du poste clandestin de G qui donnait l'information.

Je me souviens avec précision de l'emplacement des barrages antichars en vieille ville en 1944, des grandes croix suisse peintes sur les toits des bâtiments officiels et des fermes environnantes ainsi que des croix lumineuses à la Perche et derrière le château. En cette période troublée, j'étais un gamin qui roulait sa bosse dans les rues du haut de la ville, malgré l'interdiction de mes parents. Mon père avait beaucoup de mal à me retrouver dans les différents abris situés un peu partout dans la cité. Seuls les cinq médecins installés à Porrentruy, ainsi que deux ou trois commerçants possédaient une auto à essence ou à gazogène (charbon de bois). La circulation en ville était donc très fluide...

Durant la Seconde Guerre mondiale, voilà ce que fut la vie d'un gosse de la rue de la Préfecture... Difficile de faire comprendre cette époque aux jeunes d'aujourd'hui! Je n'ai jamais été malheureux, ce qui était moins le cas pour mes parents!





#### GARAGE DES PLATANES s.à.r.l

Vente et réparation toutes marques

#### **Thierry Gunzinger**

Rue Emile-Boéchat 123 2800 Delémont tél. 032/423 24 22 natel 079/625 32 56

# La Mobilière

Assurances & prévoyance

#### **Publications 2008-2010**

• Picaut-Monnerat, Sandrine: La petite guerre au XVIII<sup>e</sup> siècle. Préface de Jean-Pierre Bois. Paris, Economica, Institut de stratégie comparée, 2010. 685 pp.

Au XVIIIe siècle, les guerres ont des objectifs limités : il ne s'agit pas de détruire l'ennemi. mais de prendre des gages qui seront négociés à la paix. On s'attache donc à défendre des positions et à prendre des points d'appui, d'où la multiplication des sièges. Les armées sont lourdes et lentes, la guerre de mouvement malaisée. On ne peut donc imposer la bataille et la rendre décisive par la poursuite de l'ennemi vaincu. La «petite guerre» menée par les troupes légères, est faite de surprises, d'embuscades, d'escarmouches, de coups de mains, mais aussi de protections de convois, de levées de contributions et de recherche de fourrage. Intégrée dans une stratégie défensive ou offensive, elle vise à l'épuisement d'un ennemi maintenu dans une alarme et un mouvement perpétuels; elle peut amener des résultats aussi importants qu'une bataille. Mais elle reste une guerre d'aventure dans laquelle il faut s'adapter et profiter des occasions qui se présentent. Au milieu du XVIIIe siècle, les opérations des troupes légères françaises ne sont plus dévastation gratuite du territoire ou pillage, comme au siècle précédent. Le droit au butin, vecteur d'ardeur au combat, subsiste, mais limité et surveillé. Dans la «petite guerre» également, on est passé de la «guerre à l'ancienne» à la «guerre réglée». Respecter à la fois les ordres reçus et les populations relève d'un équilibre difficile, lorsqu'il s'agit - c'est une des missions des troupes légères - de lever des contributions, la forme première de l'approvisionnement d'une armée en campagne; elles devraient être payées comptant de gré à gré. Malgré la volonté des chefs, le pillage et la maraude restent endémiques, comme les violences gratuites, les représailles, les prises d'otages destinées à garantir la livraison des contributions, à assurer la sécurité des troupes ou l'exactitude des informations fournies.

En France, le Gouvernement royal se montre hésitant concernant les troupes légères, il les supprime en 1776, à cause de la difficulté à contrôler leur action. A la «petite guerre», il faut prendre rapidement, à de bas échelons, des décisions gages de surprises, partant de succès. Les *partisans*, souvent coupés de l'armée, agissent sans en référer au général, si bien que l'état-major n'a plus la maîtrise totale des opérations. La «petite guerre» n'en disparaîtra pas pour autant, on la retrouvera en Vendée pendant la Révolution française, à l'époque napoléonienne avec la guérilla espagnole et, surtout au XXe siècle, avec la guerre asymétrique.

• Lopez, Jean: Koursk. Les quarante jours qui ont ruiné la Wehrmacht (5 juillet-20 août 1943). Paris, Economica, Paris, 2008, 317 p.

Koursk reste la plus grande bataille de chars de l'histoire et une des batailles décisives de la Seconde Guerre mondiale, le dernier effort de la Wehrmacht pour reprendre l'initiative sur le front de l'Est. Dès le printemps 1943, Hitler programme l'opération «ZITADELLE», qui rassemble 40 % des chars allemands. Or, les Soviétiques sont prévenus et organisent un

puissant système défensif en profondeur et des contre-attaques au nord et au sud du saillant, à Orel et à Kharkov. Malgré cela, les Allemands sont à deux doigts de la victoire dans ce choc qui engage 5000 avions, 8000 chars et 3 millions d'hommes. Cette bataille n'est pas une lubie d'Hitler, mais résulte d'une analyse rationnellement fondée. Jean Lopez présente la bataille de façon dynamique avec des cartes, il sait jouer des niveaux stratégique, opératif et tactique. De nombreux tableaux chiffrés, des ordres de bataille permettent de comprendre la situation. La dernière partie, «Débats et controverses» traite d'ampleur des pertes, du rôle stratégique de la bataille.

Les tankistes soviétiques n'ont toujours pas le savoir-faire tactique de leurs adversaires allemands et subissent des pertes très lourdes. Contrairement à une idée reçue, les *Panzer* n'ont que 11 % de pertes soit 270 engins détruits, c'est-à-dire moins que les 683 perdus en 1940 en France et en Belgique. En revanche, l'état-major soviétique, la *Stavka*, a réalisé de gros progrès en matière d'art opérationnel et imprime désormais son rythme. Après Koursk, les effectifs allemands sur le front de l'Est ne font que décliner.

#### • Le 9e tome du «Dictionnaire historique de la Suisse»

Le 21 octobre 2010, le 9e volume du *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, publié en français, en allemand et en italien, a été présenté au public à Neuchâtel, en présence du conseiller fédéral Didier Burkhalter. L'ouvrage en français, épais de 897 pages, va des lettres «Mur» à «Polz». Une vingtaine d'auteurs du Jura et du Jura bernois ont rédigé des articles.

Le 9e tome du *DHS* contient trois contributions majeures, richement illustrées, relatives à des cantons. L'article sur Neuchâtel (33 pages) évoque notamment les sites archéologiques d'importance internationale découverts sur le territoire du Canton, la naissance du comté, l'époque de la principauté prussienne (1707-1848), les conflits qui accompagnèrent la fondation de la République et son intégration à la Confédération. Un article «Affaire de Neuchâtel» est consacré aux événements dramatiques des années 1850, qui faillirent déclencher une guerre entre la Suisse et la Prusse. A côté du Canton, la ville et le lac de Neuchâtel font l'objet d'articles, de même que la famille des comtes de ce nom et les principaux représentants de cette dynastie.

Bien différente est la tonalité républicaine et confédérale des demi-cantons de Nidwald et d'Obwald, Colonisés assez tardivement, relativement mal intégrés au système féodal, ces cantons ont joué un rôle de premier ordre dans la création de l'ancienne Confédération, en particulier dans le cadre des pactes de 1291 et 1315. Les articles, qui tiennent compte des recherches les plus récentes, présentent les structures politiques de ces cantons à landsgemeinde, du bas Moyen Age à nos jours. Le thème des relations souvent complexes entre Nidwald et Obwald constitue une sorte de fil rouge; il sera repris plus systématiquement dans l'article «Unterwald», à paraître dans le douzième volume

Plus de quatre-vingts grands articles thématiques éclairent maints aspects de l'histoire suisse. La préhistoire et l'Antiquité avec des articles Néolithique et Paléolithique, avec les entrées Nécropoles et Oppidum, l'histoire politique avec des contributions sur des sujets de grande importance (Mythes fondateurs, Nation, Neutralité, Opinion publique, Pactes fédéraux, Parlement, Partis, Police, Politique économique, Politique énergétique, Politique étrangère, Politique des transports). Des réalités plus noires de l'histoire suisse sont aussi abordées, par exemple la peste ou le national-socialisme. De nombreux articles géographiques sont consacrés à des pays étrangers,

considérés au point de vue de leurs relations avec la Suisse, entre autres Naples, Paris, les Pays-Bas, le Piémont, la Pologne, qui eurent à leur service des troupes suisses capitulées. Parmi les villes et les localités du Jura historique : La Neuveville, Le Noirmont, Perrefitte, Plagne, Pleigne et Pleujouse. L'ordre alphabétique du *DHS* privilégie par la force des choses dans le 9° volume les noms commençant par *Nieder-* ou *Ober-*.

Parmi les biographies du 9e volume, deux personnages étrangers, qui ont joué un grand rôle dans l'histoire suisse : Benito Mussolini à propos de qui l'accent est mis sur le syndicaliste actif en Suisse entre 1902 et 1904, sur le protagoniste de l'irrédentisme et sur certains aspects de la politique menée par le dictateur fasciste après son arrivée au pouvoir en 1922 ; l'article Napoléon ler insiste sur son rôle dans l'invasion française de 1798 et dans la conception de l'Acte de Médiation, ainsi que sur sa position de maître de fait de la Suisse jusqu'à la fin de 1813. Un article est dédié à son neveu Napoléon III, qui eut d'étroites relations avec la Suisse. Les conseillers fédéraux Jean-Marie Musy, Adolf Ogi et Marcel Pilet-Golaz font l'objet d'un article.

Le DHS met systématiquement en lumière les domaines de la sécurité, de la défense et du militaire. Preuves en soient les articles Muraille, Objection de conscience, entreprise Oerlikon-Bührle, Officiers, Organisation des troupes (OT), Organisation militaire (OM), OTAN, Pacifisme, firme Pilatus, Places d'armes, Police. Parmi les familles et les personnalités militaires, la famille Pfyffer d'Altishofen, qui a donné de nombreux commandants de la Garde suisse pontificale et un chef de l'Etat-major général, Pierre de Muralt, chef d'arme des troupes légères, Arthur Nicolet, légionnaire et poète jurassien, Mario Petitpierre, sous-chef d'état-major «Renseignement», Olivier Pittet, commandant

du corps d'armée de campagne 1. Parmi les batailles, celles de *Näfels*, *Nancy* et *Novare*. Le rythme de parution prévu des volumes suivants reste annuel. Le dixième est actuellement remis par tranches à l'éditeur et sortira de presse en automne 2011.

# • Tscharner, Bénédict de : Soldats. Diversité des destins d'hier et d'aujourd'hui. Gollion, Infolio et Editions de Penthes, 2010. 175 pp.

La série «Suisses dans le monde», publiée par les Editions de Penthes en partenariat avec les Editions Infolio, comprend de brèves monographies sur des compatriotes dont la vie et L'œuvre illustrent la dimension internationale de la Suisse: Albert Gallatin (1761-1849). Johann Jakob Kern (1808-1888), Jacques-Alexis Lambert (1863-1942), Giuseppe Motta (1871-1940). Les Editions de Penthes lancent une nouvelle formule regroupant dans un fascicule, sous le titre général de Suisses dans le monde – diversité des destins d'hier et d'aujourd'hui, les notices biographiques de vingt à trente personnalités appartenant à une catégorie déterminée : soldats, femmes, serviteurs de l'Etat, pionniers de l'économie, chercheurs, artistes, etc. Le premier volume de la série a été rédigé par Bénédict de Tscharner, ancien ambassadeur. Il présente les soldats, c'est-à-dire des Suisses ou des descendants de Suisses qui ont revêtu l'uniforme militaire, celui d'officier, de sous-officier ou de simple soldat, qui se sont battus hors de nos frontières et dont le destin paraît remarquable. Le premier nom retenu est celui du troubadour et condottiere Werner von Homberg (1284-1320), un des derniers celui du pilote Franz von Werra (1914-1941). Il faut distinguer les soldats suisses qui répondent à la définition du service étranger, c'est-à-dire d'un engagement dans des unités mises à la disposition de souverains étrangers par des Cantons de l'ancienne Confédération, et des militaires qui se sont engagés à titre individuel.

• Steinauer, Jean; Syburra-Bertelletto, Romaine: Courir l'Europe. Valaisans au service étranger. 1790-1870. Sion, Musées cantonaux du Valais, 2009. 205 pp.

En dépit des révolutions qui éclatent à ses frontières et sur son propre sol, des invasions et des occupations militaires successives entre 1790 et 1870, le Valais continue d'envoyer des soldats au service des diverses puissances européennes. Et les mêmes familles – de Courten. Stockalper – emmènent le peloton des aristocrates qui trustent les places d'officiers. Pourtant, rien n'est plus comme avant. Le service étranger, qui perpétuait les blocages d'une société strictement hiérarchisée, se met à fonctionner comme un ascenseur social au profit des bourgeois instruits, ambitieux et débrouillards, qui deviennent officiers dans l'armée napoléonienne. Rentrés au pays, ces hommes nouveaux feront des carrières de notables dans la politique ou l'administration d'un canton qui, bon gré mal gré, se démocratise.

Le Valais paie encore un lourd tribut de sang aux guerres étrangères, mais de mauvaise grâce. A l'exception du service de Naples, où l'on se bouscule en masse, le peuple est rétif, il use de mille expédients pour échapper au recruteur - contrairement aux Messieurs qui briguent les places d'officiers. Le volume de l'émigration militaire demeure significatif, pour autant qu'on puisse l'estimer. Le patriciat militaire a gardé le commandement des unités expatriées, mais son expérience du métier des armes est devenue largement inutile. Aiguisés par les idéologies contre-révolutionnaires ou nationalistes, des conflits d'un type nouveau – guerres civiles, guérillas rurales, soulèvements urbains – bouleversent la stratégie et la tactique, la conduite et l'organisation des troupes. Au surplus, le soldat valaisan au service d'un prince étranger combat au-dehors les valeurs qu'il honore chez lui. Libre citoyen d'une république, il réprime à l'étranger les sujets de monarchies absolutistes et leurs aspirations démocratiques.

Entre l'Ancien Régime et le XIX<sup>e</sup> siècle, le service étranger des Valaisans change aussi de cadre juridique. Le système élaboré des capitulations (traités militaires entre Etats) fait place à des contrats passés entre un souverain et un particulier : il y a un certain retour au mercenariat des origines.

### • Donzel, Jacques et Olivier : Le mercenaire. Georg, 2009. 300 pp.

« Nous voulions comprendre ce qui avait poussé un officier tel que le major vaudois Abraham Davel à se lancer dans ce qu'il faut appeler un putsch et à y entraîner six cents hommes», déclarent les deux auteurs de ce roman historique qui retrace la vie et la mort d'un homme glorifié par certains comme le libérateur du Pays de Vaud, considéré par d'autres comme un utopiste illuminé. Il faut chercher l'origine de sa tentative de putsch dans sa carrière militaire : le major Davel passe vingt ans de sa vie à l'étranger et il se trouve au contact avec les idées nouvelles qui agitent l'Europe. On le trouve dans des régiments capitulés au service du Piémont, de l'Angleterre, de Hollande et de France, Abraham Davel entre, semble-t-il, au service de France par mécontentement face aux procédures d'avancement qui favorisent les officiers nobles ou bernois. Revenir au pays doit être pour lui similaire à ce qui arrive à un anthropologue qui revient d'un long séjour sur une terre lointaine. D'où l'hypothèse qui expliquerait que, lors de son arrestation et avant son exécution. il prétend avoir agi seul. Il veut se faire passer pour un illuminé, protégeant ainsi d'éventuels complices.

• Gillabert, Matthieu: La propagande nazie en Suisse. L'affaire Gustloff, 1936. Collection «Le savoir suisse». Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008. 125 pp.

En février 1936, David Frankfurter, un étudiant juif croate assassine à Davos l'Allemand

Wilhelm Gustloff, actif dans l'Auslandsorganisation du parti national-socialiste en Suisse. qui organise la propagande nazie dans le pays. Ce meurtre favorise l'escalade de l'antisémitisme dans le IIIe Reich, qui débouche sur la Nuit de cristal (9-10 novembre 1937); les nazis mettent à sac les synagogues, les commerces et les maisons appartenant à des juifs. Les diplomates allemands à Berne, pas toujours d'accord avec le parti, exercent des pressions sur les autorités politiques et judiciaires suisses et grisonnes. Le 16 décembre 1936 commence à Coire le procès de David Frankfurter qui sera condamné à dix-huit ans de prison. Les autorités suisses font tout pour que le procès ne prenne pas une dimension politique, que la défense ou les témoins ne dérapent dans des propos antiallemands ou dans la dénonciation de l'antisémitisme virulent en Allemagne. Davis Frankfuter sera libéré en 1945...

Le travail du Delémontain Matthieu Gillabert. collaborateur scientifique à l'Institut d'histoire de l'Université de Fribourg, révèle que le ministre de Suisse à Berlin, Paul Dinichert, se montre ferme, critique et acerbe lors d'une conversation avec Goebbels, ministre de la propagande: celui-ci parle d'un complot juif, lance des accusations contre la presse suisse qui a armé le meurtrier. Dans son journal, Goebbels écrit que le ministre de Suisse a cherché à démontrer que le coupable n'est pas l'assassin mais la victime. Le ministre Dinichert en poste à Berlin rapporte à Berne sa stupeur face à l'hystérie collective qui a saisi l'Allemagne après le meurtre de Gustloff. L'opinion publique en Suisse n'approuve pas le laxisme et la tolérance du conseiller fédéral Giuseppe Motta, «ministre des Affaires étrangères», face aux pressions allemandes. Le 18 février (une quinzaine de jours après le meurtre), le Conseil fédéral interdit à l'Allemagne de repourvoir le poste de Landesgruppenleiter que Gustlof occupait. Le ministère public de la Confédération surveille les nazis depuis longtemps... C'est alors que von Weizsäcker, ministre allemand modéré en poste à Berne, est remplacé

par un nazi convaincu et que von Bibra reprend la fonction de Gustloff sous couverture diplomatique.



• Langendorf, Jean-Jacques; Streit, Pierre: Le général Guisan et l'esprit de résistance. Bière Editions Cabédita, 2010. 270 pp.

C'est le seul ouvrage historique publié de ce côté-ci de la Sarine, pour le cinquantième

anniversaire de la mort d'Henri Guisan. Jean-Jacques Langendorf et Pierre Streit, historiens militaires, font le point sur son rôle grâce à deux axes de comparaison: les précédents généraux suisses et quatre leaders démocrates de la Seconde Guerre mondiale. Guisan souffre peu de la comparaison. Seul Dufour, le général du Sonderbund, s'avère un meilleur penseur militaire; Herzog, celui de la guerre franco-allemande de 1870-1871, est contesté par le Conseil fédéral; Wille, celui de la Première Guerre mondiale, passe pour trop germanophile chez les Romands. Guisan, charismatique propagandiste, jouit d'un soutien politique et d'une popularité très large.

Dufour, Herzog et Wille n'ont connu que des menaces partielles, tandis que Guisan affronte une menace totale, il commande l'armée d'une Suisse encerclée. «Un coup de tête [de Hitler] pouvait brusquement changer la donne, un incident mineur pouvait faire basculer le pays dans la guerre.» Comme Wille et Herzog en leur temps, Guisan dénonce dans son Rapport sur le service actif la faiblesse de l'armée au début des hostilités. Un plan stratégique en 1939? Nous n'en avions pas un seul. Les cadres? En partie mal formés, malades, vieux, formalistes, inconscients face à la guerre, ou rivés à leurs casernes. La troupe ? Peu préparée au terrain, malgré une bonne infanterie. Les troupes motorisées légères ne peuvent pas combattre,

l'artillerie est dérisoire, les chars anecdotiques. L'aviation et la DCA en 1939 ? Sur 21 compagnies, 5 n'existent pas, faute d'avions. Et pas de chasseur de nuit... Militairement, ce noir tableau, connu des nazis, justifie le Réduit national, car se battre sur le Plateau est voué à l'échec.

La défaite française de l'été 1940 choque la population suisse. Les chars allemands longent la frontière du Jura. De juin à août 1940, l'Allemagne peut prendre la Suisse sans s'affaiblir sur d'autres théâtres. Pourtant, en Suisse, l'effectif mobilisé passe de 450000 à 150000 hommes. Il ne s'agit pas de répondre aux besoins de l'économie en libérant de la maind'œuvre qui travaillera pour l'Allemagne comme le prétendent les historiens critiques. Le 25 juin 1940, dans un discours radiodiffusé. le président Marcel Pilet-Golaz appelle à s'adapter à la nouvelle donne européenne. Le gouvernement veut rassurer le peuple, il le déprime. Le Général, un mois plus tard, veut rétablir la confiance dans le pays : il harangue quatre cents officiers sur la prairie du Rütli. Son leitmotiv, c'est la volonté de résistance à toute agression. Les notes de son intervention se rapprochent sur plusieurs points de ce que Pilet-Golaz a dit. Pour illustrer cet esprit de résistance, Langendorf et Streit convoquent un quarteron de leaders : le Finlandais Mannerheim, l'Anglais Churchill, l'Américain MacArthur et le Français de Gaulle. Avec sa volonté de résister, le Suisse Guisan rejoint «ceux qui ont dit non, dans un contexte souvent analogue et à peu près au même moment.» La comparaison s'arrête là, car Guisan n'a pas eu à combattre et n'a pas été un politicien.

Les historiens *critiques* soulignent une attitude de Guisan envers le régime nazi: en 1940 et 1941, il écrit au Conseil fédéral pour qu'un chargé de mission noue des contacts à Berlin, en vue d'un «apaisement» et d'une «collaboration». Willi Gautschi y voit une ignorance du nazisme, mais Langendorf et Streit estiment que Guisan veut gagner du temps pour renforcer le Réduit national, en 1940 il y a urgence.

D'autres décisions discutables de Guisan sont évoquées : des contacts risqués, pris dans le dos du Conseil fédéral. Il fait négocier en 1939-1940 une collaboration militaire avec les Français en cas d'attaque de la *Wehrmacht*. Hitler, à qui l'on rapporte la découverte de documents à La Charité-sur-Loire après la déroute française, tient un prétexte d'invasion. En 1943, lors de deux entrevues secrètes, un chef SS veut s'assurer que la Suisse défendra ses frontières contre les Alliés fraîchement débarqués en Italie. Guisan lui donne un texte affirmant que tout envahisseur est un ennemi.



• Barbey, Bernard : PC du général, journal du chef de l'état-major particulier du général Guisan. Précédé de Aller et retour.

Introduction de Jean-Jacques Langendorf, postface et illustrations de Pierre Streit. Bière

Cabédita, 2010. 403 pp.

Cet ouvrage met à la portée de chacun les carnets de guerre rédigés de 1939 à 1945 par le chef de l'état-major particulier du général Guisan, Bernard Barbey, qui y retrace son engagement au quotidien. Nous suivons pas à pas celui qui fut d'abord l'officier de liaison avec les généraux français, chargés de la mise en place d'une éventuelle assistance armée à la Suisse en cas d'invasion du pays. Puis dès juin 1940, ce sont les activités générales et secrètes de l'état-major particulier du Général et de ce dernier qui nous sont dévoilées. L'on voit comment le Général sut mettre en place les hommes qui pouvaient mieux servir la cause du moment. Signe et caractéristique d'un grand chef de guerre, il sut repenser en permanence la situation et assumer son rôle d'inspirateur et de guide. Le contenu des carnets de guerre de Bernard Barbey ne laisse place à aucune interrogation sur l'ensemble des questions que l'on peut se poser sur le fond de la pensée de ceux qui, avec Guisan, étaient convaincus que notre force de dissuasion pouvait impressionner le *Reich* victorieux. Le livre comprend en outre une introduction, une postface et une cinquantaine de photos choisies par Jean-Jacques Langendorf et Pierre Streit.



 Spira, Henry: La frontière jurassienne au quotidien 1939-1945. Genève, Edition Slatkine, 2010.

Si l'armée suisse du général Guisan se tient prête à toute éventualité, pendant la Seconde

Guerre mondiale, les civils ne sont pas en reste. De nombreux citoyens prennent des risques pour transmettre des renseignements au profit de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis. L'octogénaire ajoulot Henry Spira évoque surtout les «patriotes de grand mérite», dont ses propres parents, qui s'investissent dans l'aide et le sauvetage de fugitifs provenant de toute l'Europe fuyant le IIIe Reich, en particulier de juifs débarquant des Pays-Bas, de Belgique, d'Alsace annexée ou de France occupée. Ces actes de brayoure ont lieu en particulier le long de la frontière jurassienne. Ces agriculteurs, ouvriers, tenanciers d'auberges, religieuses, fonctionnaires et édiles, n'hésitent pas à s'engager, malgré les tracasseries des autorités civiles et militaires, les mesures inquisitoires et même la prison préventive.

Le livre d'Henry Spira, très fouillé, est riche en informations inédites et en anecdotes exclusives. Fruit d'une douzaine d'années d'études d'archives, de rapports de police et autres registres d'écrou, de témoignages de survivants, l'ouvrage comble les carences du Rapport de la Commission Bergier sur les réfugiés. Il regorge de récits exemplaires. Yvonne Quain, dont la ferme de la Queue-au-Loup

borde la frontière française, près de Boncourt. «La ferme Quain fut un des lieux les plus fréquentés – la plupart du temps clandestinement – entre le printemps 1940 et novembre 1944.» Cette «antichambre» sert à cacher les réfugiés entrant en Suisse, mais aussi des membres de la Résistance française et des agents des services de renseignement suisses ou alliés. Des dizaines de clandestins sont ainsi passées par Boncourt, dont le général de Bénouville et le professeur lacques Monod. Plusieurs filières internationales aboutissent chez Yvonne Quain, qui est de connivence avec les passeurs et convoyeurs. Son adresse fonctionne aussi comme boîte aux lettres pour les renseignements. Après la guerre, Yvonne Quain est jugée pour espionnage au préjudice d'un Etat étranger et infractions aux arrêtés sur la fermeture partielle des frontières. Elle est acquittée... et décorée par les forces alliées. D'autres points de chute s'offrent aux fugitifs. Ainsi le restaurant du Creugenat, à Courtedoux. Sa tenancière, Marthe Boillat, est arrêtée pendant quelques jours, après que le major Heinrich Hatt a tenté de la piéger. Un couple de faux réfugiés a été envoyé au café par la gendarmerie d'armée pour repérer les passeurs et démanteler la filière. Sans grand succès!

Soulignant le courage de ces nombreux «sansgrade», Henry Spira attend leur complète réhabilitation par l'Etat, serait-ce à titre posthume. Entre 2004 et 2007, une commission parlementaire a découvert 119 personnes qui avaient été condamnées en Suisse pour avoir aidé des réfugiés. Depuis, elle a interrompu ses recherches. Des demandes tardives de réhabilitation restent possibles jusqu'à la fin 2011.

• Langendorf, J.-J.; Bühlmann, Ch.; Vuitel, A.: Le feu et la plume. Hommage à Daniel Reichel. Bière Cabédita, 2010.

Fondateur du Centre d'histoire et de prospectives militaires (CHPM), le colonel Daniel Reichel (1925-1991) fait partie des historiens qui, dans la lignée d'André Corvisier ou de



Louis-Edouard Roulet, ont cherché à renouveler l'histoire militaire en la décloisonnant et en y ajoutant une dimension nouvelle, la prospective. Ce livre, publié à l'occasion du 40° anniversaire du CHPM, se veut à la fois

un hommage et un témoignage sur ce personnage aux multiples facettes. Officier de carrière, directeur de la Bibliothèque militaire fédérale à Berne, Daniel Reichel s'est distingué par une œuvre historique et littéraire importante. Sa thèse sur Davout fait encore autorité aujourd'hui. Comme le souligne Georges-André Chevallaz, «il y avait du hussard chez cet artilleur qu'était le colonel Reichel, de l'impétuosité dans sa plume d'historien militaire, une curiosité infatigable dans ses recherches, de la fougue dans sa dialectique, de l'achar-

nement même à pourfendre les thèses qu'il avait ébranlées, mais aussi une fidélité tenace dans les vocations qu'il assumait.»

• Antenen, Nicolas ; Meier, Marc : Le groupe d'artillerie 41. Histoire et souvenirs. Supracolor, 2010.

A l'occasion de son passage dans la réserve, ce groupe d'artillerie a publié un album-souvenir, dont un des auteurs est le capitaine Marc Meier, membre de la SJO. Des officiers promis à de grandes carrières l'ont commandé: Samuel Gonard (1934-1936) qui sera le premier chef de l'état-major particulier du général Guisan, puis commandant du 1er corps d'armée et président du CICR; Gérard Lattion (1951, 1954-1956) qui sera également à la tête du même corps, avant de devenir chef de l'Instruction; René Planche (1948-1951) qui, divisionnaire, commandera la zone territoriale 1.







#### «Des deux côtés de la frontière: le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes pendant la Première Guerre mondiale»

Colloque franco-suisse du 22 octobre 2011 Maison Saint-Bernard – Lucelle,

organisé en partenariat par : le Centre européen de rencontres, l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse et la Société jurassienne des officiers.

sous le patronage de : la Région Alsace, du Conseil général du Haut-Rhin et du Gouvernement de la République et Canton du Jura L'idée d'organiser le colloque *Des deux côtés de la frontière: le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes pendant la Première Guerre mondiale* découle d'une constatation: dans le Jura, le Jura bernois et en Suisse, on ignore généralement ce qui s'est passé entre **1914** et **1918** dans le Pays de Montbéliard, le Territoire de Belfort et le Sundgau. Dans ces régions et, généralement en France, qui connaît la politique suisse de défense, les conversations d'états-majors franco-suisses visant à assurer une aide militaire française en cas d'invasion de la Suisse et la relative perméabilité de la frontière entre la Suisse et l'Alsace française ou allemande? Le colloque de Lucelle, il ne fallait pas qu'il soit noyé dans la masse des manifestations qui marqueront le 100° anniversaire du début de la Première Guerre mondiale. On précède donc l'événement!

En **avril 2006**, Le Centre européen de rencontres à Lucelle, en partenariat avec l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse et la Société jurassienne des officiers, a organisé avec grand succès un colloque franco-suisse consacré à une approche similaire de la Seconde Guerre mondiale.

En **2011**, neuf communications de spécialistes français et suisses seront présentées, dont les versions écrites seront publiées sous forme d'actes.

L'édition de ces contributions se situe dans un contexte. En Alsace, comme ailleurs en France, on est très sensible au «devoir de mémoire» et de nombreuses localités mettent sur pied des commémorations populaires qui sont de haute tenue.

Le Centre de rencontres de Lucelle se positionne dans cette tendance. La Société jurassienne des officiers propose depuis longtemps au public des publications consacrées aux périodes de conflit dans le nord-ouest de la Suisse.

Décou	upez ou photocopiez
Bulletin d'inscription	
Nom:	Prénom :
Adresse:	
NP:	Localité:
Participera le 22 octobre 2011 au Lors de la publication des <i>Actes</i>	u Colloque de Lucelle. 5, il en recevra un exemplaire gratuitement.
Participera à l'excursion dans le	e secteur du km 0.
Date:	Signature:

Finance d'inscription: **55 euros** ou **70 francs** suisse pour la participation au colloque, l'apéritif, le repas de midi et un exemplaire des *Actes*. Mettre le coupon sous enveloppe et l'envoyer au **Centre européen de rencontres, Maison Saint-Bernard, F- 68480 Lucelle**. Inscription par courriel cerl3@wanadoo.fr. Paiement à l'inscription. Pour les Français, par chèque à l'ordre « Centre européen de rencontre ». Pour les Suisses par CCP compte 30-1908-8 Schweizerische Vereiniqung für Militärgeschichte und Militärwissenschaften, Bern / Mention «Lucelle».



# ROMEO SIRONI SA

architecture, urbanisme physique du bâtiment



expertises techniques & immobilières

# **VOTRE ARCHITECTE, VOTRE CONSEILLER**

sauvegarde du patrimoine

planification générale



Atelier d'architecture certifié ISO 9001 - rue Auguste-Cuenin 8 - CH-2900 Porrentruy www.sironi.ch - e-mail : architecture@sironi.ch - tél. 032 465 11 90 - fax. 032 466 22 39